

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 2^E CYCLE

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Rapport publié le 05/05/2025



Au nom du comité d'experts :

Denis Jamet, président

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 pendant la période de référence de l'évaluation (2017-2022), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2019-2022) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et par la mise en place de transformations de l'enseignement supérieur, dont plusieurs concernent le 2^e cycle (admission en master, etc.) et sont, pour certaines, encore en cours de déploiement.

Cette évaluation repose, d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 2^e cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions menées en visioconférence et comprenant une rencontre avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations, et avec des panels de formations représentatifs de l'offre de formation, choisis conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après.

Domaine Arts, lettres, langues :

- *Master Cinéma et audiovisuel*
- *Master Didactique des langues* (co-accréditation avec l'Institut national des langues et civilisations orientales - Inalco et Université Paris Cité)
- *Master Direction de projets ou établissements culturels*
- *Master Humanités numériques*
- *Master Industries culturelles*
- *Master Langues étrangères appliquées* (co-accréditation avec l'université Sorbonne Paris Nord)
- *Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- *Master Lettres*
- *Master Littérature générale et comparée* (co-accréditation avec Université Paris Cité)
- *Master Théâtre*

Domaine Sciences humaines et sociales :

- *Master Études européennes et internationales*
- *Master Information, communication*
- *Master Journalisme*
- *Master Sciences du langage* (co-accréditation avec l'Institut national des langues et civilisations orientales - Inalco)
- *Master Sciences sociales, coopération et développement en Amérique latine/Latin American Studies*
- *Master Traduction et interprétation*
- *Master Traitement automatique des langues* (co-accréditation avec l'Institut national des langues et civilisations orientales - Inalco et l'université Paris Nanterre)

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2^e cycle de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a eu lieu à l'automne 2023. Le comité d'experts était présidé par M. Denis Jamet, professeur des universités en linguistique à l'université Jean Moulin Lyon 3. La vice-présidence du comité a été assurée par M. Philippe Vervaecke, professeur des universités en études anglophones à l'université de Lille.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Khadidja Arbaoui, responsable de la qualité et des accréditations à Y SCHOOLS, Troyes ;
- Mme Francette Fines, professeure des universités en droit à Sciences Po Toulouse ;
- Mme Mariarosaria Gianninoto, professeure des universités en études chinoises à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 ;
- Mme Françoise Leriche, professeure des universités en lettres à l'université Grenoble Alpes ;
- M. Vincent Liquète, professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université de Bordeaux ;
- Mme Emmy Marc, étudiante en langues, littératures et civilisations étrangères et régionales à l'Université Grenoble Alpes ;
- Mme Setty Moretti, maîtresse de conférences en études romanes à l'université Lumière Lyon 2 ;
- M. Clément Puget, maître de conférences en cinéma et audiovisuel à l'université Bordeaux Montaigne.

Mme Isabelle Tapiero, conseillère scientifique, et Mme Jessie Isaac, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

Rapport du 2^e cycle

Présentation de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation du 2^e cycle de l'université Sorbonne Nouvelle (USN) couvre un ensemble de formations variées en Arts, lettres, langues (ALL) et en Sciences humaines et sociales (SHS) : arts, cinéma, lettres, langues, information-communication, sciences du langage, traduction et interprétation, théâtre, etc. Elle est composée de 17 mentions de masters (sur les 30 mentions que compte l'établissement). Ces formations relèvent pour 10 d'entre elles du domaine Arts, lettres, langues (ALL), et pour sept d'entre elles du domaine Sciences humaines et sociales (SHS). Elles rassemblent 84 parcours.

Les formations du deuxième cycle de l'université Sorbonne Nouvelle totalisent un effectif de 4 312 étudiants sur les 16 019 que compte l'établissement (chiffres de 2021-2022).

Cinq formations font l'objet de co-accréditations uniques ou multiples avec d'autres établissements parisiens : le master *Didactique des langues*, le master *Sciences du langage* et le master *Traitement automatique des langues* sont co-accrédités avec l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) ; le master *Traitement automatique des langues* est également co-accrédité avec l'université Paris Nanterre et le master *Didactique des langues* avec Université Paris Cité ; le master *Langues étrangères appliquées* est en co-accréditation avec l'université Sorbonne Paris Nord ; le master *Littérature générale et comparée* fait l'objet d'une co-accréditation avec Université Paris Cité.

Cette offre de formation est portée par trois unités de formation et de recherche (UFR) : Arts et médias (A&M), Littérature, linguistique et didactique (LLD), Langues, littératures, cultures et sociétés étrangères (LLCSE), ainsi qu'une école et un institut, l'École supérieure des interprètes et traducteurs (ESIT) et l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL) ; ces composantes et ces structures sont en relation directe avec le niveau central de l'université sans autre niveau intermédiaire de subsidiarité.

Propos liminaire

Un changement de gouvernance est intervenu en avril 2023, pendant la campagne d'évaluation. Le processus d'autoévaluation a fait l'objet d'un accompagnement effectif de la part de la gouvernance précédente, ce qui a permis de coordonner de façon satisfaisante le travail d'autoévaluation.

Analyse globale de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation du 2^e cycle proposée par l'université Sorbonne Nouvelle est riche et diversifiée : les formations jouissent d'une bonne attractivité et d'un nombre important d'étudiants internationaux. L'offre de formation est construite en cohérence et en continuum avec l'offre de formation du premier cycle, comme en témoignent les mentions communes entre les deux cycles (par exemple *Lettres, Information, communication, Langues étrangères appliquées, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, etc.). En revanche, le lien avec la poursuite d'études en doctorat n'est pas mis en avant par toutes les formations (ce qui peut s'expliquer pour les formations visant une insertion professionnelle immédiate).

Cette offre de formation est plus ou moins, selon les formations, en adéquation avec les objectifs majeurs définis par l'établissement, à savoir : 1) La consolidation de l'attractivité des formations, la valorisation du potentiel en matière de recherche, et l'ouverture à l'international ; 2) le développement de l'ouverture vers les milieux socio-économiques ; 3) la définition d'un nouveau schéma de gouvernance et de pilotage. Le nombre de candidatures et les effectifs des formations du 2^e cycle témoignent de leur attractivité (c'est le cas par exemple pour le master *Sciences sociales, coopération et développement en Amérique latine/Latin American Studies*, le master *Information, communication*, le master *Journalisme*, le master *Cinéma et audiovisuel*, etc.) malgré une baisse, puis une remontée, du nombre des inscriptions étudiantes.

Le potentiel en matière de recherche jouit d'une bonne valorisation (rendu d'autant plus possible par la place centrale de l'établissement dans l'espace universitaire français, qui permet de nombreux partenariats avec d'autres établissements universitaires et des structures culturelles par exemple). L'adossement à la recherche est ainsi avéré, avec de nombreuses co-accréditations de formations de master avec d'autres établissements universitaires du site parisien, un taux d'encadrement en enseignants-chercheurs plus haut que la moyenne nationale et une renommée certaine de l'établissement en matière de recherche en SHS et ALL.

Des coopérations internationales existent bel et bien entre l'établissement et d'autres structures universitaires étrangères, et le nombre d'étudiants internationaux, tous dispositifs confondus, est assez important -- preuve de l'attractivité des formations de l'établissement -- mais, dans la quasi-totalité des formations, le taux d'étudiants en mobilité sortante reste assez restreint, y compris dans les formations de langues et cultures étrangères, ce qui ne peut que surprendre. Si des efforts pour (re)lancer cette mobilité sortante ont été engagés, ceux-ci n'ont

pas encore porté complètement leurs fruits, et l'ouverture effective à l'international demande à être développée.

Quant au développement de l'ouverture vers les milieux socio-professionnels, il est encore timide dans certaines formations. Si une bonne partie des formations du deuxième cycle bénéficient d'interventions de professionnels (ce qui est un atout pour leur professionnalisation), elles ne sont que peu ouvertes à la formation continue et à l'alternance, et cette ouverture n'est pas une priorité des responsables pédagogiques des masters. Plus problématique encore est l'absence d'un réel suivi des diplômés dans la plupart des mentions de master, malgré la mise à disposition annuelle de riches enquêtes d'insertion professionnelle à 18 et à 30 mois par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'établissement : certaines formations (par exemple *Information, communication*) s'emparent pleinement de ce suivi et le complètent grâce aux réseaux d'*alumni* qu'ils ont constitués, mais la majorité d'entre elles n'ont aucune idée de la qualité de l'insertion professionnelle de leurs diplômés. Bien que le rapport d'autoévaluation (RAE) de l'établissement précise que c'est le cas depuis au minimum l'année 2021, le nouveau schéma de gouvernance et de pilotage devrait ainsi s'emparer de cette question et demander aux responsables des formations du deuxième cycle d'analyser de manière effective et fine ces données produites par l'OVE. En outre, ces derniers ignorant généralement le coût de la formation dont ils sont responsables, un problème de soutenabilité financière se pose lorsque des choix stratégiques doivent être effectués.

En conclusion, malgré des points forts indéniables, il existe néanmoins certains points faibles : l'ouverture vers les milieux socio-économiques est peu développée, les liens avec les objectifs définis par l'établissement ne sont pas toujours établis, l'insertion professionnelle n'est pas suivie, les données des formations ne sont pas analysées et la mobilité sortante est assez faible.

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle

La politique de l'offre de formation dans le deuxième cycle est cohérente avec les priorités thématiques et scientifiques de l'établissement pour la majorité des formations, et met en évidence la volonté d'être une « université des cultures », même si des efforts doivent être effectués en ce qui concerne la mobilité internationale sortante, la professionnalisation des formations et essentiellement le suivi des diplômés. Le slogan de l'université, « université des cultures », est rendu visible par le souci de pluridisciplinarité, et souvent d'interdisciplinarité (voire parfois de transdisciplinarité), qui se matérialise par des équipes pédagogiques issues de sections variées du Conseil national des universités (CNU) et/ou des mutualisations d'enseignements entre diverses formations. À titre d'exemple, citons le master *Humanités numériques*, qui conjugue les spécialités de trois sections du CNU et qui est non seulement pluridisciplinaire mais réellement interdisciplinaire, étant construit en cohérence et complémentarité avec les autres formations du même cycle, à savoir les masters *Didactique des langues, Lettres, et Littérature générale et comparée*, avec lesquels il entretient des mutualisations disciplinaires ; ou encore le master *Sciences du langage*, qui intègre l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans sa finalité et ses contenus par la mutualisation de différents enseignements communs à des mentions distinctes (*Traitement automatique des langues* et *Humanités numériques*). Il en est de même pour le master *Sciences sociales, coopération et développement en Amérique latine* qui bénéficie d'une labellisation Erasmus Mundus. Le master *Études européennes et internationales* complète de façon judicieuse son offre de formation en proposant un certain nombre d'enseignements empruntés aux mentions de master adjacentes dans un louable souci de mutualisation. En revanche, la thématique du développement durable ne semble pas être, au moins pour l'instant, une priorité dans l'offre de formation du deuxième cycle de l'établissement, malgré le fait qu'elle est partiellement mise en œuvre et en projet en termes de généralisation, comme le précise le RAE de l'établissement.

Dans une très grande majorité de cas, les masters ont une place cohérente et complémentaire dans l'offre de formation, garantie par le lien avec les formations du premier cycle et par la diversité des parcours offerts. Les licences proposées par l'université Sorbonne Nouvelle peuvent se poursuivre par un ou plusieurs masters proposés dans l'offre de formation du deuxième cycle, et la majorité des mentions de master dispose de plusieurs parcours permettant des spécialisations diverses. Par exemple, la mention *Information, communication* bénéficie d'un tronc commun en M1, et de six parcours spécialisés en M2 ; la mention *Langues étrangères appliquées* propose cinq parcours différenciés dès le M1 ; la mention *Littératures, civilisations et langues étrangères et régionales* comprend 12 parcours-types diplômants (et leurs sous-parcours), dont un nombre significatif de parcours-types professionnalisants. Cette diversité, si elle fait la richesse de l'offre de formation, peut cependant être source d'un manque de lisibilité pour les étudiants extérieurs à l'établissement. Par exemple, le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* est bâti sur une architecture très complexe et hétérogène : la question se pose de la pertinence du terme « mention » pour une formation qui regroupe 12 parcours, dont des parcours visant une insertion professionnelle extrêmement différents, tant par leurs contenus que par leurs objectifs, et dotés chacun de trois ou quatre sous-parcours. Ce foisonnement de parcours rend la mention illisible, ce constat étant confirmé par l'absence de pilotage au

niveau de la mention qui n'est d'ailleurs pas dotée d'un conseil de perfectionnement. Il en est de même du master *Lettres* qui, s'il est en bonne articulation avec les formations d'autres établissements parisiens (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, université Paris Sciences et Lettres [pour l'École normale supérieure (ENS) et l'École nationale des Chartes], Sorbonne Université), nécessite des clarifications institutionnelles car son architecture est complexe, avec des parcours de statuts différents (doubles masters) et des co-accréditations ou de simples partenariats qui rendent leur portage peu lisible.

Pour l'ensemble des formations, le continuum licence-master est bien identifié et les masters font suite à une ou plusieurs licences du domaine proposées par l'établissement, ce qui favorise la poursuite d'études des étudiants déjà inscrits dans l'établissement en premier cycle. Les masters sont construits, pour la plupart, sur le principe d'une spécialisation progressive avec, souvent, une organisation en Y qui comprend généralement une première année commune à l'ensemble des parcours, où des enseignements fondamentaux à la discipline sont proposés, puis une spécialisation en deuxième année permettant d'ouvrir des perspectives de formation à la recherche ou de préparation à l'insertion immédiate selon la visée propre à chacun des parcours. Plusieurs formations de master estiment toutefois qu'il est nécessaire de revoir cette structuration en Y du fait de la sélection en première année de master (M1), et de faire en sorte que la spécialisation débute dès le M1.

L'accompagnement des étudiants du 2^e cycle à la réussite

Les formations du deuxième cycle sont globalement attractives, voire très attractives. Certains masters sélectifs ont une renommée nationale, voire internationale (grâce à l'ESIT et l'IHEAL par exemple), et attirent un nombre important de candidatures, à l'exemple du master *Traduction et interprétation* qui s'appuie sur la réputation internationale de l'ESIT, ou du master *Sciences sociales, coopération et développement en Amérique latine/Latin American Studies* en raison de ses partenaires internationaux prestigieux. On notera une attractivité très inégale des parcours de la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* dont les parcours trop hétéroclites n'attirent pas les étudiants de façon identique, ainsi que du parcours *Mondes germanophones* de la mention *Études européennes et internationales*, qui n'a inscrit aucun étudiant au cours de toute la période de référence.

Les poursuites d'études des étudiants entre les cycles existent, mais sont hétérogènes selon les cas. Les parcours des étudiants au sein du deuxième cycle et entre les cycles sont renseignés de façon hétérogène dans les dossiers d'autoévaluation (DAE). Le passage entre la licence et le master est avéré, le *continuum* licence-master étant bien identifié et les masters faisant suite à une ou plusieurs licences du domaine proposées par l'établissement, ce qui favorise la poursuite d'études des étudiants déjà inscrits dans l'établissement en premier cycle. Il en va autrement de la poursuite des études après le master. En effet, la plupart des formations ne mentionnent guère d'éléments sur la poursuite d'études en doctorat dans les DAE, ce qui interroge sur la poursuite effective en troisième cycle. Il existe cependant quelques contre-exemples, comme le master *Littérature générale et comparée* (dont un tiers des diplômés poursuivent leurs études en doctorat, selon les dernières enquêtes disponibles), le master *Théâtre* (qui évoque la possibilité de contrats doctoraux après le master), le master *Études européennes et internationales* (avec une bonne poursuite en doctorat pour le parcours *Mondes anglophones*).

Les taux de réussite en deuxième cycle sont assez variables, voire hétérogènes, d'une formation à une autre, et apparaissent comme relativement faibles dans leur globalité. Certaines formations affichent un bon taux de réussite et un faible taux d'abandon (par exemple le master *Journalisme*, le parcours *Littératures du monde, études comparatistes* du master *Littérature générale et comparée* avec un taux de réussite de 80 %), alors que d'autres sont plus problématiques, avec des taux de réussite assez bas pour un niveau de master sélectif (par exemple, un taux de réussite de 32 % durant les deux années dans le parcours *Études européennes* du master *Études européennes et internationales*). Les taux de réussite de la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* sont globalement corrects (de 60 à 75 % en moyenne) mais le fait qu'ils varient de 50 % à 100 % selon les parcours interroge sur la cohérence même de la mention. Le taux de réussite du master *Sciences sociales, coopération et développement en Amérique latine* est excellent en première année (92 %), mais diminue en deuxième année, car un certain nombre d'étudiants choisissent de faire leur deuxième année en deux ans, pour trois raisons : faire plus de stages (motif qui peut interroger au regard des dispositions de la loi sur les stages de 2014), avoir plus de temps pour faire des enquêtes de terrain en Amérique latine ou préparer un projet de thèse ou un projet professionnel. Le taux de réussite des étudiants de deuxième année de master (M2) est d'environ 33 % en une année, et de 50 % en deux ans, soit un taux de réussite global de 83 %. Par ailleurs, certains DAE évoquent un manque de fiabilité des données produites par l'établissement. L'établissement s'étant récemment doté d'un schéma directeur des systèmes d'information et du numérique pour les quatre prochains exercices (2022-2026), cette problématique de la fiabilité du système d'information (SI) sera probablement prise en compte dans les évolutions à venir. Mais il n'en reste pas moins que les équipes pédagogiques doivent bien davantage se pencher sur cette variable fondamentale, de façon à mieux en suivre les évolutions et à être en mesure de mettre en place si nécessaire les dispositifs d'aide à la réussite,

actuellement inexistant dans le 2^e cycle, puis de les évaluer et de les adapter au fil du temps. À titre d'exemple, citons les chiffres du master *Langues étrangères appliquées* où le taux d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS en M2 oscille entre 30,4 % en 2019-2020 et 50 % l'année suivante pour retomber à 26 % en 2021-2022. La disparité est moindre, mais tout aussi surprenante en première année de master (M1), avec un même taux qui passe de 35 % en 2019-2020 à 47,5 % l'année suivante pour redescendre à 38,3 % en 2021-2022 ; l'année 2020-2021 s'étant déroulée entièrement en distanciel du fait de la pandémie, les résultats de devoirs faits à la maison (au lieu de contrôles surveillés en temps limité) peuvent s'avérer bien meilleurs au niveau de la licence, d'où un taux de réussite en nette hausse, et cette explication peut également être avancée pour le deuxième cycle, même si les évaluations en master reposent plus largement sur des dossiers de recherche.

Le constat général est celui d'un manque de suivi et surtout d'analyse des données sur le parcours des étudiants, lorsqu'elles existent et qu'elles sont fiables. Les enquêtes de suivi du devenir des étudiants après le master sont opérées par l'OVE. Ceci conduit à une assez grande hétérogénéité au niveau des formations ; pour la plupart d'entre elles, le suivi est minimal et les responsables de formation reconnaissent que les étudiants répondent rarement aux sollicitations après leurs études, et que, malgré les relances, le taux de réponse aux enquêtes reste relativement faible. Si suivi il y a, les formations analysent le devenir de leurs étudiants uniquement par le biais des conseils de perfectionnement, sans que les outils de suivi comme ceux mis en place par l'OVE soient réellement utilisés au niveau de la composante de rattachement.

La plupart des formations restent en retard pour la mise en place de l'approche par compétences (APC), qui demeure à l'état d'intention pour le prochain contrat. Il faudra que l'établissement dresse, en amont du nouveau contrat, un cadre et un calendrier partagés de mise en œuvre de telle sorte que les équipes disposent des repères et de l'accompagnement nécessaires, notamment en ce qui concerne l'impact non négligeable d'une structuration des maquettes de formation en blocs de connaissances et de compétences sur les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances et des compétences. À l'exception de quelques formations pour lesquelles elle est déjà bien avancée (master *Information, communication, master Humanités numériques*), certaines formations ne la mentionnent même pas dans le dossier d'autoévaluation (master *Théâtre, master Lettres* par exemple). En ce qui concerne les méthodes pédagogiques innovantes mises en œuvre dans les formations, un certain nombre de formations mentionnent le « présentiel augmenté », sans que soit vraiment définie cette modalité pédagogique, ni en quoi elle enrichit l'enseignement-apprentissage. Certains dossiers d'autoévaluation sont particulièrement lacunaires sur les méthodes pédagogiques, à l'image du master *Sciences du langage*, du master *Littérature générale et comparée*, du master *Lettres*. À l'inverse, d'autres sont très précis, comme le master *Humanités numériques* ou le master *Littérature générale et comparée*, dont les conseils de perfectionnement, en outre, suivent attentivement le recrutement de leurs promotions, leurs difficultés ou leur réussite, et l'efficacité de la formation ; l'effectif restreint du master *Humanités numériques*, très spécialisé et professionnalisant, permet un accompagnement attentif des étudiants, via des enseignements méthodologiques et pratiques, le suivi des stages et des mémoires, et une pédagogie de projets. Les masters *Journalisme, Information, communication, Direction de projets ou établissements culturels, Cinéma et audiovisuel, Théâtre et Industries culturelles* proposent une variété de dispositifs et de pratiques pédagogiques tout au long du cursus : les étudiants se voient proposer différents formats d'enseignement, et une grande variété de méthodes pédagogiques (cours magistraux [CM], travaux dirigés [TD], conférences, ateliers de réalisation, etc.), voire divers lieux de formation ; ainsi, pour le master *Direction de projets ou établissements culturels*, la formation est assurée à travers de nombreux espaces culturels, tels des théâtres, des centres culturels, des musées, des lieux d'expositions, et des salles de concert.

Le fait que certaines formations, comme par exemple, le master *Sciences du langage*, ou le parcours *Littératures comparées européennes et extra-européennes* (nouvel intitulé 2023) du master *Littérature générale et comparée* et le parcours *Langue et littérature françaises* du master *Lettres*, soient proposées en présentiel et en distanciel est un atout incontestable pour les étudiants qui ne peuvent suivre la formation en présentiel pour diverses raisons (géographiques, financières, travail salarié, situation de handicap, etc.). Malheureusement, assez peu de formations ont développé l'hybridation ou ont recours à l'enseignement à distance, un point qui pourrait être amélioré lors de la prochaine accréditation afin de pouvoir accueillir un public étudiant qui en a besoin (étudiants en situation de handicap, étudiants en situation d'incarcération, étudiants en situation financière précaire qui ne peuvent loger sur Paris, etc.).

L'adossement des formations du 2^e cycle à la recherche

L'adossement à la recherche des formations du deuxième cycle de l'USN est globalement de bonne qualité (master *Industries culturelles, master Sciences du langage, master Cinéma et audiovisuel*), **voire de très bonne qualité** pour certaines formations (master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, master Sciences sociales, coopération et développement en Amérique latine/Latin American Studies, master Lettres, master Littérature générale et comparée, master Information, communication, master Journalisme, master Direction de projets ou établissements culturels*). Certaines formations affichent un adossement à la recherche perfectible, à l'image du master *Études européennes et internationales* et du master *Langues étrangères*

appliquées ; si cette dernière formation se situe un peu en retrait dans le domaine de l'adossement à la recherche, cela peut s'expliquer par le fait qu'elle vise une insertion professionnelle immédiate. Cependant, des formations ayant la même finalité, comme le master *Humanités numériques*, le master *Didactique des langues* ou le master *Traduction et interprétation*, offrent un très bon adossement à la recherche, les débouchés vers l'ingénierie de recherche ne faisant sens qu'adossés à une formation à la recherche et par la recherche.

La participation des enseignants-chercheurs aux formations est relativement bonne et importante quantitativement parlant dans les formations du deuxième cycle. La formation est assurée soit complètement par des enseignants-chercheurs : master *Lettres*, avec uniquement des professeurs des universités (PU), des maîtres de conférences (MCF) habilités à diriger des recherches (HDR), et quelques MCF non HDR pour des séminaires plus ponctuels ; master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* ; master *Sciences sociales, coopération et développement en Amérique latine/Latin American Studies*, etc., soit majoritairement par eux : master *Didactique des langues*, avec 52 enseignants-chercheurs et chercheurs intervenant dans la formation pour un total de 68 intervenants, les 16 autres étant des professionnels, ou assurée de façon équilibrée selon les spécificités des formations. Ainsi, dans le master *Humanités numériques*, 11 enseignants-chercheurs et chercheurs représentent les deux tiers de l'équipe pédagogique ; dans le master *Information, communication*, les enseignants-chercheurs assurent un peu plus de 50 % des heures de la formation, le reste relevant de la professionnalisation technique, assurée par des intervenants extérieurs ; dans le master *Direction de projets ou établissements culturels* 50 % des heures de formation sont assurés par des enseignants-chercheurs ; dans le master *Traduction et interprétation* et le master *Journalisme*, un tiers des enseignements est effectué par des enseignants-chercheurs. Il est difficile de se prononcer pour certaines formations en raison de l'absence d'indications sur la participation effective des enseignants-chercheurs à la formation (master *Sciences du langage*, par exemple). En revanche, dans le master *Langues étrangères appliquées*, l'équipe pédagogique estime que la formation souffre d'un sous-encadrement en enseignants-chercheurs avec 38 enseignants-chercheurs, qui assurent des heures dans la formation dans cinq parcours (dont un co-accrédité), sur un total de 125 enseignants permanents et pour près de 330 étudiants en 2021-2022.

La formation à et par la recherche est en général riche, voire très riche, pour l'ensemble des formations du deuxième cycle, et répond autant à l'objectif d'une insertion professionnelle immédiate qu'à celui d'une poursuite en doctorat. Toutes les formations intègrent, certes à divers degrés, des éléments de formation à et par la recherche, dans ses différents aspects. On pourra par exemple mettre l'accent sur le master *Littérature générale et comparée*, qui consacre 228 heures à la recherche (méthodologie de la recherche, séminaires de spécialité) sur un total de 390 heures de formation. Les aspects les plus attendus sont présents dans l'intégralité des formations : la rédaction d'un mémoire de recherche, à mener pendant les deux années du cycle, des modules consacrés à la recherche et/ou à la méthodologie documentaire, de formation à la recherche, ainsi qu'une sensibilisation à l'intégrité scientifique. Si le lien entre les formations et les unités de recherche dont elles dépendent est avéré, il est parfois assez restreint, même si le RAE annonce la mise en place récente d'une initiation à la recherche dès la troisième année de licence, comme en master : par exemple, le master *Lettres* et le master *Littérature générale et comparée* offrent la possibilité aux étudiants de suivre les manifestations scientifiques des unités de recherche, mais le rôle des étudiants reste assez passif et aucun stage recherche n'est offert par les unités de recherche (on notera cependant un effort dans ce sens pour le master *Littérature générale et comparée*).

Certaines formations, en revanche, mettent en œuvre une formation par la recherche plus poussée, grâce à une participation effective des étudiants aux activités des unités de recherche. Ainsi, dans le master *Didactique des langues*, les étudiants contribuent à des activités de recherche, notamment par la constitution de corpus dans le cadre de projets financés. Le master *Sciences du langage* et les unités de recherche auxquelles il est adossé mettent en place, à l'intention des étudiants, un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche, notamment par le biais de journées de présentation de l'avancement des travaux de M2, de cours sur l'éthique scientifique et les ressources bibliographiques. Le master *Humanités numériques* propose divers dispositifs innovants : outre le projet de recherche individuel en vue de leur mémoire, les travaux que les étudiants remettent pour l'évaluation des séminaires sont systématiquement en lien avec les projets de recherche menés par les EC et chercheurs (participation à des projets d'édition numérique, par exemple). Le master *Information, communication* encourage également la participation des étudiants à la vie scientifique de l'université : leurs participations aux colloques et aux journées d'études de l'unité de recherche de rattachement de la formation sont reconnues comme éléments du cursus. Le master *Industries culturelles* propose régulièrement des stages recherche en fonction des projets de recherche que mènent les enseignants-chercheurs de la formation. Certaines formations ne sont pas encore à ce niveau d'inclusion, mais y travaillent (master *Études européennes et internationales*, par exemple). Si les objectifs de certaines formations visant une insertion professionnelle immédiate peuvent expliquer un moindre investissement à ce niveau (master *Langues étrangères appliquées* par exemple, pour lequel les unités de recherche de rattachement des enseignants-chercheurs ne sont pas explicitement partie prenante du dispositif de formation), et que l'offre de séminaires ou d'enseignements de méthodologie est assez limitée, les apports méthodologiques étant plutôt assurés dans le cadre de cours pratiques, il est cependant primordial de ne pas délaisser cet aspect de la formation en

deuxième cycle. Le master *Humanités numériques* tout particulièrement montre qu'il est possible de concilier une attention forte à la formation à la recherche et une finalité d'insertion professionnelle immédiate.

La poursuite d'étude des étudiants en doctorat est un objectif clairement affiché pour certaines formations, même si la poursuite en doctorat et les réussites aux concours ne sont que peu documentées dans la plupart des dossiers d'autoévaluation. Ainsi, le master *Lettres* et le master *Littérature générale et comparée* l'indiquent clairement, ce qui n'est absolument pas le cas pour la majorité des autres formations ; généralement, même si cet objectif n'est pas explicitement affiché, les formations du deuxième cycle de l'USN, essentiellement celles orientées vers les métiers de la recherche (les autres formations visant à une insertion professionnelle immédiate), permettent cette poursuite en doctorat du fait de leur qualité.

La professionnalisation des formations du 2^e cycle

La professionnalisation des formations du deuxième cycle est très hétérogène selon les mentions et, en général, celles-ci sont peu ouvertes à la formation tout au long de la vie par le biais de la formation continue. Alors que l'un des axes stratégiques de l'établissement est le développement de l'ouverture vers les milieux socio-économiques, force est de constater que cette ouverture ne se matérialise pas de façon identique selon les formations, et que le développement des liens de l'établissement avec les milieux socio-économiques fait face à un degré de mobilisation très disparate selon les formations. Certains masters excellent cependant dans ce domaine grâce à des appuis sur des réseaux entrepreneuriaux et institutionnels (souvent culturels). Dans ce cas, des liens forts et des partenariats sont entretenus avec le monde social, économique et culturel (master *Langues étrangères appliquées*, master *Humanités numériques*, master *Direction de projets ou établissements culturels*, master *Information, communication*, master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, master *Sciences sociales, coopération et développement en Amérique latine/Latin American Studies* par exemple). On citera également le master *Cinéma et audiovisuel* qui entretient de très nombreuses conventions et relations partenariales avec le monde socio-économique du cinéma et des médias, offrant ainsi à ses étudiants des stages, des services civiques, et qui peuvent aussi déboucher sur des emplois, mais aussi des interventions au sein de la formation, ou le master *Théâtre* qui bénéficie du soutien de plus d'une vingtaine de théâtres et entreprises de spectacles parisiens et franciliens qui sont autant de structures qui accueillent chaque année des étudiants de la formation. Certaines formations en revanche ne témoignent pas d'une grande appétence pour cette ouverture (master *Lettres*, master *Sciences du langage*).

Ce constat se retrouve dans la place réservée aux interventions des professionnels dans l'enseignement. L'éventail de la proportion de ces intervenants professionnels, en nombre comme en heures (généralement, on déplore que le nombre d'heures réalisées par les professionnels ne soit pas renseigné dans les DAE, par exemple pour le master *Sciences du langage*), est extrêmement variable d'une formation à l'autre, parfois d'un parcours à l'autre, certaines formations n'en faisant intervenir aucun (master *Lettres*, sauf pour le parcours visant une insertion immédiate *LATERP*), ce qui peut plus facilement s'envisager pour des formations assez classiques et orientées essentiellement (mais pas uniquement) vers les métiers de la recherche et/ou de l'enseignement, qui comprennent *de facto* des professionnels de ces métiers, même si ceci demeure une obligation réglementaire. Cependant, pour les étudiants du master *Lettres* ne visant ni l'enseignement ni la recherche mais les métiers de la culture au sens large, aucun professionnel (écrivains, libraires, journalistes, éditeurs, etc.) n'est associé aux activités pédagogiques, aucun stage n'est requis (sauf en M2 du parcours 3, *Arts, écriture, médias*), aucune formation à la création d'entreprise n'est proposée. En revanche, l'intervention de professionnels est avérée dans plusieurs formations essentiellement à visée professionnalisante : une centaine d'intervenants, en plus de sept enseignants-chercheurs associés ou invités (PAST), interviennent dans le master *Traduction et interprétation* ; 50 % de professionnels participent au master *Direction de projets ou établissements culturels* qui a noué de nombreux partenariats avec le monde de la culture et du spectacle au plan local, national et même international, le point d'orgue en est constitué par la création d'une chaire UNESCO pour l'étude de la diversité muséale ; le master *Industries culturelles* qui a créé un partenariat avec l'École Duperré et l'Institut des métiers d'excellence du groupe LVMH, renforçant cette professionnalisation avec le secteur du luxe ; le master *Information, communication* dont la part conséquente de professionnels intervenants dans l'équipe pédagogique favorise l'insertion professionnelle des étudiants ; le master *Langues étrangères appliquées* comportant 73 intervenants professionnels qui assurent 62 % de la formation, en appui des 38 enseignants-chercheurs, pour les unités d'enseignement (UE) de montage et de suivi de projets, entre autres éléments pertinents de professionnalisation. Trop peu de mentions évoquent également les intégrations possibles par validation des acquis de l'expérience ou des acquis professionnels, souvent peu nombreuses, et encore moins la formation tout au long de la vie.

Ce constat se retrouve aussi dans la place accordée aux stages dans certaines formations, leur durée variant considérablement d'une formation à une autre (par exemple les périodes de stages vont de 6 semaines pour le master *Traduction et interprétation* à 50 semaines pour le master *Journalisme*, et le master *Littérature générale et comparée* n'a aucun stage professionnalisant obligatoire, comme la plupart des masters étant plus orientés vers la recherche).

Malgré une ouverture professionnelle inégale, de nombreuses formations ont de bons taux d'insertion professionnelle. Le master *Traduction et interprétation*, avec un taux d'insertion professionnelle de 100 % pour le parcours *Langue des signes française*, le master *Didactique des langues*, essentiellement dans les métiers de l'enseignement, le master *Littérature générale et comparée*, où 44,5 % des étudiants ont un emploi à 18 mois, et 44,5 % poursuivent leurs études, master *Journalisme*, dont aucun des étudiants diplômés ne poursuit ses études au cours des trois années de la période d'évaluation. Quelques-unes doivent néanmoins s'interroger sur des taux faibles et surtout sur l'adéquation à la nature et la stabilité de l'emploi et le niveau de qualification ; c'est le cas du parcours du master *Cinéma et audiovisuel : Études cinématographiques et audiovisuelles* (sur 62 répondants, 46 déclarent ne pas être satisfaits de leur emploi). Le problème principal demeure le manque de suivi et d'analyse des données issues de l'OVE relatives à l'insertion professionnelle des diplômés pour une partie importante des formations. Si les enquêtes d'insertion menées par l'établissement sont mises à disposition des équipes pédagogiques ou des conseils de perfectionnement qui en contestent parfois les résultats, et si elles sont parfois prises en compte dans l'évolution de l'offre de formation, il reste que les dossiers d'autoévaluation ne comportent souvent aucune analyse de ces données, ce qui est pourtant nécessaire pour la mesure de la qualité de la formation et de son adaptation aux milieux socio-économiques.

L'ouverture à la formation tout au long de la vie en deuxième cycle est assez restreinte : la majorité des formations n'ont pas de politique pour la formation continue et pratiquent au mieux le cas par cas. Certaines confondent enseignement à distance et ouverture au public de la formation continue (master *Sciences du langage*, par exemple). Une exception notable est le master *Industries culturelles* qui est l'une des rares formations professionnalisantes dans le système public français à proposer un master dans ce domaine, en alternance, avec un positionnement des industries créatives et du luxe, et des éléments de professionnalisation clairement intégrés au cours du cursus. En ce qui concerne l'alternance, on note une augmentation des formations de master la proposant : le master *Traitement automatique des langues* a bien développé l'alternance (sept alternants chaque année), ainsi que le parcours *Métiers de la production théâtrale* du master *Théâtre* ouvert à l'alternance. Lors du contrat, plusieurs parcours de M2 ont ainsi bénéficié de la mise en place de l'apprentissage dans les départements de Communication, de Médiation culturelle, de Cinéma et audiovisuel, et de Littérature et linguistiques françaises et latines.

L'internationalisation des formations du 2^e cycle

L'internationalisation de l'offre de formation et des parcours des étudiants du deuxième cycle est bien développée. L'établissement offre de nombreux doubles diplômes au niveau master, communique auprès des étudiants désireux de profiter d'une mobilité internationale par le biais des Welcome days, et certains diplômes apparaissent comme exemplaires du point de vue de leur ouverture à l'international, tel que le master *Sciences sociales, coopération et développement en Amérique latine/Latin American Studies*, labellisé Erasmus Mundus, qui mentionne plusieurs partenariats internationaux actifs et cinq co-diplomations internationales (en plus de deux en cours de finalisation) : chaque année, huit professeurs invités d'Amérique latine, d'Amérique du Nord et d'Europe et trois chercheurs invités participent aux séminaires de recherche et aux enseignements ; 40 % des étudiants du master proviennent de l'Amérique latine et 10 à 15 % sont ressortissants d'autres pays européens, avec une bonne mobilité sortante des enseignants (six par an) et une mobilité étudiante sortante de 30 étudiants (2021-2022). Au cours de la période 2019-2022, les étudiants internationaux représentent 23 % environ des effectifs contre 30 % pour la période précédente (cette période étant marquée par la crise sanitaire et l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants non européens). Le master *Traduction et interprétation* a une grande visibilité sur la scène internationale avec 18 % d'étudiants internationaux et des parcours labellisés. On notera aussi le parcours *franco-germanique* proposé par le master *Journalisme*, ou le parcours international *IMACS* du master *Cinéma et audiovisuel*. Certains parcours pourraient renforcer leur internationalisation, au regard de leur finalité, comme le master *Études internationales et européennes* ou le master *Direction de projets ou établissements culturels* qui ne possède qu'un seul parcours *Géopolitique de l'art et de la culture* très internationalisé : il a mis en place une co-diplomation avec une université d'arts de Buenos Aires en Argentine, 1/5 de ses promotions est constitué d'étudiants étrangers, et il permet un échange d'étudiants qui profite à environ 1/3 des inscrits et pour lequel environ ; les données quantitatives montrent toutefois que les mobilités sortantes (au nombre de 10 en 2021-2022) et les mobilités entrantes (au nombre de 5 en 2021-2022) sont faibles au niveau de la mention.

Outre les enseignements de langues étrangères, la majorité des formations intègrent un dispositif de préparation à la mobilité, notamment via un accompagnement ciblé pour inciter et préparer à la mobilité sortante qui reste cependant assez faible, ce qui est d'autant plus surprenant qu'il existe des dispositifs d'appui à l'internationalisation des formations et des parcours étudiants, avec une certaine hétérogénéité selon les parcours. La grande majorité des formations proposent *a minima* l'anglais comme langue étrangère (par exemple le master *Information, communication*, ou le master *Industries culturelles* qui proposent aussi des cours disciplinaires en anglais, etc.), cette concentration linguistique très forte autour de l'anglais au détriment d'autres langues vivantes notamment stratégiques dans certains domaines pouvant être problématique. Certaines

formations proposent un choix plus important de langues étrangères (masters *Journalisme, Industries culturelles* pour le parcours *Industries créatives et médiation numérique*). Pour le master *Direction de projets ou établissements culturels*, si, dans la totalité des six parcours, des enseignements en anglais comme langue vivante 1 sont dispensés, aucun autre parcours, à l'exception du parcours *Géopolitique de l'art et de la culture*, n'impose aux étudiants de suivre une deuxième langue vivante, alors que ce serait réellement utile pour un master visant les métiers de la culture. Un accompagnement plus robuste des étudiants souhaitant effectuer une mobilité de stage serait bienvenu, éventuellement en prévoyant une unité d'enseignement de préparation à la mobilité en première année de master, voire en déployant un dispositif d'accompagnement financier en complément des aides financières existantes.

Si la mobilité internationale entrante et sortante existe et est possible à l'USN, elle est déséquilibrée et asymétrique. Les taux de mobilité entrante sont tout à fait corrects, mais les taux de mobilité sortante demeurent assez bas pour un établissement de cette renommée, comme si les étudiants ne saisissaient pas l'intérêt d'une année d'étude ou une période de stage à l'étranger. C'est le cas du master *Littérature générale et comparée* ou du master *Lettres* où la mobilité entrante représente plus de 20 % des effectifs (tous parcours confondus), tandis que la mobilité sortante est quasi inexistante (2 % à 5 % en incluant le parcours de double master européen) ; du master *Didactique des langues* qui a un pourcentage important d'étudiants internationaux (proche de 19 % en 2019 ; autour de 16 % en 2021-2022) mais un nombre très faible d'étudiants concernés par des mobilités sortantes (deux étudiants en 2019-2020, trois et cinq les deux années suivantes) ; ou encore du master *Sciences du langage* qui inclut des mobilités entrantes (une dizaine d'étudiants en mobilité entrante par an, ce qui représente un chiffre assez élevé) mais dont la mobilité sortante des étudiants reste très limitée (deux mobilités sortantes pendant trois ans, entre 2019 et 2022). Le master *Traitement automatique des langues* affiche même une mobilité sortante nulle au cours des trois années de la période d'évaluation (2019-2022), ce qui ne peut que surprendre pour un master orienté vers les langues et cultures étrangères. On ne peut également qu'être surpris par la faible proportion d'étudiants internationaux et de mobilités, notamment sortantes, pour une mention explicitement centrée sur les questions internationales qu'est le master *Études européennes et internationales* ou le master *Langues étrangères appliquées* qui enregistre des mobilités entrantes et sortantes de très faible ampleur : cinq mobilités sortantes, toutes en 2021-2022 pour les parcours de l'université Sorbonne Nouvelle, et 11 mobilités entrantes en tout, toutes intervenues au cours des deux dernières années d'observation. Le constat est identique pour le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* pour lequel la mobilité sortante reste très faible (en 2021-2022, 25 étudiants sur un total de 639 soit 4,5 %).

Si la crise sanitaire due à la pandémie de COVID-19, qui a eu lieu dans la période de référence, ou les difficultés financières croissantes des étudiants peuvent expliquer en partie ces faibles taux de mobilité sortante, l'établissement doit cependant s'emparer de cette question. Il pourrait, pour pallier la précarité étudiante et stimuler la mobilité sortante, proposer des bourses sur critères sociaux par exemple, comme le font certains établissements. La mobilité étudiante sortante, de courte ou longue durée, pourrait également être stimulée dans le cadre des échanges Erasmus, stages à l'étranger, co-diplomations et doubles diplômes, ainsi que la mobilité entrante. Pour certaines formations, la possibilité de stage à l'étranger apparaît comme la forme minimale de l'ouverture à l'international, ce qui est faible pour une « université des cultures », mais qui peut s'expliquer pour certaines, comme le master *Humanités numériques* dont les enseignements très spécialisés ne permettent pas aux étudiants de trouver des enseignements équivalents dans la plupart des pays avec lesquels l'USN a des conventions de partenariat.

Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 2^e cycle

Au cours du contrat actuel, l'établissement a progressé dans le domaine du pilotage des formations du 2^e cycle, tant d'un point de vue qualitatif que financier, que de l'amélioration continue des formations de ce cycle. On salue la volonté de l'établissement de revoir ses pratiques en matière de suivi des cohortes, de suivi de la soutenabilité de l'offre et d'efficacité des dispositifs d'amélioration continue et d'avoir engagé une dynamique dans ce sens depuis deux ans. Cette orientation devrait permettre aux équipes pédagogiques de master de mieux suivre et analyser les cohortes d'étudiants, que ce soit en termes de réussite, de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle. De la même manière, le suivi du coût de l'offre de formation du 2^e cycle devrait pouvoir être également amélioré, car les rapports d'autoévaluation font apparaître une capacité perfectible des composantes et des équipes pédagogiques à s'emparer de cette question. On estime judicieuse à ce propos la réorganisation administrative toute récente qui va davantage rattacher le service chargé du suivi de la masse salariale à la direction générale des services et permettre de mettre à disposition des composantes les outils de suivi dont elles sont aujourd'hui dépourvues.

Au-delà de ces progrès, il convient de relever quelques points d'attention. Il ressort du bilan de l'évaluation que la place des étudiants dans le pilotage et la gouvernance des formations du 2^e cycle est restreinte au minimum pour la majorité des formations, et que ce sont essentiellement les équipes pédagogiques qui pilotent les

changements de maquettes et les évolutions pédagogiques éventuelles dans ce cycle. Plus généralement, la qualité du pilotage des formations du 2^e cycle est laissée à l'appréciation de chaque équipe pédagogique, en l'absence d'un dispositif central structuré au niveau de l'établissement, ce qui entraîne beaucoup d'hétérogénéités selon les formations. Avec trois UFR, l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL) et l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT), l'établissement doit pouvoir s'appuyer, pour le 2^e cycle, sur un échelon de pilotage, entendu ici comme le suivi du coût de l'offre de formation, en lien direct avec les composantes. Une telle évolution devrait permettre, au-delà de la gouvernance, et si les composantes et les responsables des formations sont associés et parties prenantes, de faciliter une appropriation collective du pilotage des formations, voire à terme, à l'issue d'une phase d'apprentissage collectif, une subsidiarité dans la prise de décision sur un certain nombre d'opérations routinières du suivi du coût de l'offre de formation du 2^e cycle, afin que le rôle des responsables pédagogiques ne se limite pas uniquement à gérer les flux d'étudiants et leur répartition dans les cours et les séminaires existants sans possibilité de suivre la soutenabilité financière des formations.

Ce dernier point interroge particulièrement pour les parcours sans effectifs ou ayant très peu d'étudiants (par exemple, quatre étudiants en M1 et deux en M2 dans le master *Études européennes et internationales* dont le parcours *Mondes germanophones* ne trouve pas son public et dont la pérennisation doit être questionnée). La plupart des formations ne disposent pas des éléments nécessaires pour engager un processus de pilotage, à l'image par exemple du master *Sciences du langage* qui ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le dossier d'autoévaluation fait état d'un sous-encadrement en personnels statutaires, mais aucune donnée chiffrée n'est indiquée dans le dossier qui mentionne cependant que l'équipe pédagogique n'a aucune visibilité sur les coûts (absence d'outils et d'indicateurs mis à disposition). C'est néanmoins déjà le cas pour certaines formations, comme le master *Humanités numériques*, qui a acquis une culture du pilotage et de l'autoévaluation en prenant en compte les coûts de la formation pour établir ses maquettes pédagogiques et les faire évoluer, et repose sur un nombre significatif de mutualisations de séminaires (conjuguant économie budgétaire et pertinence disciplinaire), de même que sur le recours à un vivier important de professionnels extérieurs vacataires.

Ces carences au niveau du pilotage des formations ne sont pas sans effet sur l'appropriation, par les équipes de formation du 2^e cycle, du pilotage et du suivi qualitatif des candidatures, des inscrits et des diplômés. Le travail fourni par l'Observatoire de la vie étudiante est d'une qualité remarquable concernant les enquêtes annuelles d'insertion professionnelle à 30 mois. Ces enquêtes sont communiquées aux responsables de formation et aux étudiants ayant répondu, mais on regrette que les résultats ne nourrissent pas davantage la réflexion au sein des conseils de perfectionnement du 2^e cycle. Les dossiers d'autoévaluation et les procès-verbaux des conseils de perfectionnement montrent que les données produites par l'OVE sont somme toute assez peu discutées ou analysées dans une perspective d'amélioration continue des formations. Si le master *Traduction et interprétation* dispose d'un processus d'évaluation interne à plusieurs niveaux (un conseil de gestion, un comité de direction et un conseil de perfectionnement dûment constitué) ou si le master *Sciences sociales, coopération et développement en Amérique latine/American Latin Studies* dispose d'un processus d'évaluation interne à plusieurs niveaux (un conseil de gestion bi-annuel, un comité de direction mensuel et un conseil de perfectionnement dûment constitué et actif depuis plusieurs années, avec tous les deux ans, un conseil de perfectionnement élargi avec la ministre des Relations extérieures de la Colombie, l'ambassadeur de France et le conseiller de coopération et d'action culturelle), ce n'est pas le cas de toutes les formations, et la qualité de l'amélioration continue des formations est parfois difficile à évaluer en raison de l'absence d'indicateurs (déploiement hétérogène de l'évaluation des enseignements par les étudiants, acteurs manquants dans la composition de certains conseils de perfectionnement, manque d'analyse de leurs conclusions).

La plupart des formations disposent maintenant de conseils de perfectionnement dûment composés. C'est le cas par exemple pour le master *Didactique des langues*, le master *Information, communication*, ou le master *Humanités numériques* qui permet du fait de ses petits effectifs d'évaluer facilement, par des échanges directs avec les étudiants et les professionnels extérieurs, ainsi qu'au sein de son conseil de perfectionnement, l'efficacité de sa formation, son adaptation aux besoins du terrain, ou les difficultés des étudiants, intégrant ces « retours » dans un processus d'amélioration continue. Il en est de même pour le master *Littérature générale et comparée* dont le conseil de perfectionnement effectue une véritable collecte des indicateurs chiffrés pour suivre les effectifs et la réussite des étudiants, mais qui ne bénéficie pas plus que les autres formations de l'USN d'éléments sur le coût et la soutenabilité de la formation. Certains conseils de perfectionnement ne répondent toutefois pas encore aux exigences légales quant à leur composition. Par exemple, le conseil de perfectionnement du master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* est constitué au niveau des parcours et non pas de la mention, empêchant toute visibilité et tout pilotage à ce niveau, et il y a une sous-représentation des étudiants par rapport à la multiplicité des parcours ; le même problème d'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention se retrouve pour le master *Langues étrangères appliquées* ; le master *Études européennes et internationales* ne parvient pas à mobiliser de façon pérenne des professionnels dans son conseil de perfectionnement, tout comme le master *Direction de projets* ou

établissements culturels, qui ne fait pas apparaître non plus de représentants étudiants. Ces manquements justifieraient que l'établissement formalise un cadrage de ces conseils de perfectionnement en rappelant les principes réglementaires de composition, en invitant à leur tenue régulière (annuelle) et en exigeant la présentation de la synthèse des travaux de ces conseils et de leurs conclusions en conseil de composante d'abord, puis en CFVU.

L'évaluation par les étudiants des formations et des enseignements est également très hétérogène selon les formations. Il est constaté en effet une absence d'évaluation formalisée et généralisée des enseignements et de la formation par les étudiants au niveau de l'établissement. Ainsi, elle est absente, comme dans le master *Langues étrangères appliquées*, même si elle se résume généralement à une évaluation, pour chaque enseignant volontaire, de ses cours individuels, sans réelle structuration au niveau de l'établissement (par exemple le master *Didactique des langues*, le master *Industries culturelles*, le master *Information, communication*, le master *Journalisme*, le master *Traduction et interprétation*, etc.). Bien que l'établissement propose depuis peu une évaluation des enseignements à tout enseignant qui en fait la demande, les résultats de ces évaluations ne sont accessibles qu'aux enseignants concernés, et on doute que ceci puisse avoir un effet d'amélioration sur la formation dans son ensemble, étant donné qu'aucun outil d'évaluation globale centralisé n'a encore été déployé dans l'ensemble de l'établissement. Pour remédier à cette situation, l'établissement expérimente depuis 2022 un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants, mis en place en 2020 et 2021, et un cadre a été acté en CFVU pour le déploiement progressif de la démarche. Ces initiatives, dans la mesure où le soin est pris de faire adhérer la communauté universitaire et de l'associer à la conception des dispositifs, pourront profitablement être pérennisées et systématisées à l'avenir. L'évaluation des enseignements devrait en effet nourrir le travail de suivi du conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formations du 2^e cycle variée, riche et cohérente dans les domaines Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales ;
- Des formations reconnues non seulement en France mais aussi à l'international, preuve de leur attractivité ;
- Une articulation cohérente entre la licence et le master en matière de thématiques disciplinaires ;
- Une formation à et par la recherche globalement très riche et variée.
- Un environnement central au niveau géographique, un milieu culturel propice à l'enseignement et à la recherche, et de nombreuses co-accréditations avec d'autres établissements parisiens.

Points faibles

- Une structuration des formations qui dépend encore trop des composantes et qui n'est pas pilotée par la gouvernance ;
- Un suivi et une analyse par les équipes pédagogiques des résultats des parcours des étudiants (réussite, insertion professionnelle poursuite d'études à la sortie du master) souvent déficients ;
- Des conseils de perfectionnements perfectibles en ce qui concerne leur composition et leur rôle pour certaines formations ;
- Une absence d'évaluation systématique des enseignements et des formations au niveau du 2^e cycle ;
- Des mobilités sortantes qui restent généralement assez faibles et qui pourraient être augmentées ;
- Une mise en place de l'approche par compétences encore trop timide dans la majorité des formations ;
- Une approche embryonnaire pour la formation continue dans la majorité des formations.

Recommandations

- Renforcer le pilotage de la structuration des formations du 2^e cycle au niveau de la gouvernance, ce dernier dépendant encore trop des composantes qui, assez paradoxalement, n'ont pas les moyens et/ou les outils pour évaluer la soutenabilité financière et l'efficacité des formations.
- Mettre en place en central une réelle diffusion et une exploitation des données du suivi des parcours des étudiants (réussite, poursuite d'études, insertion professionnelle à la sortie du master), pour une meilleure analyse de ces derniers par les responsables de formations du 2^e cycle.
- S'assurer de la composition et du rôle des conseils de perfectionnement afin que ces derniers jouent réellement leur rôle de suivi et d'amélioration continue des formations du 2^e cycle.
- Poursuivre dans la voie expérimentée récemment par les enseignants en matière d'évaluation des enseignements et des formations en s'assurant que les résultats de ces enquêtes seront dûment analysés par les conseils de perfectionnement.
- Mettre en place une politique incitative forte pour renforcer l'internationalisation des formations, essentiellement en ce qui concerne la mobilité sortante.
- Accélérer la mise en place de l'approche par compétences dans la majorité des formations du 2^e cycle.
- Développer les possibilités d'ouverture des masters à la formation continue.

Points d'attention transversaux

Le comité soulève les points d'attention transversaux suivants relatifs à plusieurs critères d'accréditation défectueux dans une proportion importante des formations du cycle.

- Absence pour l'ensemble des formations du 2^e cycle d'un soutien resserré de la gouvernance en matière de pilotage et d'amélioration continue des formations (indicateurs et outils mis à disposition des responsables de formation en vue de leur analyse par les conseils de conseil de perfectionnement) ;
- Absence de systématisation de l'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants.
- Absence de suivi et d'analyse par les équipes pédagogiques des enquêtes sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.

Points d'attention sur les formations

Les formations suivantes présentent des points d'attention dans leur évaluation car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défectueux. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Arts, lettres, langues :

- *Master Langues étrangères appliquées* (co-accréditation avec l'université Sorbonne Paris Nord) : un pilotage insuffisant entre les deux établissements co-accrédités à l'échelle de la mention.
- *Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* : un manque de lisibilité de la structure de la mention qui nuit à son pilotage et à sa cohérence.

Domaine Sciences humaines et sociales :

- *Master Études européennes et internationales* : la formation a un défaut d'attractivité pour le parcours *Études européennes - mondes germanophones* (aucun étudiant au cours de la période de référence).
- *Master Sciences du langage* (co-accréditation avec l'Institut national des langues et civilisations orientales - Inalco) : participation des enseignants-chercheurs à la formation et nombre d'heures réalisées par les professionnels non attestés ; absence de suivi de l'attractivité de la formation et du devenir (poursuite d'étude et insertion professionnelle) des étudiants.
- *Master Traitement automatique des langues* (co-accréditation avec l'Institut national des langues et civilisations orientales - Inalco et l'université Paris Nanterre) : absence d'analyse et de suivi de la réussite des étudiants.

Rapports des formations

MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Établissement

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Présentation de la formation

Le master *Cinéma et audiovisuel*, est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts & médias (AEM) de l'université Sorbonne Nouvelle (USN). Il est composé de quatre parcours fortement caractérisés : le parcours *Études cinématographiques et audiovisuelles (ECA)*, parcours interdisciplinaire opéré avec l'École normale supérieure (ENS) et en partenariat avec Université Paris Cité, offrant une capacité d'accueil de 125 places en master 1 (M1) ; le parcours *Didactique de l'image : production d'outils, arts de la transmission*, créé en 2007, limité à 20 étudiants en M1, ouvert à l'alternance dès le M1 ; le parcours *Pratiques contemporaines de l'image* ou, en anglais : *International Master in Audiovisual and cinema Studies (IMACS)*, parcours international et interdisciplinaire aux capacités d'accueil très sélectives, offrant cinq places en M1 aux étudiants de l'USN et le parcours *Production audiovisuelle et éditorialisation (PAE)*, de création récente (2019) par mutualisation d'enseignements avec plusieurs parcours de master de l'UFR Arts & médias mais aussi de l'Institut de la communication et des médias (ICM), est limité à 15 places en M1, et ouvert à l'alternance en M2.

Ce master forme environ 300 étudiants par an au sein de ses parcours aux capacités d'accueil différenciées. Le nombre d'heures d'enseignement varie selon les parcours (de 408 heures d'enseignement par étudiant pour le parcours généraliste ECA, à 739 heures pour le parcours plus professionnalisant PAE auxquelles s'ajoutent des activités pédagogiques : rencontres professionnelles, suivi du mémoire et du projet professionnel, stage, et avec une volumétrie de plus de 1100 heures pour les parcours à forte dimension professionnalisante.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Cinéma et audiovisuel* est en excellente adéquation avec la stratégie de l'établissement. La formation s'inscrit dans les ambitions, orientations pédagogiques et priorités thématiques de l'établissement en ce qui concerne les approches artistiques et culturelles tout en prévoyant des mutualisations et actions conjointes entre départements et universités du site parisien d'une part, mais également entre la formation et des structures publiques tels des festivals ou centres d'archives. La formation est construite dans le continuum de la licence *Cinéma et audiovisuel* ainsi qu'en cohérence et complémentarité avec les autres formations de l'UFR Arts & médias (notamment par des mutualisations avec le master *Industries culturelles*) ainsi qu'avec les formations des autres UFR de l'USN : elle offre des poursuites d'études spécialisées aux diplômés de la licence *Cinéma et audiovisuel* de l'USN mais elle accueille également des diplômés d'autres licences, selon leur projet de recherche, le tronc commun de M1 offrant des enseignements de base en méthodologie de la recherche en cinéma et audiovisuel, et en analyse filmique. Les quatre parcours du master, bien que différenciés dans leurs objectifs de spécialisation, partagent en effet au premier semestre du M1 un tronc commun constitué par plusieurs séminaires mutualisés (les semestres suivants étant plus différenciés, selon le principe de la spécialisation progressive) et des enseignements transversaux : langue vivante, recherche documentaire, informatique et « ouverture professionnelle ». Enfin, la formation s'inscrit dans le continuum LMD, son adossement à deux unités de recherche spécialisées permettant une poursuite d'études au niveau doctoral.

Les partenariats académiques locaux et régionaux enrichissent de manière significative la formation : le parcours ECA, opéré avec l'ENS, bénéficie de partenariats avec Université Paris Cité et Sorbonne Université, le partenariat avec Sorbonne Université étant amené à se renforcer dans le cadre de Sorbonne Alliance. Quant au parcours PAE, il interagit avec le Labex Industries culturelles et Création artistique (ICCA) dont l'Institut de recherche sur le cinéma et l'audiovisuel (IRCAV), l'un des deux laboratoires de rattachement du master, est membre fondateur.

La formation est significativement ouverte à l'international, conformément à ce que l'établissement promet.

Si les étudiants des quatre parcours du master peuvent envisager des séjours d'un semestre ou deux à l'étranger, la spécificité du master *Cinéma et audiovisuel* est de dédier un parcours à l'international, le parcours IMACS, qui forme, à un niveau d'excellence internationale, un nombre limité d'étudiants (une dizaine par an) au sein d'un réseau de 16 universités partenaires [parmi lesquelles 11 sont européennes ainsi qu'au Canada (Québec)]. Le parcours de master IMACS s'enrichit des spécialités très diverses de chaque université partenaire. Bien que

les données chiffrées ne soient pas très précises dans le dossier d'autoévaluation (DAE), le nombre d'étudiants internationaux accueillis dans le parcours international IMACS s'établit sur la période de référence (2019-2020, 2020-2021, puis 2021-2022) à 14, 8, puis 13 (pour un effectif global de 26, 22, puis 27 inscrits administratifs sur les deux niveaux M1 et M2), soit environ 50 % de l'effectif (si l'on excepte l'année 2020-2021 caractérisée par la pandémie, la fermeture des frontières et diverses entraves à la mobilité), ce qui est particulièrement remarquable. Quant aux mobilités sortantes (20, 9, 22), qui semblent concerner l'ensemble du master (donc les quatre parcours), elles représentent 7 % de l'effectif total (305, 320, 317 étudiants), ce qui semble finalement assez peu, hormis le parcours IMACS.

L'adossement à la recherche est caractérisé, de façon classique, par l'articulation de la formation avec les unités de recherche, l'IRCAV (UR 185) et le Laboratoire International de Recherches en Arts (LIRA, UR 7343) couvrant l'ensemble de la recherche en arts. Dans les quatre parcours du master, une formation à la recherche documentaire est assurée en tronc commun. La formation est encadrée par 28 enseignants-chercheurs titulaires ; une formation à la recherche en méthodologie est assurée, selon les approches disciplinaires de l'équipe enseignante ; les masterants sont invités (comme les doctorants) à participer aux séminaires de recherche et aux nombreuses manifestations scientifiques organisées par les unités de recherche auxquelles sont affiliés les EC (UR IRCAV et LIRA). Dans les parcours *Didactique de l'image* et *PAE*, le mémoire est articulé à l'expérience professionnelle acquise dans le cadre des stages ou du contrat en alternance, la formation à la recherche étant ainsi bien adaptée à la finalité de ces parcours. Par ailleurs, des séminaires permettent une formation spécifique au travail sur les archives, à la programmation, au commissariat d'exposition, ou encore à la recherche-création, en fonction du projet professionnel des masterants.

Le master *Cinéma et audiovisuel* bénéficie des liens forts avec le monde social et économique et prend en compte les débouchés professionnels dans la définition de ses parcours. Le master entretient de très nombreuses conventions et relations partenariales avec le monde socio-économique du cinéma et des médias, qui offrent à ses étudiants des stages, des services civiques, et qui peuvent aussi déboucher sur des emplois, mais aussi des interventions au sein de la formation : le Musée du Louvre, la Cinémathèque française, le CLEMI (Centre de Liaison d'Éducation aux Médias et à l'Information), le réseau Canopée, Cinémas 93, les Enfants de cinéma, Enfances au cinéma, le CICLIC (agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique), l'Agence du court métrage, Écrans VO, la Cinémathèque Robert Lynen, l'IRI (Institut de Recherche et d'Innovation), l'Association des producteurs d'expériences numériques (PXN), l'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA), l'Association des Producteurs Indépendants (API), l'Union des Producteurs de Cinéma (UPC), l'Association des Lecteurs anonymes, l'Association des Cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE), ainsi qu'avec le Forum des Images.

Le parcours *Didactique de l'image : production d'outils, arts de la transmission*, ainsi que le parcours *PAE* (bénéficiant du fort adossement aux milieux professionnels de la production et de la distribution de l'ICM), conçus en alternance (contrats d'apprentissage), bénéficient d'un fort ancrage entrepreneurial et professionnel. Le parcours *Didactique de l'image* s'appuie sur 12 professionnels extérieurs, qui assurent 442 heures de la formation. Le parcours *PAE* (qui offre des compétences juridiques, marketing, environnement technique, commercial) s'appuie sur l'intervention de 12 professionnels, qui assurent un volume horaire de 306 heures. Le parcours *ECA*, plus généraliste, compte cinq professionnels associés (PAST). De manière générale, la formation prend en compte les besoins en matière de débouchés par des interactions régulières avec les acteurs socio-économiques en organisant des conférences invitées, des journées professionnelles, des tables rondes, qui sont inscrites dans la formation des quatre parcours. De plus, les visites régulières des apprentis en entreprise permettent une veille active de l'évolution du marché de l'emploi et des besoins des recruteurs dans les industries médiatiques, culturelles et créatives. Enfin, la professionnalisation est effective par la politique des stages, obligatoires dans deux des quatre parcours (*PAE* et *Didactique de l'image*) si l'étudiant n'est pas en apprentissage : le stage est de 12 à 16 semaines minimum en M2 dans les parcours *PAE* et *Didactique de l'image* (pour sept crédits ECTS), s'ajoutant à un stage de M1 de 2 à 6 semaines dans le parcours *Didactique de l'image* (pour sept crédits ECTS). Aussi le nombre de stagiaires est-il particulièrement élevé : 18 en *PAE* M1 et M2 (sur un effectif d'une quarantaine d'étudiants, les alternants en contrat de professionnalisation en étant dispensés) ; 29 en *Didactique de l'image* M1 et M2 ; et 31 stagiaires en M1 et M2 dans le parcours *ECA* où le stage n'est pas obligatoire, sur un effectif total d'environ 200 étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, bien que la structuration par blocs de compétences n'ait pas été mise en place dans les maquettes pédagogiques pendant la période de référence. Bien que l'établissement n'ait pas adopté la structuration des maquettes pédagogiques par blocs de compétences, une approche par compétences a été mise en place dans les parcours *PAE* et *Didactique de l'image* : les enseignements de ces parcours sont pensés en fonction d'objectifs

d'apprentissage repérables dans la fiche diplôme et dans la fiche RNCP. De manière générale, les parcours, avec leurs contenus spécifiques et leurs méthodes pédagogiques, ont été pensés en fonction de compétences visées. Ainsi, le parcours EAC (200 étudiants) offre des spécialisations possibles en cinéma, télévision, nouveaux médias ou jeux vidéo : c'est un parcours dont les enseignements sont essentiellement théoriques avec une déclinaison des cours qui permet aux étudiants de faire un choix à l'intérieur du parcours. Le parcours IMACS (en partenariat avec 16 universités étrangères) est fondé sur une grande diversité de compétences – impossible à offrir dans le cadre d'un seul établissement universitaire français ou étranger –, donnant une coloration très originale au diplôme. Le parcours *Didactique de l'image*, conçu en alternance et centré sur la pédagogie de l'image par l'image, vise à la fois un ancrage entrepreneurial et professionnel fort (principe même du cursus en alternance) mais également des compétences scientifiques novatrices car la recherche relative à la « pédagogie par l'image » est encore rare dans l'université française. Le parcours PAE (visant des compétences juridiques, marketing, environnement technique, commercial) s'appuie sur l'intervention de professionnels de l'exploitation, de la diffusion, de l'édition, des médias (téléphonie, plateformes numériques notamment) cinématographiques, afin de former les étudiants à l'écriture, la conception et/ou la valorisation des contenus pour différents médias.

La certification PIX a été acquise lors du cycle de licence. Cependant, si les étudiants sont incités à acquérir des compétences complémentaires pour favoriser leur insertion professionnelle (le DAE mentionnant notamment « des initiatives visant à développer les compétences entrepreneuriales », « la sensibilisation à l'écoresponsabilité », « l'acquisition de compétences linguistiques en lien avec les secteurs de la culture et des médias »), rien n'est précisé sur les moyens d'acquérir ces compétences et rien n'indique qu'elles donnent lieu à une valorisation par des crédits ECTS. De même, l'engagement étudiant n'est pas mentionné ni l'existence d'un e-portfolio.

Le master Cinéma et audiovisuel offre des modalités pédagogiques et d'évaluation diversifiées, et utilise divers espaces de formation. Selon les parcours et les enseignements concernés, les unités d'enseignement (UE) peuvent être évaluées, de façon classique, par un examen sur table en temps limité, un dossier de recherche problématisée, mais aussi : par un dossier de recherche appliquée, des productions audiovisuelles et multimédia, des dossiers de réponse à des appels à projets en contexte professionnel, des exercices de mise en contexte. Les espaces d'enseignement, surtout depuis le déménagement sur le campus Nation, sont en cohérence avec les objectifs des divers enseignements : majoritairement des salles de travaux dirigés (TD) équipées en audiovisuel, mais aussi, pour les cours pratiques, des salles équipées en matériel de tournage et en matériel de postproduction (montage, son). Sur la période de référence (jusqu'à 2021) en revanche, les responsables reconnaissent que la formation a souffert, sur le campus Censier d'un manque d'espaces adaptés et/ou d'une surcharge d'effectifs. Outre les espaces pédagogiques, plusieurs enseignements sont menés hors les murs (archives, Cinémathèque française, Inathèque, etc.). Quant aux espaces virtuels, la crise sanitaire a amené l'équipe pédagogique à utiliser l'ENT de façon plus régulière, ainsi que le « présentiel augmenté » (qui n'est plus réservé uniquement pour les étudiants à handicap). Mais l'équipe souligne les limites du « tout distanciel » et son attachement à l'enseignement présentiel.

L'ouverture à l'international est favorisée par différents dispositifs. D'une part (et de façon attendue), un cours de langue vivante étrangère (ou de FLE pour les étudiants allophones) est obligatoire pendant les trois premiers semestres de la formation, à raison de 18 heures / semestre, soit 54 heures sur la durée de la formation. Les étudiants ont le choix entre neuf langues, en rapport avec les partenariats internationaux de l'USN. D'autre part, un séminaire du master (24 heures) est enseigné en anglais, pour permettre aux étudiants d'acquérir un vocabulaire spécifique à la formation (la formation prévoit d'ouvrir d'autres séminaires en langues étrangères dans les maquettes du futur quinquennal). Enfin, le parcours international IMACS prévoit deux semestres d'enseignement (dans deux universités étrangères au choix) dispensés en anglais, italien ou espagnol. Pour les mobilités sortantes, les étudiants peuvent bénéficier de nombreux programmes européens d'échanges (Erasmus) de l'USN, mais aussi de conventions avec de grandes universités de divers pays (États-Unis, Canada, Brésil, Japon, Chine, etc.). On regrette d'autant plus que la mobilité sortante ne représente guère que 7 % des effectifs globaux de la formation, étant donné l'éventail de possibilités offertes aux étudiants.

Les contenus et les dispositifs du master sont adaptés pour les publics en alternance, notamment dans deux des quatre parcours, mais sont difficilement accessibles aux publics de la formation continue (FC). Dans les parcours *Didactique de l'image* et PAE, conçus pour l'alternance, le nombre d'étudiants en contrat d'apprentissage est passé, sur la période de référence, de 5 à 16 puis 28 apprentis, ce qui témoigne de l'efficacité du dispositif mis en place pour ces publics. Dans le parcours ECA, seul le contrat de professionnalisation est possible, à condition de suivre un parcours fléché afin de regrouper les enseignements sur deux jours, mais seuls 3, puis 0, puis 2 étudiants ont choisi cette formule (sur un effectif global d'environ 200 étudiants), ce qui atteste du peu d'attractivité de ce parcours fléché. Les publics de formation continue peuvent théoriquement suivre trois des quatre parcours (en dehors du parcours international IMACS), mais les effectifs (5, puis 2, puis 3 sur un effectif global d'environ 300 étudiants) témoignent que les dispositifs pédagogiques ne sont pas adaptés à ces publics, aucune formation spécifique (diplôme d'université [DU], diplôme inter-universitaires [DIU], certificats

universitaires [CU]) n'étant prévue pour eux. Les responsables s'autoévaluent positivement pour cette rubrique, ne semblant pas mesurer l'enjeu socio-professionnel et sociétal que représente l'ouverture de leur formation pour la formation tout au long de la vie (FTLV) ; pourtant, la modularisation de certaines UE serait très certainement possible, l'audiovisuel et la formation aux nouveaux médias pouvant donner lieu à des CU voire DU qui seraient très appréciés pour une actualisation des compétences et/ou une montée en gamme dans de nombreux milieux professionnels (bibliothèques, enseignement, entreprises diverses).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation, qui est déjà très bonne, auprès de ses différents publics. Le ratio entre le nombre de candidatures et d'admis témoigne à la fois de l'attractivité des parcours et de la sélection importante opérée par l'équipe pédagogique. Ainsi, on compte 40 à 57 candidatures pour 20 places dans le parcours *Didactique de l'image* (soit 2 à 3 fois la capacité d'accueil), mais 94 à 105 candidatures pour le récent parcours PAE pour 15 places (soit 6 à 7 fois la capacité d'accueil), et une cinquantaine de candidatures dans le parcours international IMACS pour seulement 5 places offertes à l'USN (soit un ratio de 10 candidats pour 1 place). Seul le parcours généraliste ECA, qui offre 125 places, reçoit un nombre de candidatures (156 à 177) à peine supérieur à sa capacité d'accueil. Cependant, dans tous les parcours (y compris ECA), le taux d'admission n'est que de 5 - 10 % des candidatures en PAE et IMACS, à 18 % en *Didactique de l'image* et 40 % en ECA. On peut constater que, même dans les parcours les moins en tension (comme ECA), les admis en M1 ne représentent grosso modo que la moitié seulement des capacités d'accueil théoriques, l'équipe pédagogique tenant compte des redoublements en M1 pour fixer le nombre d'admis de la promotion suivante. Notons que la sélection des candidats dépend fortement de leur projet de recherche, les admissions s'effectuant de sorte que les directeurs de recherche n'aient pas plus de 12 ou 13 mémoires à diriger. Outre la présentation de la formation aux Journées portes ouvertes (JPO) de l'USN, la refonte du site Internet permet une information plus claire sur les formations.

Le master *Cinéma et audiovisuel* ne procède pas de manière systématique à l'analyse de la réussite de ses étudiants, et les taux de réussite varient en fonction des parcours. Les responsables de la formation ont utilisé les indicateurs de l'université dans le DAE pour commenter les taux de réussite des étudiants (60 à 90 % selon les parcours). Cependant, lors des conseils de perfectionnement (CP), si le nombre de candidatures et d'admissions est scrupuleusement discuté, les taux de réussite, d'abandon, de redoublements ne font l'objet d'aucune communication et, par conséquent, ne sont pas analysés. Pourtant, en n'admettant en M1 via E-candidat (désormais Trouver mon Master) que la moitié de la capacité d'accueil théorique pour tenir compte des redoublants (et, dans une moindre mesure, des candidatures étrangères via Campus France), la formation admet implicitement un taux de redoublement important en M1, mais ce taux n'est ni fourni lors des CP ni analysé. Il serait pourtant intéressant de savoir s'il s'agit de « décrocheurs » (qui ne redoubleront pas), d'étudiants salariés ne parvenant pas à tout valider en une année, ou d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS liés aux cours et séminaires mais n'étant pas parvenus à rédiger leur mémoire de M1 dans les délais.

La formation analyse partiellement l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. En effet, seuls deux parcours du master font état de chiffres et indicateurs précis : *Didactique de l'image* et *Études cinématographiques et audiovisuelles (ECA)*. Le parcours *Didactique de l'image* annonce un taux de réussite de 89 % en 2021 qui chute à 75 % en 2022. Il faut remarquer également que seuls 42 % des étudiants répondent à l'enquête de l'OVE en 2022 alors que 76 % d'entre eux participaient à ce dispositif en 2021. Une majorité d'étudiants diplômés (17/19 en 2021, 12/16 en 2022) n'effectue pas de poursuite d'études à l'issue de la formation. Quatre étudiants sur cinq (répondants à l'enquête) sont en emploi en 2022. Le taux de réussite pour le parcours ECA passe de 68 % suite à l'enquête de 2020-2021 pour la promotion de 2018 à 60 % (enquête de 2021-2022), avec également une baisse du nombre de répondants à l'enquête de l'OVE (76 % en 2021 contre 64 % en 2022). Sur 37 répondants (en 2022) 29 sont en emploi, 30 mois après avoir été diplômés. Aucune donnée pour les deux autres parcours n'est fournie.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose que partiellement des moyens humains nécessaires pour atteindre correctement ses objectifs. Avec 26 enseignants-chercheurs permanents, 43 enseignants non permanents (assurant une charge de cours hebdomadaire), et 60 professionnels intervenant ponctuellement dans les parcours professionnalisants PAE et *Didactique de l'image*, le master dispose d'un personnel enseignant nombreux, aux compétences riches et diversifiées, capable d'assurer ses divers objectifs en matière d'enseignement et de professionnalisation. Cependant, en ce qui concerne la formation par la recherche, la tension se fait sentir pour l'encadrement des

mémoires, les 26 EC permanents devant assurer la direction d'environ 300 mémoires au total (M1 et M2), soit 12 ou 13 mémoires par EC : cette situation oblige l'équipe pédagogique à sectionner les candidats en fonction de leur projet de recherche, en visant à une répartition équilibrée entre les EC, ce qui mène à éliminer certains candidats dont le profil est cependant de bon niveau ; par ailleurs, en cas de départs (retraite, mutation) et de congés (CRCT, délégations CNRS, maladie), le taux d'encadrement diminué oblige l'équipe à diminuer le nombre d'admis en M1. L'équipe constate aussi sa difficulté à assurer le suivi pédagogique des stages, de plus en plus nombreux (95 pour la dernière année de référence), alors même que les stages ne sont pas obligatoires dans les parcours ECA et IMACS (contrairement au cadrage national des masters).

La formation ne dispose que partiellement d'éléments d'évaluation interne pour faire évoluer ses procédures et sa maquette d'enseignement dans une démarche d'amélioration continue. Si le conseil de perfectionnement (CP) suit parfaitement les effectifs des différents parcours (nombre de candidatures, capacités d'encadrement déterminant le nombre d'admissions en M1 chaque année) et s'appuie sur les retours des étudiants désignés au CP pour effectuer les améliorations ou ajustements ponctuels (nombre de séminaires à ouvrir en fonction des effectifs, recul des dates de remise des dossiers d'évaluation ou des mémoires, nécessité de cours de méthodologie de la recherche au-delà du S7), l'absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants de l'USN pendant la période de référence, de même que le manque de recul sur l'insertion professionnelle à 18 et 30 mois par parcours, n'ont pas permis une réflexion systématique à l'échelle de la mention.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs relativement nombreuse.
- Une formation de qualité, offerte en présentiel ;
- Une formation réellement pluridisciplinaire, dans les secteurs vastes du cinéma, de l'audiovisuel et des jeux vidéo, qui permet une formation de haut niveau très diversifiée ;
- Un adossement à deux unités de recherche en cinéma et audiovisuel permettant de couvrir un vaste champ de recherches dans le domaine ;
- Une professionnalisation évidente de la formation dans le monde du cinéma et de l'audiovisuel, à travers deux parcours au moins, l'investissement d'intervenants extérieurs, et l'existence de nombreux partenariats ;
- Un master dont le volet international est unique en France avec des partenariats dans plus d'une dizaine d'universités étrangères. Une plus-value internationale évidente et unique pour cette formation ;
- L'approche par compétences est bien intégrée par l'équipe, en particulier pour les parcours fortement orientés vers la professionnalisation.

Points faibles

- Un certain sous-encadrement chronique en EC titulaires, qui se fait sentir pour la direction des mémoires de M1-M2 et pour le suivi pédagogique des stages ;
- Une absence de formation en milieu professionnel dans les parcours à orientation recherche (ECA et IMACS), malgré le cadrage des masters au niveau national ;
- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation pendant la période de référence, de même que d'autres indicateurs de pilotage comme les enquêtes d'insertion professionnelle ;
- Pas de réflexion engagée sur la possibilité d'une offre adaptée à la formation continue, notamment modulaire (CU, DU, DIU) ;

Recommandations

- Renforcer la part des enseignants-chercheurs titulaires pour répondre à l'exigence de l'offre de formation, et principalement pour la formation à la recherche.
- Offrir une formation en milieu professionnel obligatoire pour tous les parcours de la mention.
- Mettre en place des outils d'évaluation des enseignements et de la formation en général par les étudiants, ainsi que les autres indicateurs de pilotage.
- Ouvrir la formation aux publics de formation continue, en offrant des CU ou DU par modularisation des enseignements existants.

MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES

Établissements

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
Université Paris Cité
Institut national des langues et civilisations orientales - Inalco

Présentation de la formation

Le master *Didactique des langues*, pour lequel il existe une co-accréditation entre l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (USN), l'Institut national des langues et des civilisations orientales (Inalco) et Université Paris Cité, est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Littérature Linguistique Didactique (LLD) pour l'USN. Il se divise en deuxième année en deux parcours : *Didactique des langues, du Français langue étrangère (FLE) et du Français langue seconde (FLS) : métiers de la recherche, de l'enseignement et de l'ingénierie* (proposé par l'université Sorbonne Nouvelle et l'Inalco) et *Français langue étrangère, Français langue seconde et interculturalité* (proposé par Université Paris Cité). La mention comptait 522 inscrits en 2021-2022. Les enseignements ont lieu dans les trois établissements, avec possibilité de navigation entre les sites.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Didactique des langues* (DDL) occupe une place cohérente dans la politique de formation des établissements, s'inscrivant dans ses priorités thématiques de l'USN, et s'appuyant sur de forts partenariats académiques. Cette formation est résolument pluridisciplinaire, intégrant notamment des enseignements qui relèvent de la didactique, de la linguistique, de l'anthropologie et de la littérature ainsi que des enseignements concernant les humanités numériques et les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Ce master prépare à la fois les étudiants à une poursuite d'études en doctorat (pour des recherches sur la didactique des langues) ou à une insertion professionnelle (notamment pour l'enseignement du français langue étrangère, l'enseignement des langues, l'ingénierie éducative). La mention compte de solides partenariats locaux, étant co-accréditée entre trois établissements : l'université Sorbonne Nouvelle, l'Inalco et Université Paris Cité.

La formation est ouverte à l'international mais ne favorise pas suffisamment les mobilités sortantes. La mention propose un double diplôme avec la Shanghai International Studies University (SISU), qui ne concerne que quatre étudiants par an, bien que son renforcement soit à l'étude. Elle compte aussi 11 conventions Erasmus avec 7 pays, auxquelles s'ajoutent des conventions spécifiques avec des universités états-uniennes. Toutefois, le nombre d'étudiants concernés par des mobilités sortantes est très faible (deux étudiants en 2019-2020, trois et cinq les deux années suivantes). Le nombre d'étudiants en mobilité entrante est aussi relativement bas, mais en hausse (7 étudiants en 2020-2021, 14 étudiants en 2021-2022). Le pourcentage d'étudiants internationaux est en revanche important (proche de 19% en 2019 ; autour de 16% en 2021-2022), ce qui montre l'attractivité de la formation.

Le master DDL jouit d'un excellent adossement à la recherche. La formation intègre un cours d'initiation à la recherche avec ancrage disciplinaire (18 heures) au deuxième semestre de la première année du master (M1), auquel s'ajoute le cours de recherche documentaire assuré par le Service documentaire (12 heures). Le master s'appuie sur une équipe pédagogique formée par un nombre important (52) d'enseignants-chercheurs (EC) qui assurent la grande majorité des heures d'enseignement du master (528 heures sur 576 heures). Ces enseignants-chercheurs sont essentiellement rattachés à des unités de recherche relevant de la didactique et de la linguistique.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation en lien avec le monde économique et culturel. La formation propose sur trois semestres des modules dédiés à la professionnalisation, intégrant des cours de méthodologie de l'enseignement, d'ingénierie de formation et des ateliers d'accompagnement aux stages. Le master prévoit par ailleurs un stage pratique d'observation de cours (40 heures en première année) et un stage de prise en main pédagogique (plus de 200 heures en deuxième année). Le fait que le stage en deuxième année (M2) ne soit pas obligatoire pour les étudiants inscrits à l'Inalco peut poser question. Des professionnels (16) en lien avec l'enseignement des langues interviennent dans la formation, à hauteur de 126 heures étudiants (dont 48 heures à l'université Sorbonne Nouvelle), plus les suivis des stages.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont globalement adaptées aux compétences visées, mais la formation est construite autour d'un programme témoignant d'un déséquilibre entre didactique du FLE et didactique des autres langues. Grâce à une offre conjuguant cours théoriques, cours à caractère méthodologique et stages, le programme de la formation permet aux étudiants d'acquérir les compétences utiles pour leur insertion ou pour une poursuite d'étude. La formation ne s'inscrit pas encore dans une approche par compétences mais une réflexion est en cours sur ce point. Il est néanmoins regrettable que la formation n'accorde pas de place à la didactique d'aucune langue hors FLE, se focalisant sur la didactique des langues en général et sur le FLE, ce qui introduit un déséquilibre clair pour une mention intitulée *Didactique des langues*.

Le master DDL intègre des pratiques pédagogiques innovantes et diversifiées. Il est intégralement disponible en distanciel, avec une maquette commune avec le présentiel. La formation propose ses enseignements en présentiel enrichi (avec des supports et des activités en ligne en complément des cours), mais intègre également la pédagogie inversée, la pédagogie par projet, ainsi que des ateliers de pratiques créatives (portant notamment sur l'écriture et le théâtre) ou encore des ateliers d'ingénierie pédagogique. Des expériences d'hybridation d'une partie de la formation en présentiel sont menées à l'université Paris Cité.

La formation n'accorde pas une place suffisante aux dispositifs favorisant la mobilité internationale. Des cours de langue (18 heures par semestre) sont obligatoires en M1, mais facultatifs en M2, point qui interroge dans une formation en didactique des langues. Deux cours proposés par Université Paris Cité sont dispensés en partie en anglais, mais aucun cours n'est assuré dans cette langue par les deux autres établissements. Des pistes d'amélioration sont envisagées (notamment le projet d'un cours de didactique en anglais). Le seul dispositif préparant à la mobilité est l'aide à la préparation des candidatures pour devenir assistant de français à l'étranger, ce qui conduit encore une fois à s'interroger sur l'équilibre entre didactique des langues et didactique du français langue étrangère au sein de cette mention. Par ailleurs, les certifications en langues autres que le français (FLE) ne sont pas proposées pour les étudiants de ce master, ce qui représente une incohérence pour une mention qui inclut un enseignement « Évaluation et certifications » dans sa maquette.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés à l'alternance et au public de la formation continue. La formation est proposée en alternance. Sept étudiants par an entre 2019 et 2022 ont bénéficié de contrats d'apprentissage. Les stagiaires de la formation continue sont aussi accueillis et leur nombre est relativement constant, même s'il montre une légère baisse (passant de 16 en 2019 à 10 en 2021). Les modalités d'enseignement (distanciel, supports en ligne) de la formation sont adaptées à ces publics et le calendrier prend en compte celui des alternants. Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP) sont bien utilisés au sein de la formation, qui a accordé, entre 2019 et 2022, sept VAE totales et trois partielles, ainsi que des VAP (12 en tout).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une forte attractivité. Le master DDL fait état d'un taux de sélection d'un sur quatre (877 dossiers reçus pour 225 places en 2021-2022). Sur les trois universités, cette mention compte environ 500 inscrits chaque année entre M1 et M2. Les dernières années ont par ailleurs vu une augmentation des inscrits. Outre la communication institutionnelle sur le site, les missions à l'étranger des enseignants du département Didactique du Français Langue étrangère (DFLE) de l'université Sorbonne Nouvelle aident à alimenter les recrutements internationaux.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Le dossier mentionne un taux de réussite proche de 90 % en première année et de 70 % en deuxième année. En effet, le dossier fait par ailleurs état d'un nombre important (environ 60) de M2 étalés sur deux ans pour la seule rédaction du mémoire, élément problématique pour un master orienté vers la professionnalisation. Ce point fait l'objet d'analyses de la part de l'équipe pédagogique, qui mène une réflexion sur la forme de ces mémoires ainsi que sur les dispositifs d'encadrement.

Le master *Didactique des langues* présente un taux d'insertion professionnelle assez bon. Il suit avec attention le devenir de ses diplômés, mais de manière partiellement informelle. Des enquêtes sont menées sur l'insertion professionnelle à 18 et à 30 mois après l'obtention du diplôme. Le taux de réponse est autour de 50 % et les réponses montrent un bon taux d'insertion professionnelle (45 étudiants sur 49 répondants sont en situation d'emploi à 18 mois). Les emplois de niveau cadre concernent 63 % des répondants 30 mois après la diplomation. La majorité des répondants (67 %) travaillent dans l'enseignement, ce qui est cohérent avec leur formation. Outre ces enquêtes, la formation indique suivre ses diplômés grâce à des retours individuels (y compris par le moyen des réseaux sociaux), mais de manière informelle. Le réseau *alumni* n'est pas encore disponible pour ce master mais sa création est envisagée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens partiellement insuffisants pour atteindre ses objectifs. Le master *DDL* peut s'appuyer sur 54 enseignants permanents et le nombre d'intervenants non permanents (12) est relativement faible. La majorité des intervenants permanents relèvent de l'université Sorbonne Nouvelle (35, par rapport à 15 d'Université Paris Cité et 4 de l'Inalco). Le dossier fait toutefois état d'un sous-encadrement administratif, les postes temporaires affectés aux secrétariats du master entraînant un changement d'interlocuteurs et une perte de compétences, point sensible pour un master fondé sur le partenariat entre trois établissements et avec un nombre important d'inscrits à distance.

Pour la période prise en considération par le bilan, le processus d'évaluation interne n'a été mis en place que partiellement. L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) n'était pas réalisée dans les années concernées par le bilan et n'a été mise en place qu'en 2021-2022, mais uniquement pour les enseignants volontaires. Un conseil de perfectionnement de master existe et sa composition est cohérente, réunissant des représentants des trois établissements, des étudiants et des personnalités extérieures. Ce conseil, qui se réunit trois fois par an, joue pleinement son rôle de lieu d'échanges, de propositions et de prise de décisions pour l'évolution du master.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une professionnalisation bien adaptée aux possibilités d'insertion ;
- Des pratiques pédagogiques innovantes et diversifiées.

Points faibles

- Un déséquilibre entre didactique du Français langue étrangère et didactique des autres langues au sein de la mention ;
- Des moyens administratifs insuffisants pour la gestion du master ;
- Un nombre très restreint d'étudiants concernés par les mobilités sortantes et entrantes.

Recommandations

- Veiller à l'équilibre entre didactique des langues et didactique du Français langue étrangère au sein de la mention.
- Renforcer l'encadrement administratif du master.
- Améliorer les mobilités sortantes et entrantes en réfléchissant à des UE de préparation à la mobilité et en renforçant les partenariats avec les universités étrangères.

MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Établissement

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Présentation de la formation

Le master *Direction de projets ou établissements culturels* est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts & médias (AEM) de l'université Sorbonne Nouvelle. Il comprend six parcours diplômants : *Géopolitique de l'art et de la culture* ; *Médiation de la musique* (opéré avec Sorbonne Université) ; *Médiation du patrimoine et de l'exposition* ; *Médiation et création artistique* ; *Musées et nouveaux médias* ; *Tourisme culturel*. L'effectif d'étudiants, inscrits en 2021-2022, s'élevait à 256.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Direction de projets ou établissements culturels* est en très bonne adéquation avec la stratégie formation de l'université Sorbonne Nouvelle. Il est en cohérence avec le master *Industries culturelles* de l'université, et correspond aux priorités de l'UFR Arts & médias, ainsi qu'à la thématique prioritaire de l'université portant sur les industries créatives et les politiques culturelles. Un continuum avec la licence *Arts* est assuré grâce à des unités d'enseignement (UE) spécifiques adossées aux différents secteurs culturels que l'on retrouve dans les parcours du master. Sur la base d'une réciprocité d'accueil dans quelques séminaires, certains parcours sont ouverts à d'autres masters de l'université, comme *Industries culturelles* ; d'autres sont assurés en partenariat avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ou l'École du Louvre, voire en co-diplomation avec Sorbonne Université pour le parcours *Médiation de la musique*. Par leur construction même, les parcours de cette mention sont à la croisée de plusieurs disciplines : citons l'exemple des deux parcours (*Musées et nouveaux médias* ; *Médiation du patrimoine et de l'exposition*) qui sont à l'intersection entre les études patrimoniales et de la muséologie. La formation, assurée par une équipe relevant de plusieurs sections du Conseil national des universités (CNU), est aussi ouverte à la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité en offrant l'acquisition de compétences dans des disciplines complémentaires (la sociologie, l'histoire culturelle et des relations internationales, les sciences de gestion).

L'ouverture à l'international de la formation reste limitée et est très inégale en fonction des parcours. Un seul parcours, *Géopolitique de l'art et de la culture* a mis en place une co-diplomation, avec une université d'arts de Buenos Aires en Argentine. Ce parcours très internationalisé permet un échange d'étudiants qui profite à environ 1/3 des inscrits et pour lequel environ 1/5 de ses promotions est constitué d'étudiants étrangers. Seule la moitié des parcours (dont bien évidemment le parcours *Géopolitique de l'art et de la culture*) inclut des mobilités sortantes (au nombre de 10 en 2021-2022), ce que les responsables expliquent par l'absence de certains programmes vraiment équivalents à l'international et le nombre élevé d'heures de formation dans les parcours ouverts à l'apprentissage. Si les mobilités entrantes sont présentées comme favorisées, cela ne se traduit pas suffisamment dans les chiffres (cinq mobilités entrantes en 2021-2022).

Le master bénéficie d'un réel adossement à la recherche. La part des enseignants-chercheurs représente la moitié des intervenants. Tous les étudiants inscrits doivent rédiger un mémoire de recherche, à mener pendant les deux années de la formation, et qui constitue un élément central, voire essentiel, de leur évaluation. Une UE dédiée au montage de journée d'études est prévue dans certains parcours. Un module de 12 heures, consacré à la recherche documentaire, est dispensé par le personnel de la bibliothèque (BSN) au semestre 7 et avec la nouvelle accréditation à venir, les responsables ont fait le choix, tout en le maintenant en master 1 (M1), de l'étendre et le rendre obligatoire, pour toutes les maquettes du master au semestre 9.

La formation bénéficie de relations développées avec le monde social, économique et culturel, ce qui facilite la professionnalisation. Ainsi, à côté des enseignants-chercheurs, l'équipe est constituée d'une part égale de professionnels et de consultants formateurs impliqués dans les différents secteurs de la culture et du tourisme. Ils apportent leur savoir spécifique en médiation et culture, permettant d'orienter la pédagogie notamment vers des études de cas, et des projets de groupes. La formation a noué de nombreux partenariats avec le monde de la culture et du spectacle, au plan local, national et même international. Est particulièrement notable la création d'une chaire UNESCO pour l'étude de la diversité muséale. La professionnalisation est aussi assurée par

l'obligation de faire des stages tant en master 1 (M1) qu'en master 2 (M2), ainsi que par l'alternance prévue dans certains parcours.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master *Direction de projets ou établissements culturels* met en œuvre des méthodes visant à conduire à des projets culturels, mais sans reposer sur une approche par compétences. À côté d'une approche fondée sur l'acquisition des connaissances fondamentales des différents secteurs culturels concernés, la formation a construit une maquette apte à développer les capacités des étudiants à acquérir les compétences des professionnels responsables de projets culturels. Cette finalité repose notamment sur les projets culturels que les étudiants doivent mener à bien avec l'appui des professionnels intervenants et en lien avec des établissements culturels. Un effort supplémentaire devrait permettre de s'approprier une approche par compétences (APC).

La formation met en œuvre des formes diversifiées d'apprentissage. Elle comprend des enseignements tant théoriques que pratiques. Les interactions avec les étudiants sont favorisées, sous forme de discussions ou de classes inversées. Outre les locaux universitaires classiques, la formation est assurée à travers de nombreux espaces culturels, tels des théâtres, des centres culturels, des musées, des lieux d'exposition, ou des salles de concert. Des dispositifs originaux sont désormais accessibles grâce au nouveau bâtiment implanté à Nation : espace de pratique muséales, micro-folies. Les parties prenantes au master envisagent d'explorer de nouvelles méthodes en lien avec de nouveaux partenariats à établir.

Les contenus et les dispositifs du master *Direction de projets ou établissements culturels* offrent une ouverture à l'international qui pourrait être accentuée. Si, dans la totalité des parcours, des enseignements en anglais comme langue vivante 1 sont dispensés sur les deux années de master, aucun autre parcours, à l'exception du parcours *Géopolitique de l'art et de la culture* en co-diplomation avec Buenos Aires, ne contraint les étudiants à suivre une deuxième langue vivante. Les responsables réfléchissent cependant à la possibilité d'imposer comme obligatoire un accès à une langue vivante 2 (LV2), ce qui serait utile pour un master fondé sur les métiers de la culture.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés à la formation continue et à l'alternance. Quatre parcours, sur les six que comprend le master, favorisent l'alternance en apprentissage, notamment grâce à des maquettes et des rythmes d'apprentissage adaptés aux besoins spécifiques de l'alternance et répondant aux exigences de professionnalisation des étudiants. Avec le soutien du centre de formation d'apprentis (CFA) Formasup Paris Île-de-France, 61 étudiants bénéficiaient de ce dispositif pour l'année 2021-2022. Cet effort accompli depuis les cinq dernières années devrait être poursuivi pour les deux parcours qui ne l'ont pas encore mise en place.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité du master *Direction de projets ou établissements culturels*, variable selon les parcours, pourrait être améliorée par un meilleur suivi des flux des candidatures et des inscriptions. Présentés comme circonscrits à la mise à disposition de fiches diplômes par l'établissement et de brochures spécifiques téléchargeables, les dispositifs d'information ne suffisent pas pour assurer l'attractivité de la formation, qui certes voit régulièrement croître le nombre de candidatures, mais ne remplit pas ses capacités d'accueil sur les deux dernières années traitées. Il existe en particulier un décalage, non expliqué, entre la capacité d'accueil fixé à 25 et le nombre de néo-entrants en M1 dans les parcours *médiation de la musique* (14, en 2021-2022) et *Médiation et création artistique* (17, en 2021-2022).

La formation a mis en place des dispositifs d'accompagnement pour améliorer les taux de réussite de ses étudiants, mais elle ne suit et n'analyse pas suffisamment les données existantes à cet égard. Les dispositifs d'accompagnement à la réussite consistent par exemple en l'agenda hebdomadaire conçu pour répondre aux exigences de professionnalisation des étudiants, ou la structuration des maquettes en vue de répondre aux différents cursus des étudiants. Néanmoins, le dossier d'autoévaluation fait apparaître un décalage entre le nombre d'inscrits (148 en M2, en 2019-2020) et le nombre de diplômés (93, en 2019-2020), sur lequel aucune explication de fond satisfaisante n'est apportée par les auteurs de l'autoévaluation.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés du master *Direction de projets ou établissements culturels* devrait être affinée au regard des objectifs qu'elle s'est fixés et du marché de l'emploi accessible à ses étudiants. Les enquêtes d'insertion professionnelle sont menées régulièrement par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). De plus, des dispositifs d'évaluation interne, de type retour d'expérience sur la formation ou bien enquête à destination des promotions précédentes, ont pu être

développés par certains parcours. Si selon l'autoévaluation, l'insertion professionnelle est en adéquation avec les métiers pour lesquels les étudiants ont été formés, on remarque que les enquêtes de satisfaction de l'OVE donnent des résultats plus mesurés notamment par rapport au niveau de l'emploi : il en est ainsi du nombre de diplômés occupant des emplois de catégories C (15 % sur la promotion 2019) ou de catégorie B (27 % sur la promotion 2019).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master *Direction de projets ou établissements culturels* dispose des moyens nécessaires lui permettant d'atteindre ses objectifs. Le personnel enseignant bénéficie d'un accompagnement classique par les services de l'université, tandis que les excédents liés aux recettes générées par les parcours ouverts à l'alternance sont utilisés pour assurer l'équilibre et la pérennité de l'ensemble des masters de la mention.

La formation a défini un processus d'évaluation interne qui reste toutefois perfectible. Le conseil de perfectionnement se tient régulièrement deux fois par an, mais sans que des personnalités extérieures, autres que des enseignants-chercheurs invités (PAST), et des étudiants y soient associés. Il devra être complété par des dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE), déjà mis en place dans certains parcours, et qui devraient se généraliser avec le cadrage voté au niveau de l'établissement.

Conclusion

Points forts

- Une gamme étendue de parcours couvrant les principaux domaines en lien avec la direction des projets ou établissements culturels ;
- Une professionnalisation confirmée avec quatre parcours sur six ouverts à l'apprentissage en alternance ;
- Un très bon adossement à la recherche ;
- De bonnes relations avec le milieu socio-culturel ;
- Des maquettes bien construites pour répondre aux différents cursus des étudiants.

Points faibles

- Une capacité d'accueil à redéfinir et/ou attractivité de certains parcours à renforcer ;
- Un suivi et une analyse des taux de réussite insuffisants ;
- Un processus d'évaluation interne insuffisamment robuste ;
- Une approche par compétences au sens RNCP non encore formalisée ;
- Une internationalisation de la formation trop faible.
- Pas de mise en place de l'alternance en apprentissage pour deux des six parcours.

Recommandations

- Assurer un meilleur suivi des flux des candidatures et des inscriptions ;
- Se doter d'outils performants pour suivre et analyser finement les taux de réussite des étudiants ;
- Inclure des professionnels et des étudiants dans le conseil de perfectionnement qui doit également être proposé au niveau de la mention et mettre en place des dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Formaliser l'approche par compétences ;

- Internationaliser davantage la formation (développer les partenariats internationaux, et renforcer la place des langues en particulier par l'accès à une LV2) ;
- Faire passer la totalité des parcours en apprentissage, en accompagnant les deux qui ne sont pas encore ouverts.

MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Établissement

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Présentation de la formation

Le master *Humanités numériques (HN)* porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Littérature, linguistique, didactique (LLD) de l'université Sorbonne Nouvelle (USN), a été créé en 2019 « ex-nihilo », pour renforcer un domaine de compétences qui existait de longue date à l'USN, surtout au niveau de la recherche. La formation apporte aux étudiants issus des filières de lettres et de sciences du langage, des compétences disciplinaires en matière de constitution, d'édition et d'analyse de corpus textuels, mais aussi de leur faire acquérir des compétences transversales en matière de production de données, de création de sites Internet, etc., susceptibles de mener à de nouveaux débouchés professionnels. La formation se compose de deux parcours-types : *Numérisation, gestion et exploration de sources textuelles (NGEST)* ; *Études germaniques – humanités numériques (EGHN)*, construit en partenariat avec l'université de Lausanne mais qui n'a toutefois pas pu ouvrir au cours de la période de référence à cause de nombreux problèmes administratifs. De ce fait, l'autoévaluation et le présent rapport ne portent que sur le parcours *NGEST*, dont les cours sont localisés sur le Campus Nation. En 2021-2022, le nombre total d'inscrits dans la mention était de 37 étudiants. La formation comporte 657 heures équivalent TD sur l'ensemble du cycle.

Propos liminaire :

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est lacunaire dans une thématique et ne permet pas de procéder à une évaluation de celle-ci ni à une évaluation complète de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Humanités numériques* s'inscrit de façon originale dans deux ambitions fortes de la stratégie d'établissement de l'USN en matière de formation : d'une part, la thématique « Mémoires, archives, corpus » ; d'autre part, l'objectif de professionnalisation des étudiants. La formation étant fondée sur la science des données, qui vise à produire puis exploiter des corpus numériques, elle relève fondamentalement du projet transversal n° 6 (développement de corpus et science ouverte) de la thématique « Mémoires, archives, corpus ». Résolument innovant, ce master vise à faire émerger une nouvelle génération de spécialistes de Langue et littérature françaises et de Sciences du langage (SdL), capables de créer des sources documentaires sur Internet, d'explorer ces données (ou d'autres déjà existantes) en vue de produire de nouvelles connaissances d'histoire littéraire, d'esthétique et poétique, de civilisation, d'histoire de la langue, de linguistique générale ou appliquée. En outre, fondée sur l'acquisition de compétences de pointe dans le domaine émergent des Humanités numériques, elle vise l'insertion professionnelle des diplômés dans ce nouveau secteur (ingénierie de recherche) et vers les emplois à venir dans l'économie du numérique.

La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, offrant une spécialisation aux étudiants des licences *Lettres* et *Sciences du langage* de l'UFR LLD, en particulier ceux qui ont suivi la mineure « Humanités numériques ». Le master *HN* est étroitement articulé à deux autres masters de l'USN : le master *Lettres* (notamment les étudiants du parcours *Études médiévales*, mais aussi ceux de *Littérature et communication*), et le master *Sciences du langage*. Ce master permet également une poursuite d'études en cycle doctoral en Sciences du langage, en Littérature française, ou en Littérature comparée, où le recours à l'analyse statistique des corpus renouvelle les méthodes d'étude des textes.

Dispensée par des enseignants-chercheurs (EC), qui croisent des savoirs et des méthodes empruntés à la linguistique, à l'analyse littéraire, et à l'informatique, cette formation en humanités numériques, fondée sur les renouvellements que l'informatique apporte aux études linguistiques et littéraires, est hautement interdisciplinaire. C'est une formation unique en France, les autres formations dans le domaine des humanités numériques étant tournées vers d'autres secteurs de formation (par exemple, la philologie classique à l'École nationale des Chartes), ou se limitant à un parcours dans des masters plus généralistes. Récente, cette formation est assurée essentiellement par des enseignants de l'USN, avec quelques chargés de cours extérieurs ; les professionnels du Consortium Huma-Num interviennent fréquemment, mais aucune convention n'a été formalisée.

Le master HN est encore peu ouvert à l'international, malgré les efforts de l'équipe pédagogique. Dès sa création, les responsables ont déposé un projet *Erasmus Mundi* (en 2020 et 2021), qui n'a pas été retenu. En revanche, un consortium français, allemand, américain et canadien a été financé dans le cadre d'un développement de partenariat par le Conseil de la Recherche en Sciences Humaines du Canada. Le dossier d'autoévaluation (DAE) fait état d'un projet « MILC » mais l'annexe en question n'est pas jointe au dossier. Un autre partenariat avec l'université de Montréal (UDEM) est en cours, permettant des échanges d'étudiants et des mobilités pédagogiques d'EC (deux ont déjà eu lieu, en 2022 et 2023), le but étant de créer une co-diplomation au niveau doctoral. Hormis ce partenariat canadien, qui a permis à une étudiante de bénéficier d'une mobilité sortante, la formation n'a pas souhaité se saisir des possibilités du dispositif Erasmus, pour une raison évidente : peu d'universités étrangères liées à l'USN par des conventions d'échanges dispensent de formations similaires, de sorte que les étudiants entrants n'auraient pas les prérequis, tandis que les étudiants du master HN, en revanche, ne trouveraient pas lors d'une mobilité sortante d'enseignements correspondants ou complémentaires à ceux de leur spécialité.

La formation bénéficie d'un fort adossement à des recherches innovantes, l'USN ayant été pionnière dans la mise en place et le développement de l'analyse outillée des textes, et les EC adossant leurs séminaires aux travaux de recherche qu'ils mènent. Si la formation « à la recherche » est assurée par les moyens attendus au niveau master (cours théoriques et épistémologiques, module de méthodologie de la documentation pris en charge par les personnels de la bibliothèque universitaire, enseignements de méthodologie de la recherche), la formation « par la recherche » est mise en place par divers dispositifs innovants : outre le projet de recherche individuel que doit mener chaque masterant en vue de son mémoire de fin de cycle, les travaux que les étudiants remettent pour l'évaluation des séminaires sont systématiquement en lien avec les projets de recherche que mènent les EC et chercheurs (participation à des projets d'édition numérique, par exemple).

Onze EC et chercheurs interviennent dans la formation (soit 2/3 de l'équipe pédagogique) et y assurent 330 heures de formation à et par la recherche (sur les 657 heures au total de la maquette pédagogique), soit un peu plus de 50 % de la formation – tandis que les autres cours, confiés à des non-titulaires, sont destinés à l'acquisition de compétences pratiques auprès de professionnels techniciens du numérique (voir le volet relevant de l'objectif de professionnalisation). Les unités de recherche auxquelles les EC et chercheurs du master HN sont rattachés, principalement l'unité mixte de recherche (UMR) LATTICE, l'unité de recherche (UR) CLESTHIA, et l'UMR THALIM, peuvent accueillir des étudiants pour des stages ; dans les deux premières, quelques étudiants ont pu effectuer un stage au sein de projets numériques. Toutefois, en master 1 (M1), le stage n'est pas obligatoire dans la maquette pédagogique (seuls trois étudiants à ce stade ont pu en bénéficier). Il serait souhaitable que les UR fassent participer plus systématiquement les étudiants, notamment de master 2 (M2), à leurs travaux, que ce soit en les recrutant plus massivement comme stagiaires de recherche, ou par la participation à des journées d'étude ou l'implication dans l'organisation de colloques.

La formation entretient des liens constants avec le monde social et économique et intègre des éléments de professionnalisation en phase avec les besoins du monde actuel. Afin de bien aligner les compétences fournies par la formation aux besoins sociaux, économiques et culturels du territoire, évidemment instables dans le domaine numérique qui évolue très vite, les enseignants ont mis en place deux dispositifs originaux : d'abord, une veille sur les offres d'emploi, afin de repérer les compétences requises en matière de création, manipulation, conservations des données ; d'autre part, la consultation de professionnels notamment lors du conseil de perfectionnement. La formation recourt également à sept professionnels en HN pour dispenser une partie des cours « outils », ces enseignements totalisant chaque semestre 25 à 50 % de la formation. La présence de ces intervenants permet aux étudiants d'être mis au contact des problématiques concrètes auxquelles les intervenants se confrontent au quotidien sur le terrain, et de découvrir ainsi de nouveaux métiers, très spécialisés. En M1, les étudiants doivent suivre une unité d'enseignements (UE) transversale (organisée par le Bureau des enseignements transverses de l'USN) pour les aider à définir leur projet professionnel. En M2, au dernier semestre, un stage long en entreprise (16 semaines) est obligatoire, donnant lieu à la rédaction d'un rapport problématisé de 30 pages. Enfin, pour les étudiants possédant déjà les connaissances et compétences de certains enseignements pratiques (langages de programmation et d'encodage, par exemple), un projet tuteuré substitutif aux cours est proposé sous la direction d'un encadrant, où ils doivent assumer un projet du début à la fin. En revanche, aucun module de préparation à l'entrepreneuriat n'est offert dans la formation. La formation est ouverte à la formation continue, mais non à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'équipe pédagogique a défini ses contenus, méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation après avoir identifié les compétences nécessaires au métier d'ingénieur en humanités numériques, de sorte que la formation est étroitement articulée à ses objectifs. La maquette transmise par l'établissement indique que, lors de la création de la mention, les responsables ont en effet conçu les enseignements à partir de trois « blocs » de compétences visées : un bloc « transversal », destiné à couvrir les connaissances et compétences de base ;

un bloc « outils », pour l'acquisition des compétences « techniques », nécessitant des manipulations sur ordinateur ; et un bloc « disciplinaire », où les étudiants choisissent les séminaires qui leur permettent de garder le contact avec leur formation d'origine (Lettres ou Sciences du langage). Dans la moitié des cours, l'évaluation s'effectue au moyen de projets informatiques mobilisant les compétences de plusieurs enseignements, et non par des exercices traditionnels. Quant aux certifications PIX ou en Langues étrangères, elles constituent un *préalable* à l'admission dans le master *HN* : il faut déjà avoir validé au minimum un niveau 4 (et même plutôt 5 ou 6) sur le PIX pour être admis, et avoir un niveau B2 en anglais.

Formation innovante, le master *HN* repose sur un ensemble de pratiques pédagogiques diversifiées. Les cours dits magistraux (CM) ne sont pas des lieux de transmission dogmatique, mais plutôt d'interrogation et de pédagogie active et interactive, grâce au petit effectif d'étudiants. L'essentiel de la formation se déroule sous forme de travaux dirigés (TD) où les étudiants apprennent en testant différents outils et méthodes, afin d'identifier celles qui donnent les meilleurs résultats. La maquette compte 114 heures d'enseignements distanciels ou hybrides. Mais tous les enseignements présentiels sont accompagnés d'un espace virtuel où sont déposés les supports des cours (diaporamas, exercices, liens vers des tutoriels externes). De plus, les étudiants sont orientés vers des MOOC ou vers d'autres espaces virtuels complémentaires (webinaires en anglais, enregistrements de conférences, etc.). Pour la prochaine accréditation, il est prévu au niveau de l'USN de donner la possibilité aux étudiants de suivre deux UE par an en « présentiel enrichi », mais en matière d'hybridation, le master *HN* en offre déjà beaucoup plus. Le master *HN* utilise certes à 85 % des salles physiques (équipées d'ordinateurs), les enseignements « en ligne » ne concernant que les UE transversales à l'USN (méthodologie de la recherche et professionnalisation). Mais jouant entre espace « réel » et espace « virtuel », il permet diverses modalités pédagogiques et formes d'évaluation, synchrones et asynchrones.

La langue des *HN* étant l'anglais, un niveau B2 est requis pour l'admission, et plusieurs cours et activités pédagogiques utilisant l'anglais, cette acquisition par immersion de l'anglais spécialisé apporte une réelle valeur ajoutée pour l'ouverture à l'international de la formation. Le master *HN*, très sélectif par le niveau de compétence numérique et linguistique exigé pour l'admission (PIX 5-6 ; anglais B2 minimum pour les francophones ; français C1 minimum pour les allophones), l'équipe pédagogique avait jugé inutile d'ajouter dans la maquette des cours d'anglais (et, pour les allophones, des cours de Français langue étrangère). La pratique courante de l'anglais spécialisé de la discipline dans diverses activités pédagogiques (deux UE, mais aussi divers articles à lire, travaux à rendre) est un facteur d'inclusion pour les étudiants internationaux, souvent plus à l'aise en anglais qu'en français : c'est un élément judicieux pour favoriser l'internationalisation de la formation, tant pour les étudiants entrants que pour les débouchés à l'international des étudiants français. L'absence de cours d'anglais ayant cependant été considérée comme une faiblesse, selon le DAE, il est prévu que les prochaines maquettes comportent 24 heures d'anglais par semestre. Il est donc à souhaiter que le service transversal des langues soit en mesure d'assurer des cours au niveau C1 pour permettre la mise à niveau dont certains étudiants de ce master ont besoin. On ne peut que regretter l'absence de mobilités sortantes dans un pays anglophone, seul moyen réellement efficace pour atteindre un niveau C1-C2, et souhaiter que le partenariat avec le Canada puisse déboucher sur des échanges d'étudiants plus nombreux, des conférences fréquentes en anglais et autres dispositifs distanciels (par exemple des séminaires communs) afin de permettre une immersion linguistique plus soutenue.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont, sous leur forme actuelle, peu adaptés aux publics de la formation continue ou à l'alternance. Ce master étant de création récente, l'équipe pédagogique s'est concentrée sur les étudiants en formation initiale. Des professionnels des bibliothèques intéressés par cette formation n'ont pas obtenu le financement de leur employeur pour la suivre au titre de la formation continue (FC) ; l'équipe envisage donc, pour le prochain contrat quinquennal, de décliner la formation en modules qui pourraient être suivis par des stagiaires de FC sur des durées plus courtes, en lien avec leurs besoins de formation. Par ailleurs, des validations des acquis de l'expérience (VAE) ou des validations des acquis professionnels (VAP) sont possibles, mais n'ont pas été demandées sur la période de référence. L'ouverture à l'alternance n'est pas envisagée, son nombre d'heures étant incompatible avec ce type de formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master *HN* est récent (2019), son attractivité augmente au cours de la période de référence, et le flux des candidatures et des inscriptions est examiné attentivement par la formation, afin de mesurer et d'améliorer son attractivité auprès de ses différents publics. D'après les données du DAE, le nombre de candidatures est passé de 15 en 2019 (année de son ouverture) à 36 en 2020, soit plus du doublement de son attractivité. Mais à partir de la pandémie, le déficit d'étudiants chinois a réduit le nombre de candidatures étrangères, selon l'analyse du DAE, et les effectifs seraient dès lors principalement franciliens. Afin d'améliorer son attractivité, la formation a multiplié les moyens de communication : outre le salon de l'Étudiant, le salon des masters et les Portes

ouvertes, une vidéo de présentation a été mise en ligne, une page Facebook et un compte Instagram ont été mis en place début 2022. La recette semble porter ses fruits, puisqu'il y a eu 82 candidatures en 2022.

La formation suit et analyse partiellement la réussite de ses étudiants, le conseil de perfectionnement ne fournissant aucune analyse des résultats. La formation s'appuie cependant sur les difficultés des étudiants pour envisager des dispositifs d'aide à la réussite. Le DAE mentionne que les résultats des étudiants sont analysés par l'équipe pédagogique, à partir des procès-verbaux des jurys d'admission de M1 et de M2. Le pourcentage de réussite en M1 se situe entre 64 % et 70 % et le taux d'échec ne concerne que quelques étudiants inscrits mais n'étant pas venus à un seul cours, ou des étudiants ne parvenant pas à mener de front leurs études et un emploi. Il n'y a pas de données pour le master 2.

Il est regrettable que le compte rendu du conseil de perfectionnement joint au dossier (printemps 2022) ne fournisse pas de données ni d'analyse de ces résultats. Il devrait avoir à sa disposition tous les indicateurs pertinents (nombre de candidatures, d'admis en M1, de « décrocheurs », de réussite, de redoublants), année par année, afin de les analyser – et tous ces indicateurs et leur analyse devraient se trouver dans le compte rendu, afin que toutes les parties prenantes dans l'évaluation de la formation puissent discuter de façon informée sur le succès réel ou mitigé de la formation, sur la période de référence. Selon le conseil de perfectionnement de 2022, il apparaît malgré tout qu'en M2, comme l'indique aussi le DAE, de « très nombreux » étudiants ne parviennent pas à valider à la fois leur stage professionnel et leur mémoire (sans que des chiffres de réussite, d'échec, ou de redoublement soient fournis, là encore). Ainsi, pour aider à la réussite des étudiants de M2 ne se destinant pas à la recherche, l'équipe pédagogique a pour objectif d'introduire la possibilité de rédiger un « rapport de stage problématisé ». Par ailleurs, au-delà du « présentiel enrichi » dans tous les enseignements du master, les étudiants bénéficient, sur demande, du dispositif du « Contrôle terminal intégré » mis en place par l'université. Des validations des acquis peuvent aussi être prononcées à la suite de l'examen d'un dossier : en allégeant ainsi le nombre d'UE à valider, la réussite est favorisée pour certains étudiants. Le modèle de validation de l'année de M2 nécessite en effet d'être revu : mémoire pour ceux qui envisagent une suite d'études doctorales, rapport de stage problématisé pour ceux qui envisagent une insertion professionnelle. Cette proposition rejoindrait, du reste, ce qui se pratique dans bien d'autres masters.

Les étudiants de la première promotion ayant été diplômés en 2021, on ne dispose pas encore d'enquête d'insertion à 30 mois.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens modestes pour atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique se compose de 11 EC et chercheurs permanents, de sept professionnels extérieurs pour les aspects « techniques », et d'un doctorant en HN chargé de cours. Pour une formation aussi « technique », avec des salles informatiques limitant les effectifs des TD à 8 ou 10 étudiants (selon la jauge), et avec un nombre d'heures de formation très conséquent (657 heures actuellement, sur l'ensemble du cycle), auquel s'ajoutent l'encadrement des mémoires et le suivi des stages, l'équipe des enseignants permanents paraît sous-dimensionnée, surtout si l'effectif étudiant est amené à augmenter. La formation souligne que le non-remplacement de deux EC, partis l'un à la retraite et l'autre en mutation, constitue un point de fragilité. Deux EC étrangers (Suisse, Canada) ont effectué chacun une mobilité d'enseignement, ce qui contribue à enrichir la formation, mais cela ne saurait remplacer les postes non pourvus.

Le master Humanités numériques ne dispose que très partiellement d'éléments d'évaluation interne pour faire évoluer ses procédures et sa maquette d'enseignement dans une démarche d'amélioration continue. À l'USN, l'évaluation des enseignements par les étudiants n'a été lancée qu'au second semestre de l'année 2021-2022, uniquement parmi des enseignants volontaires et, bien que plusieurs membres de l'équipe pédagogique du master HN aient participé à cette évaluation expérimentale, elle ne pouvait porter que sur une UE au maximum. Pour la période de référence (2019-2021), il n'y a donc pas d'éléments d'évaluation par les étudiants ; l'équipe ne peut se fonder que sur les difficultés exprimées par les étudiants dans les cours, ou lors du conseil de perfectionnement. C'est seulement depuis janvier 2022 que le conseil de perfectionnement, composé de deux enseignants responsables, de deux représentants étudiants, et professionnels extérieurs à la formation, et d'une gestionnaire de scolarité, a commencé à se réunir. Le compte-rendu ne fournit ni n'analyse aucun indicateur quantitatif d'effectifs, de taux de réussite ou d'échec ; mais il relaie les difficultés des étudiants de M2 à faire en un semestre un stage de 16 semaines, un rapport de stage de 30 pages, en plus du mémoire de master. Des propositions ont été faites pour alléger la charge de travail des étudiants, mais il serait nécessaire de repenser en profondeur le mode de validation de l'année de M2 pour offrir aux étudiants des orientations spécifiques en termes de poursuite d'études en doctorat ou de professionnalisation immédiate.

Conclusion

Points forts

- Un master innovant et très spécialisé, unique en France ;
- Un excellent adossement à la recherche, la formation étant rattachée à trois unités de recherche fortement identifiées, et l'équipe pédagogique permanente étant composée uniquement d'EC et de chercheurs ;
- Un équilibre rare, entre enseignements adossés à la recherche et enseignements professionnalisants à forte valeur ajoutée, assurés par des professionnels de terrain au plus près des évolutions technologiques ;
- Un réel souci de faire évoluer la maquette, encore en cours de « test », pour permettre la réussite de tous les étudiants.

Points faibles

- Un manque de suivi et d'analyse de la réussite des étudiants ;
- Une démarche d'amélioration continue peu engagée : aucune évaluation systématique des enseignements par les étudiants et aucune donnée quantitative ni analyse des données dans les conseils de perfectionnement ;
- De faibles mobilités sortantes.

Recommandations

- Mettre en place des outils pour suivre et analyser la réussite des étudiants.
- Faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue, en systématisant les évaluations des enseignements par les étudiants et en fournissant et analysant dans les conseils de perfectionnement les données quantitatives (nombre de candidatures, d'admis en M1, nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS en un an, redoublants, etc.), ainsi que le résultat des évaluations et les taux d'insertion professionnelle quand ils seront disponibles.
- Développer davantage l'internationalisation de la formation, en accompagnant les mobilités sortantes plus fortement, afin que la maîtrise indispensable de l'anglais ne soit plus une difficulté pour un certain nombre d'étudiants.

MASTER INDUSTRIES CULTURELLES

Établissement

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Présentation de la formation

Le master *Industries culturelles* et a pour vocation de former des étudiants dans le domaine des industries culturelles et créatives (ICC). La mention est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) : Arts & médias du département de Médiation culturelle de l'université Sorbonne Nouvelle. La mention propose deux parcours : *Industries créatives et médiation numérique (ICMN)* qui n'est pas ouvert à l'alternance et qui a une orientation tournée vers l'initiation à la recherche et à la pratique. Le second parcours *Design : mode et industries créatives* est exclusivement ouvert à l'alternance en partenariat avec l'École Duperré et l'Institut des Métiers d'Excellence du groupe Louis Vuitton-Moët-Hennessy (LVMH). La première année commune oscille entre 40 et 50 étudiants, avec un léger fléchissement sur la période de référence. Le parcours ICMN accueille une trentaine d'étudiants et le parcours *Design : mode et industries créatives* une quinzaine d'étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Industries culturelles* est en forte adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Cette mention s'inscrit pleinement dans les orientations pédagogiques et priorités thématiques de l'université Sorbonne Nouvelle, en particulier en arts et médias, avec une implantation forte et durable dans le territoire culturel parisien, et l'ouverture sur le monde professionnel, via des partenariats avec des institutions et entreprises des secteurs de la culture. La formation est complémentaire avec les autres formations de l'UFR Arts & médias, notamment le master *Direction de projets ou établissements culturels*. Le principe de pluridisciplinarité est respecté en veillant à ce que l'ensemble des unités d'enseignement (UE) du parcours ICMN et *Design : mode et industries créatives* intègre des contenus et programmes de la formation supposant l'acquisition de compétences approfondies principalement dans huit disciplines complémentaires : la sociologie, l'économie, les fashion studies, les medias studies, la communication, le design, les sciences de gestion, la conception d'outils numériques.

L'ouverture de la formation à l'international est très limitée. En effet, aucun partenariat international ou parcours diplômant européen ou international n'est mentionné. Toutefois, récemment, un programme de formation de jeunes chercheurs dans le cadre du Labex Industries Culturelles et Création Artistiques (ICCA) a été mis en place avec les universités de Manchester (Royaume-Uni), Purdue (États-Unis) et fédérale du Rio Grande do Sul (Brésil). Cette initiative devrait être reconduite dans les quatre années à venir (durée restante du Labex ICCA).

Le master *Industries culturelles* bénéficie d'un réel adossement à la recherche. Deux équipes d'accueil sont fortement orientées vers les ICC (IRCAV et IRMECCEN) et les responsables du master sont membres actifs du Labex ICCA. Les étudiants sont associés à des dynamiques de recherche reposant sur des projets financés (Labex ICCA, ANR Cluster93, notamment). De plus, des journées d'études permettent la rencontre entre jeunes doctorants et étudiants de master 2 (M2) et des chercheurs internationaux venant dans le cadre du Labex ICCA depuis 2022. Douze enseignants-chercheurs participent à la formation.

Des stages de recherche sont proposés en complément des enseignements en fonction des projets de recherche portés, déposés par les enseignants-chercheurs du parcours ICMN. Les étudiants dès lors travaillent sur une base de projets de recherche réels. Les étudiants bénéficient de séminaires d'initiation à la recherche (12 heures par semestre sur quatre semestres), ainsi que d'un séminaire de « diffusion de la recherche » (24 heures), prévoyant la description documentaire du fonctionnement des revues et éditions académiques et une sensibilisation aux questions de déontologie et d'éthique de la recherche. À cela s'ajoute le suivi individualisé des mémoires de recherche. Ce dernier entamé dès la première année de master donne lieu à une soutenance à l'issue du master 2. Les questions d'intégrité scientifique et de déontologie de la recherche sont abordées dans les séminaires de méthodologie que l'on trouve dans les deux parcours de master. Les équipes de recherche et chercheurs représentent la majorité des intervenants de la formation (12 enseignants-chercheurs sur un total de 32 enseignants - permanents et non permanents) et proviennent de diverses disciplines des Sciences humaines et sociales (SHS). Ainsi, la formation est fortement adossée à la recherche pluridisciplinaire.

La formation entretient des relations avérées avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation. Les contacts récurrents avec les milieux socioprofessionnels constituent une dimension très importante pour le succès du master. Tout d'abord, ils permettent de recruter des enseignants en prise directe avec les problèmes liés aux secteurs de la culture, de la communication et des marchés de l'emploi qui leur sont liés. Les éléments de professionnalisation sont clairement intégrés au cours du cursus. Des contacts professionnels sont consultés régulièrement et contribuent pleinement au contenu pédagogique des parcours. En particulier, l'association avec l'École Duperré et l'Institut des Métiers d'Excellence du groupe LVMH, ainsi que les interventions des professionnels au sein des parcours et dans les conseils de perfectionnement du département contribuent à conforter et nourrir les partenariats institutionnels. Vingt-cinq pour cent des heures d'enseignement sont assurées par des professionnels, essentiellement pour l'apprentissage à la gestion de projet culturel et à la communication. Dans le parcours *ICMN*, neuf des vingt-deux enseignants sont des professionnels de la culture et du numérique. Le parcours *Design : mode et industries créatives* est l'une des seules formations professionnalisantes dans le système public français à proposer des enseignements dans ce domaine, en alternance, avec un positionnement des industries créatives et du luxe.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées s'inscrivant dans une approche programme. La maquette prévoit des blocs d'enseignements disciplinaires centrés sur les connaissances fondamentales et des blocs d'enseignements appliqués à la conduite de projets et donc davantage tournés vers le développement de compétences. Elle s'inscrit dans une approche programme et l'articule avec une approche par les compétences permettant, notamment, de mettre l'accent sur la capacité à mettre en place une recherche spécialisée sur l'un des domaines de la culture ; une capacité à porter de projets liés à une mise en valeur harmonieuse de la culture dans des développements économique et social.

La formation propose une bonne diversification des pratiques pédagogiques. La formation est centrée sur des enseignements théoriques (cours magistraux, séminaires, ateliers) et sur des enseignements plus pratiques, à l'écrit (dossiers, mémoires, etc.) comme à l'oral (discussions, présentations et médiations). La formation se définit selon une logique d'« apprentissage à la théorie par la pratique ». En effet, il est demandé aux étudiants, et avec l'appui de professionnels, de développer des projets culturels, au sein de l'université ainsi qu'en partenariat avec des lieux culturels. Ce projet constitue donc une forme d'expérience et d'apprentissage à l'entrepreneuriat culturel favorisant notamment l'insertion professionnelle des étudiants. Les enseignements sont dispensés sous le format hybride, et une grande diversité des lieux et contextes de formation est proposée. La bibliothèque universitaire, le bureau des enseignements transversaux et un Centre de Ressources en Langues (CRL) sont également en appui pour accompagner les parcours d'études.

Les contenus et les dispositifs du master *Industries culturelles* sont partiellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les deux parcours intègrent des cours en anglais. On note cependant un potentiel insuffisamment exploité du parcours *ICMN* qui réside dans son internationalisation partielle via des coopérations avec des universités en Europe et au Canada. Il s'agirait de mieux exploiter les réseaux internationaux des enseignants-chercheurs du parcours *ICMN* en proposant sur un semestre (le S2 du master 1 est particulièrement propice) des échanges croisés d'étudiants. Ce parcours propose également deux enseignements en anglais (Médiacultures, et Anglais appliqué aux industries créatives). Le Parcours *Design* compte dans son programme des cours d'anglais et d'italien appliqués à la mode et au design. En raison de leur contenu (économie, cultural studies), certains cours pourraient également être dispensés en anglais.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics en alternance, principalement pour le parcours *Design*. Le parcours *Design* uniquement proposé en année de M2, accueille des étudiants par le biais de son département Métiers d'Excellence. Ce diplôme attire des étudiants issus des formations en Design, Architecture, Histoire de l'Art, Médiation Culturelle et Communication, et leur année scolaire, d'octobre à octobre, est structurée sur un rythme de quatre jours par semaine en entreprise, au sein des maisons du groupe LVMH, et un jour à l'université, en plus de trois semaines intensives au cours de l'année. Les étudiants de ce parcours sont ainsi systématiquement en alternance avec des industries et entreprises du luxe, partenaires du diplôme. Le dossier d'autoévaluation (DAE) indique une seule validation des acquis professionnels (VAP) en 2020-2021 mais il n'est pas mentionné si elle a été accordée dans le cadre du parcours *ICNM* ou dans le cadre du parcours *Design*.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions ne permet pas de mesurer réellement et d'améliorer l'attractivité du master *Industries culturelles* auprès de ses différents publics. Les informations sont très lacunaires. Pour le parcours *Design : mode et industries créatives*, il est noté que 150 candidatures par an sont déposées pour une quinzaine de lauréats admis, ce qui montre son attractivité.

La formation suit difficilement la réussite de ses étudiants. Le DAE mentionne que les données ne sont pas disponibles, et si elles le sont (car transmises par le SI), elles peuvent être incomplètes et sont donc à prendre avec précaution. Ainsi, le recueil des données, leur suivi et leur analyse doivent devenir une priorité pour l'équipe pédagogique.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Aucune donnée n'est transmise (dans le DAE et l'élément de preuve sur l'insertion professionnelle). Seules quelques informations sur la nature des postes occupés par certains étudiants du parcours *Design* sont fournies.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master *Industries culturelles* dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Tant en personnel qu'en matière de liens avec les professionnels et les entreprises, ou le monde de la recherche, les moyens nécessaires sont atteints. Au-delà, les moyens matériels (lieux, technologies, laboratoires, etc.) sont présents et opérationnels. Les enseignants-chercheurs membres de l'équipe pédagogique réalisent régulièrement des mobilités en tant qu'enseignants-chercheurs, c'est-à-dire en tant que professeurs invités, en tant que « keynote speakers » ou participants à des colloques ou de structures de recherche au sein de réseaux internationaux (parmi lesquels on peut citer par exemple l'ACEI et l'AIMAC - sociétés savantes dans le domaine de l'économie de la culture / le management des arts et des institutions culturelles).

La formation définit partiellement un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une bonne démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par an. Il est commun avec le master *Direction de projets ou d'établissements culturels* (du fait des mutualisations des enseignements et de l'adossement, aux mêmes équipes de recherche, des enseignants-chercheurs participant à la formation). Il est également mis en place par parcours (et non pour la mention), le compte-rendu transmis en portant que sur le parcours ICMN. Le DAE mentionne que pour le parcours *Design*, deux comités de pilotage annuels auxquels participent des responsables de la formation à l'université, ainsi que les partenaires académiques et institutionnels sont organisés. Ces comités permettent de faire le bilan de l'année en cours et réfléchir à des adaptations (qui ne demandent pas un changement de maquette) pour les années à venir. L'évaluation des enseignements par les étudiants a été lancée, parmi des enseignants volontaires, au second semestre 2021-2022, mais n'est pas systématisée.

Conclusion

Points forts

- Un master et des parcours ancrés dans le mode de la recherche ou des professions de référence (selon le parcours retenu) ;
- Une offre croisant la pluridisciplinarité aux compétences et connaissances du secteur visé ;
- Un positionnement pensé pour la suite du cursus, soit en entrant dans le monde professionnel, soit en continuant en recherche (thèse doctorale notamment).

Points faibles

- Un manque de suivi de la réussite des étudiants ;
- Une absence de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle des étudiants, et de leur poursuite d'études.
- Un manque d'évaluations des enseignements et de la formation en général par les étudiants ;

- Un conseil de perfectionnement absent pour la mention ;
- La formation à la pratique professionnelle (montage et développement de projets culturels dans les ICC) devrait être évaluée à la fin du dernier semestre de master (le S2 du M2) à travers un jury composé des responsables du master ICMN et des professionnels des lieux ou des organisations culturelles accueillant des étudiants ;
- Renforcer la mutualisation d'UE entre les parcours des deux mentions ;
- Étendre le développement de la formation à l'international en développant des stratégies attractives pour les étudiants (module en ligne, tutorat, accompagnement de projet, etc.). Du côté des enseignants, permettre l'accueil de chercheurs internationaux.

Recommandations

- Mettre en œuvre un processus de suivi et d'analyse de la réussite des étudiants ; trajectoires des étudiants et de leur taux d'insertion ;
- Mettre en œuvre un processus de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle et du devenir des étudiants ;
- Mettre en place des outils d'évaluation des enseignements et de la formation en général par les étudiants ;
- Constituer un conseil de perfectionnement pérenne pour la mention ;
- Renforcer l'ouverture à l'international, notamment en proposant plus d'offres au-delà de l'anglais.

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissements

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le master *Langues étrangères appliquées* (LEA) comprend cinq parcours : *Gestion et marketing franco-allemand* ; *Management culturel et communication trilingue* ; *Négociation commerciale internationale* ; *Traduction et terminologie juridiques et financières* et *Management international des assurances* (Anglais-Allemand ou Anglais-Espagnol). Les quatre premiers parcours sont portés par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, langues, cultures et sociétés (LLCS) de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 (USN). Le cinquième parcours est porté par l'université Sorbonne Paris Nord (UPN) et dispensé au sein de l'UFR Langues, littératures, sciences humaines et sociales (LLSHS). Pour la mention, on recense 312 inscrits en 2019-2020, 382 en 2020-2021 et 328 en 2021-2022. Le parcours qui regroupe le plus d'inscrits est *Négociation commerciale internationale* (119 en 2021-2022), suivi de *Traduction et terminologie juridiques et financières* (76), de *Management culturel et communication trilingue* (59) et de *Management international des assurances* (58) et de *Gestion et marketing franco-allemand* (16). Le parcours *Management international des assurances* est ouvert à l'alternance, une part croissante d'inscrits en première année de master (M1) l'est sous ce régime, ainsi que la quasi-totalité des inscrits en deuxième année de master (M2).

Propos liminaire

Le comité souligne que le dossier d'autoévaluation (DAE) transmis au Hcéres montre un travail séparé entre les deux établissements (USN et UPN) en ce qui concerne les données d'analyse fournies.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master LEA est en bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La mention est intrinsèquement interdisciplinaire, professionnalisante et internationale du fait des contenus mêmes de formation, qui associent enseignements en langue étrangère et matières d'application (économie, droit). La mention est bâtie en cohérence avec la licence *Langues étrangères appliquées* de l'université Sorbonne Nouvelle. Le parcours *Management international des assurances* est centré sur le monde des assurances en lien également avec un parcours de troisième année de licence : *Monde des assurances*, de la licence *Langues étrangères appliquées* portée par l'université Sorbonne Paris Nord. Ce dernier parcours est une forme de spécialisation unique en langues étrangères appliquées, ce qui lui donne un caractère différenciant par rapport aux autres formations de la même mention dispensées dans les autres établissements franciliens offrant des langues étrangères appliquées en master. Les quatre parcours dispensés à l'université Sorbonne Nouvelle mutualisent une part conséquente des enseignements, notamment en M1. Pour le parcours *Management international des assurances*, il n'y a pas pour le moment de mutualisation avec les enseignements de l'université Sorbonne Nouvelle, même si des mutualisations en allemand sont envisagées à terme.

La formation est peu ouverte à l'international en raison du choix de l'alternance pour le parcours *Management international des assurances*, et faute de moyens humains pour impulser la création de doubles diplômes pour les quatre autres parcours. Les mobilités entrantes et sortantes sont de très faible ampleur : cinq mobilités sortantes, toutes en 2021-2022 pour les parcours de l'université Sorbonne Nouvelle, et 11 mobilités entrantes en tout, toutes intervenues au cours des deux dernières années d'observation. Le constat est similaire pour le parcours de l'université Sorbonne Paris Nord, où l'on ne compte que trois étudiants internationaux au cours des trois années écoulées. En effet, pour le parcours *Management international des assurances*, du fait du format de l'alternance, l'internationalisation du diplôme est inefficace, l'alternance ne permettant pas de façon aisée des mobilités, à l'exception de mobilités de stage. De la même manière, un double diplôme international ne peut être envisagé au vu de ces contraintes. Pour les quatre parcours de l'université Sorbonne Nouvelle, il n'y a pas de doubles diplômes, ni de format spécifique ouvert à l'international, faute de moyens humains pour lancer et suivre ce type de projets ; en revanche, les parcours attirent un nombre non négligeable d'étudiants internationaux (20 en 2019-2020, 60 en 2020-2021, 16 en 2021-2022). Le dossier d'autoévaluation ne permet toutefois pas de comprendre l'augmentation significative en 2020-2021. Renforcer l'internationalisation de la

formation pour les quatre parcours de l'USN est manifestement un point d'amélioration prioritaire pour le prochain contrat. Des mobilités de stage sont évoquées dans le dossier d'autoévaluation, mais sans précisions chiffrées sur le nombre d'étudiants concernés. Un accompagnement plus robuste des étudiants souhaitant effectuer une mobilité de stage serait bienvenu, éventuellement en prévoyant une unité d'enseignement de préparation à la mobilité en M1, voire en déployant un dispositif d'accompagnement financier en complément des aides existantes.

L'adossement à la recherche dans la formation est limité. Pour le parcours *Management international des assurances*, on recense en tout 90 heures de formation à et par la recherche, ainsi que la nécessité pour les étudiants de produire un mémoire, objectif facilité par l'inclusion d'enseignements sur la méthodologie du mémoire dont l'équipe reconnaît qu'ils gagneraient à être renforcés. L'équipe d'enseignants-chercheurs est de taille modeste (un professeur des universités [PU] et trois maîtres de conférences [MCF]), avec quatre sections du Conseil National des Universités (CNU) représentées dans l'équipe. En tout, 210 heures sont assurées par des enseignants, soit 44 % des heures de formation. Pour les quatre parcours de l'USN, 34 enseignants-chercheurs et chercheurs participent à la formation, pour un total de 1921 heures. On note toutefois que, dans les cinq parcours, les unités de recherche de rattachement des enseignants-chercheurs ne sont pas explicitement partie prenante du dispositif de formation et que l'offre de séminaires ou d'enseignements de méthodologie est assez limitée, mais ceci est en partie lié au nécessaire apport des cours pratiques. La visée professionnalisante de la mention ne doit pourtant pas interdire de rendre un peu plus visible dans le dispositif la formation à et par la recherche, peut-être au titre de l'accompagnement méthodologique des étudiants à la rédaction de leur mémoire.

Le master LEA entretient des relations très fortes avec le monde social, économique et culturel, et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. C'est indéniablement le point fort de cette filière. Pour les quatre parcours de l'université Sorbonne Nouvelle, le constat est flatteur en ce qui concerne les liens avec le monde économique et social. Les 73 intervenants professionnels assurent ainsi 62 % de la formation, en appui des 34 enseignants permanents. La maquette prévoit des unités d'enseignement (UE) de montage et de suivi de projets, entre autres éléments pertinents de professionnalisation.

Le parcours *Management international des assurances* compte désormais plus de 200 *alumni* dans le secteur des assurances et bénéficie donc d'un réseau solide dans le milieu professionnel d'insertion. Il mobilise les compétences des professionnels non seulement dans les enseignements, mais également de façon très visible au sein du conseil de perfectionnement. Treize professionnels interviennent ainsi dans la filière et assurent 30 % des enseignements. Le dialogue est constant avec le milieu des assurances, notamment afin de convaincre les interlocuteurs du secteur du bien-fondé de recruter des alternants dès le niveau M1. Des cours de préparation du curriculum vitae sont intégrés à la maquette, qui compte par ailleurs 24 semaines de stage (donnant lieu à l'octroi de huit crédits ECTS), tandis que les autres dispositifs de préparation à l'insertion professionnelle sont gratifiés de six crédits ECTS. Dans les cinq parcours, le stage n'est pas obligatoire en M1 ; il l'est en revanche en M2.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées en faisant alterner enseignements disciplinaires en langue, enseignements dans les matières d'application et éléments de préparation à l'insertion professionnelle. Si l'approche par compétences inspire bien cette organisation, elle n'est pas déployée jusqu'à son terme, puisque la maquette n'est pas encore conçue en blocs de compétences, mais un travail préparatoire en ce sens est en cours pour les parcours de l'université Sorbonne Nouvelle. La certification PIX est en cours de déploiement dans les quatre parcours de l'université Sorbonne Nouvelle, qui ne sont pas dotés d'un outil de type de portfolio, car l'établissement n'en a pas déployé à ce jour. Dans le parcours *Management international des assurances*, aucun dispositif de valorisation des compétences acquises hors cursus n'est prévu, ni certification PIX (que les étudiants sont censés obtenir en licence), ni même le recours à un portfolio de compétences.

La formation met en œuvre des pratiques pédagogiques diversifiées (cours magistraux, travaux dirigés, projets tutorés, stages), mais dans le cas du parcours *Management international des assurances*, l'équipe pédagogique est hostile au recours au distanciel ou à l'hybride et privilégie clairement le présentiel. Dans les cinq parcours, le distanciel pourrait sans doute, de façon ciblée, faciliter les conditions d'études des alternants de M2 eu égard à leur contrainte d'agenda. L'installation sur le campus Nation a grandement amélioré et diversifié la palette des espaces de travail disponibles pour les étudiants de l'université Sorbonne Nouvelle et leur donne la possibilité d'utiliser des salles dédiées (interprétariat, studio d'enregistrement).

Les contenus et les dispositifs du master LEA ne sont pas à ce jour pleinement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation permet bien évidemment à l'étudiant, du fait de sa nature même, d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études, en particulier à l'international, mais il n'y a pas à ce jour de dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante ou des stages à l'international inclus dans les maquettes. C'est une lacune que le prochain contrat pourrait permettre de combler.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. L'ouverture à l'alternance est déployée de façon pleinement satisfaisante pour le parcours *Management international des assurances*, dont les effectifs de M2 sont dans leur quasi-totalité en alternance. On regrette l'absence de cours de français langue étrangère, qui pourrait faciliter l'accès de la formation aux étudiants étrangers. La formation continue et l'alternance sont inégalement déployées dans les quatre parcours de l'université Sorbonne Nouvelle, où l'on recense 38 alternants en tout sur les trois années de référence, avec manifestement une montée en puissance d'une année à l'autre. Pareillement, le nombre de stagiaires de formation continue est en augmentation constante (2 en 2019-2020, 7 en 2020-2021, 13 en 2021-2022). Les parcours *Management culturel et communication trilingue (MCCT)* et *Négociation commerciale internationale (NCI)* pourraient également se prêter au déploiement de l'alternance et si la composante est soutenue en matière de moyens humains, l'alternance pourrait y rencontrer un succès équivalent aux deux autres parcours qui l'ont expérimentée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Dans les cinq parcours, le suivi des flux des candidatures et des inscriptions ne permet pas de mesurer finement l'attractivité du master LEA auprès de ses différents publics, faute d'outils d'analyse formalisés. La plateforme nationale Mon Master devrait permettre de mieux suivre les données relatives aux mentions et parcours d'origine des candidats, ainsi qu'à leur origine géographique. Le nombre de candidatures est globalement stable, voire en faible augmentation, dans les cinq parcours observés (374, 379 et 391 candidatures pour les filières de l'université Sorbonne Nouvelle au cours des trois années observées ; pas de données fournies pour le cinquième parcours). La capacité d'accueil est de 160 places en M1 pour l'USN et de 27 places pour le parcours MIA. La faible attractivité des parcours *Traduction et terminologie juridiques et financières (TTJF)* et *Gestion et marketing franco-allemand (GMFA)* nécessiterait une analyse plus approfondie. Le nombre de candidatures est dans ces deux cas très faibles (10 candidatures dans le premier cas les trois années ; entre 10 et 20 dans le second cas). Aucune précision dans le dossier d'autoévaluation n'est apportée quant à l'éventuelle participation des professionnels intervenant dans le processus de recrutement.

Alors que pour le parcours de l'UPN, les taux de réussite sont très élevés et stables, ceux transmis pour les parcours de l'USN sont plutôt faibles, sont parfois manquants, et fluctuent d'une année à l'autre. On s'interroge sur les chiffres fournis, dans la mesure où le taux d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS en M2 oscille entre 30,4 % en 2019-2020 à 50 % l'année suivante pour retomber à 26 % en 2021-2022. La disparité est moindre, mais tout aussi surprenante en M1, avec un même taux qui passe de 35 % en 2019-2020 à 47,5 % l'année suivante pour redescendre à 38,3 % en 2021-2022. Une part minime mais non négligeable d'étudiants ne valide aucun crédit ECTS en M1 (8,3 % en 2019-2020 ; 3,6 % en 2020-2021 ; 4,1 % en 2021-2022). La donnée n'est malheureusement pas fournie pour le M2. Pour le parcours *Management international des assurances*, il y a peu à dire sur le taux de réussite, qui avoisine les 100 % en M1 comme en M2 au cours des trois années.

La formation est informée de l'insertion professionnelle de ses diplômés (globalement très bonne) au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi par le biais d'enquêtes robustes et fouillées menées par l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'université Sorbonne Nouvelle. L'insertion professionnelle est globalement un point très satisfaisant des quatre parcours de l'USN, pour lesquels le taux d'insertion à 30 mois est très élevé, avec un nombre très faible de diplômés toujours en recherche d'emploi 30 mois après l'obtention du diplôme (un étudiant sur 22 répondants pour la promotion 2019 du parcours *Négociation commerciale internationale* ; un étudiant sur neuf répondants de la promotion 2018 pour le parcours *Gestion et marketing franco-allemand*, pour ne citer que deux exemples). On remarque que le parcours *Management culturel et communication trilingue* débouche sur des emplois plus précaires et correspondant moins aux attentes des diplômés que le parcours *Négociation commerciale internationale* (5 étudiants de la promotion 2018 sur 14 répondants sont en emploi stable). Le dossier d'autoévaluation ne met cependant pas suffisamment en lumière l'exploitation qui est faite des enquêtes d'insertion professionnelle à 30 mois menées par l'établissement sur les promotions 2018 et 2019.

Pour le parcours mis en œuvre à l'université Sorbonne Paris Nord, les données d'insertion sont plus que lacunaires, puisque le dossier d'autoévaluation fait apparaître un document ayant valeur de preuve intitulé « Fiche de la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés » où il est fait état du fait qu'il « n'existe pas à l'heure actuelle de suivi quantitatif de la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés ». Le même

document spécifie, sans apporter d'éléments chiffrés, que l'insertion est tout à fait conforme au secteur professionnel visé, les assurances, où les anciens étudiants, dont certains interviennent dans la formation, s'inséreraient « à un niveau de cadres ».

Il apparaît à la lecture du dossier que les résultats des enquêtes d'insertion de l'OVE de l'USN, très fouillées, auraient pu être davantage analysés car la conformité des postes occupés avec la formation et les attentes des diplômés est variable selon les parcours.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation aurait besoin de renforcer le pilotage et de davantage de coordination entre les deux établissements, pour mieux fonctionner et pour trouver les forces vives et les compétences pour progresser, notamment dans les deux domaines que sont le déploiement et le suivi de l'alternance et l'amélioration de l'internationalisation. L'équipe d'enseignants-chercheurs est réduite à l'université Sorbonne Paris Nord : 4 enseignants-chercheurs permanents et 13 non permanents. Quant aux parcours de l'université Sorbonne Nouvelle, le dossier mentionne un sous-encadrement important d'enseignants titulaires permanents (31 enseignants-chercheurs) et l'obligation de faire appel à de nombreux enseignants non permanents (au nombre de 76) pour non seulement assurer la diversité des langues (anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et des aires géographiques enseignées, mais également pour accroître ses possibilités de développement. À l'université Sorbonne Nouvelle, la question de la soutenabilité de l'offre est l'apanage des instances centrales de l'établissement et la composante ne prend que peu part à ce travail de suivi. À l'université Paris Nord, les composantes sont plus actives en ce qui concerne le suivi du coût de l'offre de formation, disposent d'outils et ont des leviers pour opérer des choix, certes contraints par une logique de moyens, en matière d'ouverture de groupes.

Dans la formation, l'évaluation des enseignements n'est pas formalisée, systématisée et régularisée, de façon à nourrir le travail de suivi du conseil de perfectionnement qui doit se réunir régulièrement et à l'échelle de la mention. Il conviendrait que cette instance facilite le travail en commun entre les cinq parcours, à l'échelle de la mention, puisqu'un conseil de perfectionnement spécifique au parcours de l'UPN se tient de façon séparée. Des initiatives en ce qui concerne l'amélioration continue sont en cours (questionnaires adressés aux étudiants) dans les quatre parcours dispensés à l'université Sorbonne Nouvelle, où le conseil de perfectionnement gagnerait à être plus régulièrement mobilisé. Dans le parcours *Management international des assurances*, le conseil de perfectionnement se réunit annuellement, même si ses préconisations en matière de modification de l'offre en cours de contrat sont d'ampleur limitée. Dans tous les cas, la filière bénéficierait sans doute d'une plus grande mobilisation des équipes en direction d'une amélioration continue de la formation. En concevoir collégalement les principes et modalités de mise en œuvre, avec les étudiants et les professionnels, pourrait être un axe prioritaire de travail au démarrage du prochain contrat.

Conclusion

Points forts

- De très bons résultats en matière d'insertion professionnelle ;
- De très bonnes relations avec le monde socio-économique et culturel ;
- Une formation originale et singulière qui trouve son public (en particulier pour le parcours *Management international des assurances*) ;
- Un exemple réussi de déploiement de l'alternance, pour le parcours *Management international des assurances*.

Points faibles

- Un pilotage et une coordination à l'échelle de la mention insuffisants entre les deux établissements (faible mutualisation, absence d'organisation pédagogique commune, absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention, etc.) ;
- Une absence d'évaluation systématisée des enseignements par les étudiants ;
- Un dispositif de formation à et par la recherche insuffisant ;

- Une équipe d'enseignants-chercheurs titulaires permanents trop restreinte, notamment en *Management international des assurances* (un PU, trois MCF) ;
- Un volume de mobilités entrantes et sortantes et une part d'étudiants internationaux très faibles ;
- Un accompagnement des mobilités de stage perfectible ;
- Un déploiement de l'alternance entravé par un manque de moyens en termes d'accompagnement administratif (pour les parcours portés par l'université Sorbonne Nouvelle).

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention afin d'en renforcer la cohérence entre les deux établissements.
- Concevoir un questionnaire d'évaluation des enseignements de façon à nourrir la réflexion du conseil de perfectionnement.
- Veiller à renforcer l'implication des unités de recherche dans l'accueil et l'accompagnement des mastérants.
- Renforcer l'équipe enseignante principalement pour le parcours *MIA*.
- Concevoir une politique d'internationalisation de la formation qui permette d'augmenter le nombre d'étudiants internationaux, ainsi que le nombre de mobilités entrantes et sortantes (lorsque le format le permet).
- Mieux accompagner les étudiants désireux de bénéficier d'une mobilité de stage.
- Développer l'alternance dans les parcours dispensés à l'université Sorbonne Nouvelle.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un pilotage insuffisant et un manque de coordination entre les deux établissements à l'échelle de la mention.

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Présentation de la formation

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues, littératures, cultures et sociétés. Il comprend 12 parcours-types diplômants (et leurs sous-parcours), dont un nombre significatif de parcours-types professionnalisants : *Monde anglophone - langues, littératures et sociétés* ; *Monde anglophone - journalisme bilingue franco-anglais* (pour la deuxième année [M2] uniquement) ; *Management de projets internationaux (MPI)* ouverte à l'alternance dès la première année (M1) ; *Monde anglophone - études irlandaises* (pour le M2 uniquement) ; *Études germaniques* ; *Métiers de la culture dans le domaine franco-allemand (MCFA)* ; *Multimodalité-discours-médias (MuDIM)* ; *Études Hispaniques et hispano-américaines* ; *Études lusophones* ; *Études orientales* ; *Industries culturelles France-Italie* ; *Italie : littérature, culture et traduction*. Pour l'ensemble du cycle, le nombre d'heures étudiant pour les 12 parcours-types de la mention s'élève à 5445 heures. Le nombre d'étudiants s'élevait à 639 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La mention de master LLCER s'inscrit de façon cohérente dans les orientations et l'offre de formation de l'établissement du fait de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité qui caractérisent ses parcours conçus dans une perspective à la fois généraliste (poursuite d'études en doctorat) et professionnalisante. Fortement pluridisciplinaire, elle se caractérise par une très grande diversité d'approches et d'orientations et par l'extrême variété des domaines couverts. Centrée sur les langues d'origine européenne et celles du Proche et Moyen-Orient (Inde incluse), la mention - qui s'inscrit en continuum avec l'offre de licence LLCER - n'a que peu de concurrents directs en région parisienne pour chacune des aires linguistiques et culturelles concernée ; son offre est donc complémentaire à celles de l'Inalco et d'Université Paris Cité (Paris-Diderot) par exemple. Dans les parcours à orientation recherche, les formations favorisent l'acquisition de connaissances approfondies à partir d'approches disciplinaires et théoriques différentes, objet d'unités d'enseignement (UE) spécifiques dans certains parcours. Dans les parcours professionnalisants, elles favorisent l'ouverture et l'adaptabilité dans le développement de compétences professionnelles en phase avec les enjeux du monde actuel, avec une dimension fortement internationale. Des partenariats voire des doubles-diplômes existent dans la plupart des parcours de la mention, en France et à l'étranger, notamment avec des institutions allemandes et italiennes. Certains parcours intègrent des UE relatives à l'écologie et à l'environnement. Bien que les mutualisations soient difficiles à réaliser du fait de la grande diversité des champs, quatre parcours-types parviennent à mutualiser totalement leurs enseignements de M1 en tronc commun (*Monde anglophone - journalisme européen français-anglais*, *Monde anglophone - langue, littératures et sociétés*, *Métiers de la culture dans le domaine franco-allemand*). Certains parcours sont ouverts à distance (*Monde anglophone - langues, littératures et sociétés*) et en alternance tels *Industries culturelles France-Italie (ICFI)*, *Italie : littérature, culture et traduction (LCT)*.

La formation est dotée d'une structure largement ouverte à l'international, en cohérence avec les priorités définies par l'établissement mais devrait encourager la mobilité sortante. Si la dimension internationale est indissociable de la mention fondée sur l'enseignement des langues et civilisations étrangères dans les parcours-types, elle devrait toutefois encourager davantage la mobilité internationale des étudiants qui bénéficient de soutiens financiers (bourses d'excellence de Campus France, bourses de l'université Franco-Allemande [UFA], etc.). La mobilité étudiante sortante, de courte ou longue durée, pourrait être stimulée (25 étudiants seulement en 2021-2022 sur les 639 inscrits dans le cycle de la mention) dans le cadre des échanges Erasmus, stages à l'étranger, et doubles-diplômes. Malgré la hausse des frais d'inscription pour les étudiants extra-communautaires, la mobilité entrante est en augmentation en 2021-2022 (30 étudiants contre 20 pour les deux années précédentes). Bien qu'elle soit variable selon les parcours, la mention enregistre dans son ensemble une certaine mobilité enseignante (mais aucune donnée n'est apportée dans le dossier) dans le cadre de multiples collaborations avec des universités portugaises, brésiliennes et nord-américaines ou d'organisations régulières d'événements internationaux, d'accueil constant de chercheurs et enseignants européens et latino-américains ou encore de collaborations aux séminaires et événements du programme de certains parcours-types comme

Littérature et civilisation portugaise, Littérature et civilisation brésilienne (sous-parcours d'Études lusophones) ou en *Études iraniennes* (sous-parcours d'Études orientales).

Le master LLCER est fortement adossé à la recherche, y compris dans ses parcours professionnalisants. Si l'adossement à la recherche varie en fonction des parcours-types (généralistes, recherche, professionnalisants), ceux-ci intègrent tous de nombreux modules d'initiation à et par la recherche. Outre les UE Méthodologie de la recherche informationnelle et documentaire et Outils de la recherche, la plupart des parcours offrent des cours théoriques sur les avancées de la recherche dans le(s) domaine(s) de la formation, des séminaires de recherche, des formations spécifiques assurées par la bibliothèque universitaire, des travaux d'études et de recherche ou mémoires, des projets menés par ou avec les étudiants dans les unités de recherche, des missions ou stages dans des unités de recherche ou dans d'autres structures. Certains parcours encouragent la participation des étudiants aux séminaires de leurs unités de recherche et aux manifestations scientifiques (colloques et journées d'études, sur site ou à l'extérieur) et dans certains cas, cette participation est intégrée à la validation d'une UE. Les enseignements sont dispensés pour l'essentiel par des enseignants-chercheurs, spécialistes en langues et littératures germaniques, anglophones, romanes, arabe, hébraïque, indienne, persane, en histoire des mondes modernes et contemporains, et en sciences politiques.

La mention entretient des relations avec le monde social, économique et culturel, et intègre dans l'ensemble des éléments de professionnalisation, notamment dans les parcours-types professionnalisants. En dehors des masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) et de la préparation aux concours, la mention compte un nombre significatif de parcours professionnalisants (au nombre de six) : *Monde anglophone - journalisme bilingue franco-anglais* ; MPI ; MCFA ; MuDIM ; ICFI et le sous-parcours *Traduction : édition, patrimoine, arts du spectacle (TEPAS)* du parcours *Italie : littérature, culture et traduction*. Les acteurs sociaux, économiques et culturels (journalistes, bibliothécaires, artistes, professionnels du tourisme et de la culture, entreprises, etc.) sont associés aux enseignements, à l'encadrement de stages, à des collaborations ponctuelles et à l'organisation d'événements scientifiques et culturels. La préparation à l'insertion professionnelle fait partie intégrante de certains parcours comme *Journalisme bilingue franco-anglais, Études lusophones - parcours enseignement* ou *Industries culturelles France-Italie*. À l'exception du parcours *Études orientales*, tous les parcours-types intègrent des stages courts ou longs, validés par deux, trois ou six crédits ECTS selon le parcours-type. Bien qu'elle soit variable selon les parcours, la formation continue et la formation en alternance sont intégrées dans certains parcours et à l'étude dans d'autres.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique ne se fait pas au niveau de la mention, chaque parcours-type met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. En effet, l'offre pédagogique est structurée au niveau des parcours et non pas au niveau de la mention, ce qui nuit au pilotage et à la cohérence de la mention. À l'échelle des départements et des parcours, les équipes pédagogiques coordonnent leurs méthodes, les contenus des enseignements et les modalités d'évaluation, démarche à laquelle sont associés les étudiants, notamment au sein des conseils de perfectionnement. La formation comprend des UE transversales obligatoires en culture numérique et méthodologie de la recherche documentaire, qui sont directement valorisées dans le parcours. Les étudiants ont la possibilité de valoriser leur engagement institutionnel ou associatif en faisant valider une UE qui donne lieu à la délivrance de crédits ECTS, sur la base d'un retour réflexif par écrit. L'approche par compétences n'étant pas encore suffisamment développée au sein de l'établissement, l'offre de formation ne peut être présentée sous cet angle.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques et propose des modalités variées d'enseignement selon les parcours-types (présentiel, présentiel enrichi, et enseignement à distance). Grâce aux formations suivies, de nombreux enseignants ont adopté les méthodes diversifiées de la pédagogie active et inclusive qui favorisent le renouvellement des pratiques par une approche centrée sur les étudiants et une personnalisation croissante de l'accompagnement proposé (suivi de projets et de mémoires individuels, ateliers collectifs, etc.). Des UE transversales obligatoires incluent des modules distanciels. Le parcours *Monde anglophone - langues, littératures et sociétés* peut être intégralement ou partiellement suivi à distance (le panachage présentiel/ distanciel est facilité pour les étudiants salariés ou résidant à l'étranger) et d'autres développements similaires sont en projet dans la nouvelle maquette. En complément des espaces traditionnels affectés à la formation (salles de cours, laboratoires de langue, etc.), des espaces associés aux activités propres et aux compétences à développer dans chaque parcours sont régulièrement investis à titre d'espaces d'enseignement (bibliothèques de recherche, archives, espaces culturels, musées, théâtres, galeries d'art ou établissements scolaires).

Les contenus et les dispositifs du master LLCER sont suffisamment adaptés pour permettre leur ouverture à l'international, ce qui interroge sur la très faible mobilité sortante. De nombreux parcours se fondent sur des partenariats pédagogiques, des co-diplomations ou des doubles-diplômes avec des institutions étrangères, notamment avec l'université européenne Viadrina de Frankfurt an der Oder en Allemagne et l'université de Sienne en Italie. L'étroite collaboration des partenaires (définition du parcours, organisation et élaboration d'enseignements communs, en distanciel ou par visioconférence, validation commune, etc.) représente une réelle valeur ajoutée en matière de compétences développées. Le développement de compétences linguistiques avancées est l'une des principales caractéristiques de la mention et un volet essentiel de sa vocation à l'internationalisation des compétences. La majorité des enseignements et des séminaires sont dispensés en langue étrangère et l'acquisition d'une langue supplémentaire est incluse ou favorisée. L'objectif visé en fin de cycle est le niveau C2. Outre les cours de langue et de renforcement en français (Français langue étrangère [FLE] pour les publics internationaux) dispensés, la majorité des parcours intègrent un dispositif de préparation à la mobilité notamment via un accompagnement ciblé pour inciter et préparer à la mobilité sortante qui reste très faible et qui nécessiterait d'être stimulée (25 étudiants sur un total de 639 soit 4,5 %).

Pour certains parcours-types, les contenus et dispositifs du master LLCER sont adaptés aux publics de la formation continue, et de l'alternance, aux validations des acquis de l'expérience (VAE) et aux validations des acquis professionnels (VAP). Les formations continue et en alternance sont bien intégrées dans certains parcours, et à l'étude dans d'autres. Si le nombre d'alternants en contrat d'apprentissage est en nette hausse en 2021-2022 (37 alternants contre 30 en 2020-21 et 27 en 2019-2020), la chute est notable au sein des alternants en contrat de professionnalisation (1 contre 15 en 2019-2020) et parmi les stagiaires de la formation continue inscrits dans la mention (21 en 2019-2020, 10 en 2020-2021 et zéro en 2021-2022). Le dispositif de validation d'acquis a permis de valider trois VAE et trois VAP en 2021-2022.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master LLCER jouit d'une très belle attractivité, cependant variable selon les parcours, avec pour certains parcours un manque d'étudiants internationaux. De façon quantitative et qualitative, en 2021-2022, le nombre de candidatures et des admissions est en hausse par rapport au niveau pré-pandémie ce qui témoigne de l'attractivité de la mention du fait de la grande diversité de son offre et d'une très bonne communication (Journées portes ouvertes, Salon des Masters, site Internet, blog, billets sur « Profilculture formation », websérie, Instagram, intervention annuelle d'une agence de relations publiques, etc.). Le dossier d'autoévaluation signale une hausse des candidatures internationales, en particulier de l'Amérique du Sud et de l'Amérique du Nord et une baisse du nombre de candidats du Royaume-Uni (Brexit). Toutefois, certains parcours-types tels *Études orientales* souffrent d'un manque de visibilité du fait de l'architecture en quatre sous-parcours *Études arabes*, *Études hébraïques*, *Études indiennes* et *Études iraniennes*. D'autres parcours souffrent d'un manque d'étudiants internationaux comme par exemple, *Études germaniques* avec aucun étudiant inscrit, et un seul étudiant inscrit en *MPI* et en *MCFA* pour l'année 2021-2022.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants et en présente un bon taux global. Le travail de suivi et d'analyse s'effectue en collaboration avec l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Les conseils de perfectionnement dûment constitués sont opérationnels pour l'ensemble des parcours et ils se réunissent une à trois fois par an, selon le parcours. Le réseau Alumni est également actif et une cérémonie de remise des diplômes est organisée. En 2021-2022, l'effectif total de la mention s'élevait à 639 inscrits (dont 68 étudiants internationaux et 25 à besoins spécifiques). Quoique variable d'un parcours à l'autre, le taux de réussite est globalement élevé (de 60 à 75 % en moyenne). Certains parcours comme *Journalisme européen français-anglais*, *Échanges culturels France-Italie* et *Management de projets internationaux* affichent un taux de réussite compris entre 97 et 100 %, les taux les plus faibles étant enregistrés par les parcours *Études hispaniques et latino-américaines* (50 %) et *Études arabes*, *Études hébraïques*, *Études indiennes* et *Études iraniennes* (58 %).

La formation analyse le devenir de leurs diplômés. Les résultats des enquêtes sur l'insertion professionnelle en 2021-2022 sur la promotion 2019 varient selon les parcours-types comme en attestent les documents fournis sur le devenir des diplômés mais dans leur grande majorité, les diplômés sont en emploi 18 mois après l'obtention du diplôme.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le dossier d'autoévaluation ne permet pas de savoir si le master LLCER dispose ou non de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. En effet, bien qu'il soit mentionné que la formation a perdu des postes de titulaires au cours des dernières années et que les postes gelés génèrent une surcharge de travail (enseignement, encadrement des mémoires et des stages) pour les équipes pédagogiques, le dossier ne fait

aucune mention d'effectifs d'enseignants permanents et non permanents, ce qui rend impossible toute évaluation de l'encadrement, notamment dans les parcours professionnalisants. Le nombre d'enseignants permanents et non permanents (sans distinction) n'est communiqué que pour deux parcours : 20 dans le parcours *ICFI* et 22 dans le parcours *Italie : littérature, culture et traduction*, pour l'année 2021-2022.

Il n'existe pas actuellement de conseil de perfectionnement au niveau de la mention mais au niveau des parcours-types et de leurs sous-parcours, ce qui nuit à la cohérence de la formation et en rend difficile son pilotage. Le pilotage s'effectue en particulier à travers les conseils de perfectionnement, les commissions ad hoc, et les échanges et concertations au sein de l'équipe pédagogique, pour l'heure au niveau des parcours ou des sous-parcours. L'évaluation des enseignements par les étudiants ayant été formalisée depuis janvier 2023 au niveau de l'établissement, les questionnaires standards personnalisables et l'outil adapté (Evasys) sont à disposition des formations. C'est ainsi qu'un nombre croissant d'enseignants intègrent systématiquement l'évaluation anonymisée de leurs enseignements par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une grande variété de domaines couverts par douze parcours-types bien distincts, dans une approche pluridisciplinaire et interdisciplinaire doublée d'un large choix de langues, incluant des langues rares ;
- Un bon adossement à la recherche, y compris pour les parcours professionnalisants ;
- Un nombre significatif de parcours professionnalisants ;
- Un taux de réussite élevé ;
- Une architecture de la formation largement ouverte à l'international (partenariats internationaux, co-diplomation, stages à l'étranger) ;
- Une ouverture à la formation continue, à l'alternance, à l'enseignement à distance, et aux VAE et VAP ;
- Des espaces d'enseignement associés aux activités propres des parcours (espaces culturels, musées, théâtres, galeries d'art).

Points faibles

- Une architecture pédagogique articulée à l'échelle des douze parcours-types et des sous-parcours qui les constituent et non au niveau de la mention, ce qui nuit à sa cohérence et qui rend difficile le pilotage ;
- Une absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention ;
- La faiblesse des effectifs dans certains parcours et sous-parcours ;
- Une équipe pédagogique qui ne s'est pas approprié l'approche par compétences (APC) ;
- Une mobilité sortante trop faible au regard de la nature même de la mention.

Recommandations

- Repenser la politique et l'architecture pédagogique au niveau de la mention.
- Mettre en place la coordination des équipes à l'échelle de la mention via un conseil de perfectionnement de la mention.
- Travailler sur la disparité des effectifs (locaux et internationaux) dans les parcours et sous-parcours de la mention.
- Former les équipes pédagogiques à l'approche par compétences.

- Stimuler la mobilité sortante par le biais des échanges Erasmus, des stages à l'étranger, et des co-diplomations et doubles-diplômes.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Un manque de lisibilité de la structuration de la mention qui nuit à son pilotage et à sa cohérence.

MASTER LETTRES

Établissement

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Présentation de la formation

Le master *Lettres* de l'unité de formation et de recherche (UFR) Littérature, linguistique, didactique (LLD) de l'université Sorbonne Nouvelle (USN) est une mention composée de huit parcours de statuts divers (dont deux doubles-diplômes, et deux parcours en partenariat avec Sorbonne Université). Les enseignements sont localisés, selon les partenaires qui les assurent, les uns sur le Campus Nation, les autres à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, à Sorbonne Université, à l'École normale supérieure (ENS), à l'École nationale des chartes, ou encore dans des universités étrangères pour le parcours de double diplôme international).

Le parcours 1 - *Langue et littérature françaises* - est proposé en présentiel et à distance ; les parcours 2 et 3 - *Études de genres et littératures francophones* - et - *Écriture, culture, média (ECM)* - sont proposés en présentiel exclusivement ; le parcours 4 - *Lettres appliquées aux techniques éditoriales et à la rédaction professionnelle (LATERP)* -, est à finalité professionnelle ouvert uniquement en deuxième année du master (M2). Deux parcours associent Sorbonne Université : les parcours 5 - *De la Renaissance aux Lumières* - et 6 - *Lettres médiévales* - (également en partenariat avec l'École nationale des Chartes et l'ENS). Un septième parcours correspond au double master *Littérature et Philosophie*, double diplôme entre l'USN et l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Enfin, le parcours 8 - *Master européen d'études françaises et francophones* -, est en partenariat avec trois universités européennes (Ca' Foscari à Venise, université Humboldt de Berlin, université catholique de Louvain), et permet la validation d'un double diplôme aux étudiants ayant passé au moins un semestre dans l'une de ces institutions partenaires.

Un total de 444 étudiants étaient inscrits dans la formation en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Lettres* a une place très cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, et présente une excellente adéquation avec les axes stratégiques majeurs de l'USN, « université des cultures ». Couvrant, par ses différents parcours, la littérature, la philosophie et la culture européennes du Moyen-âge jusqu'à l'extrême contemporain ainsi que les problématiques de la francophonie et du genre, ce master répond parfaitement à l'ambition de diversité culturelle et de pluridisciplinarité, du fait des diverses disciplines qui s'y rencontrent (littérature, linguistique, histoire, philosophie, philologie, traductologie, etc.). La formation, bien identifiée par ses champs disciplinaires, est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, tout en cultivant des liens privilégiés avec quelques-uns d'entre eux (masters *Littérature générale et comparée [LGC]*, *Didactique des langues*) par un système de mutualisations de quelques unités d'enseignement (UE) et séminaires. Le master *Lettres* s'inscrit en *continuum* évident avec la licence *Lettres* de l'USN ou de tout autre établissement français, mais aussi avec les autres mentions de licence ayant intégré la mineure *Lettres* dans leur formation, et avec les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) littéraires. Il débouche sur des poursuites d'études doctorales en lettres, ou philosophie pour les étudiants du double diplôme *Lettres-Philosophie*. Outre la forte cohérence de ce master au sein du *continuum* licence-master-doctorat (LMD) de l'USN, les deux parcours construits en partenariat avec plusieurs institutions parisiennes d'excellence (ENS, École des Chartres, Sorbonne Université), ainsi que le double diplôme *Lettres-Philosophie* avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, enrichissent son offre de formation par des spécialités rares, dont la valeur ajoutée est considérable en matière d'attractivité et de visibilité au niveau national et international.

Le master *Lettres* développe une bonne ouverture à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, par ses partenariats, mais a une mobilité sortante faible. Le parcours *Master européen d'études françaises et francophones*, développé avec Ca' Foscari (Venise), l'université Humboldt (Berlin), et l'université catholique de Louvain, délivre un double diplôme aux étudiants ayant passé un à trois semestres dans l'une de ces universités, tandis que dans les deux universités qui ont plus récemment rejoint ce partenariat (université de Lausanne et université Autonoma de Madrid) les étudiants ne reçoivent qu'une attestation de mobilité. Dix places par an (en M1 et en M2) sont offertes aux étudiants de l'USN, sans toutefois qu'un tableau récapitulatif précise comment se sont réparties ces mobilités sur la période de référence. De même, on ne trouve pas dans les éléments qualitatifs ou quantitatifs du dossier d'autoévaluation (DAE) combien d'étudiants des universités partenaires arrivent, chaque année, à l'USN, pour un semestre ou plus : ils doivent pourtant faire l'objet d'une

inscription administrative à l'USN. Par ailleurs, dans le cadre des accords Erasmus gérés par les services internationaux de l'USN, il apparaît que, sur la période de référence, 8, 12, puis 6 étudiants du master (sur 450 environ) ont bénéficié d'une mobilité sortante, tandis que les mobilités entrantes sont de 30, 15, puis 21 (sans que les pays d'origine soient précisés). À ces échanges ponctuels – et finalement assez peu nourris (2 % en mobilité sortante, 5 % environ en mobilité entrante) –, s'ajoute un effectif important d'étudiants étrangers (62, 52, puis 37) admis dans le master via le Portail Études en France (PEF), soit au total entre 90 et 60 étudiants étrangers dans la formation (malgré l'épidémie de COVID-19 qui peut justifier la baisse d'un tiers sur la période) : cet effectif conséquent (15 à 9 % du total des inscrits) témoigne de l'attractivité de ce master, les responsables soulignant qu'une partie de ces étrangers visent une poursuite en doctorat si la formation marque sa légitime satisfaction devant cette attractivité, on regrette que la valeur ajoutée du parcours de (double) master européen ne soit pas analysée (par des activités scientifiques ou pédagogiques conjointes, séminaires communs, des colloques, des professeurs invités, etc.).

Le master Lettres bénéficie d'un excellent adossement à la recherche, adapté à son objectif de former prioritairement à la poursuite d'études en doctorat. Excepté les cours transversaux de langue étrangère et les UE professionnalisantes du parcours LATERP, tous les cours magistraux et les séminaires de spécialité sont assurés par des enseignants-chercheurs (EC) hautement qualifiés, presque exclusivement professeurs des universités (PU) et maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (MCF HDR). Outre la très large offre de séminaires spécialisés, que les partenariats avec d'autres institutions d'excellence augmentent encore, chaque étudiant rédige deux mémoires (en M1 et M2) encadrés de façon individualisée par un EC. Pour le département d'appartenance de la formation, 57 EC, rattachés à six unités de recherche de l'USN, assurent les enseignements et encadrent les mémoires et la formation, sans compter les EC d'autres masters qui interviennent dans certains parcours, et les EC des institutions partenaires. Le chiffre total n'est pas fourni (mais avoisine logiquement la centaine). La formation est adossée à six unités de recherche réputées (sans compter celles des partenaires), qui invitent les masterants (surtout les M2) à assister à leurs séminaires et colloques – mais sans qu'ils y participent de façon active ni ne reçoivent de crédits ECTS, ce que reconnaît la formation. Il est prévu d'améliorer ce point pour le prochain contrat d'accréditation. De même, la formation envisage de mettre en place dans les prochaines maquettes un module de méthodologie du mémoire, n'existant actuellement que pour les étudiants étrangers (les autres n'ayant accès qu'à une brochure écrite, outre un tutoriel en ligne d'initiation aux outils de recherche bibliographique).

La formation ayant pour objectif premier de former des chercheurs, des enseignants du supérieur et des agrégés, les éléments de professionnalisation vers ces métiers sont très bien intégrés dans les parcours 1, 2, 5, 6, 7 et 8 du master, le « monde professionnel » visé étant celui-là même de l'université. En complétant la formation par des stages de recherche (dont on regrette qu'ils soient actuellement inexistant) au sein des unités de recherche, par exemple au service des projets collectifs, l'étudiant stagiaire pourrait compléter ses connaissances et compétences théoriques et rédactionnelles par une mise en situation encadrée. L'ingénierie de recherche devrait aussi être offerte comme expérience (et potentiel débouché), l'USN étant très bien positionnée dans le domaine des humanités numériques, notamment. La formation ayant aussi pour but, par ailleurs, de former aux métiers de l'édition et de la communication (parcours 3 et 4), le parcours de M2 LATERP, ouvert à l'alternance et assuré presque entièrement par des professionnels (huit intervenants, pour 300 heures), entretient des relations fortes avec le milieu professionnel visé (édition, édition numérique, rédaction professionnelle), un stage long en entreprise étant requis et validé par un mémoire professionnel. Mais pour les étudiants des autres parcours qui envisagent plutôt les métiers de la culture et des écritures médiatiques, la formation reste très éloignée des univers sociaux, économiques et culturels adéquats. La formation n'associe pas de professionnels extérieurs (écrivains, libraires, journalistes, éditeurs, etc.) à ses activités pédagogiques. Aucun stage (même court) n'est requis, sauf en M2 du parcours 3, *Écriture, culture et médias*. Aucune formation à la création d'entreprise n'est proposée. Les savoirs ne sont pas déclinés en termes de compétences professionnalisantes (l'USN n'a pas encore mis en œuvre l'approche par compétences). La « Cité des écritures » instituée par l'USN pourrait être un levier pour ouvrir la formation (et notamment le parcours 3 ECM) à des synergies dynamiques avec divers acteurs du monde de l'écriture et de la culture.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master est construit, dans ses différents parcours, autour de programmes cohérents avec ses objectifs, mais ceux-ci ne sont pas formalisés en blocs de compétences, l'USN n'ayant pas encore adopté l'approche par compétences. Ces parcours étant le fruit de nombreuses évolutions de la maquette pédagogique au fil des campagnes d'évaluation des formations, une vraie réflexion a été menée par l'équipe pédagogique pour différencier les objectifs professionnels et donc les contenus et le positionnement de chaque parcours parmi les spécialités et les orientations théoriques qui se partagent le champ universitaire. La médiévistique (parcours 5) ne se différencie pas seulement des études du genre (parcours 2) par une question d'« objets » et de « savoirs » différents, mais par des gestes critiques différents – c'est-à-dire, implicitement, des *compétences* différentes à

acquérir. Les méthodes pédagogiques si diversifiées mises en œuvre dans ces parcours reposent bien, fondamentalement, sur des compétences implicites, qui devront être explicitées dans le nouveau contrat d'accréditation. Par ailleurs, l'équipe se montre soucieuse (voir les comptes rendus du conseil de perfectionnement) de la bonne acquisition des compétences nécessaires à la rédaction du mémoire de master, pièce clef de l'évaluation des étudiants. Ainsi, sous une terminologie plus traditionnelle, elle met de *facto* en œuvre une approche par compétences tout autant qu'une approche programme. La formation ne valorise pas réellement les compétences acquises en dehors du cursus (pas de PIX ni de certifications en langues, en principe acquises en licence) ; en revanche, l'engagement associatif ou institutionnel peut être valorisé par une UE sur l'ensemble du master.

Il est difficile d'évaluer si, au sein de la formation, les pratiques pédagogiques sont diversifiées ou non. S'agissant d'un master orienté vers la recherche, les enseignements sont dispensés pour un quart environ en cours magistraux, et hormis quelques travaux dirigés (TD) de langue ou d'informatique, pour l'essentiel sous forme de séminaires. Le séminaire est une forme pédagogique très souple, qui repose en principe sur des interactions fortes et des mises en situation des étudiants, lorsque les effectifs le permettent. Les comptes rendus du conseil de perfectionnement témoignent des plaintes d'un certain nombre d'EC devant des effectifs de 40 voire 60, qui interdisent de fonctionner en mode « séminaire » et ramènent au modèle de l'enseignement magistral. Ce témoignage prouve *a contrario* que le modèle magistral « conventionnel » n'est pas celui que les EC privilégient, mais celui qu'impose souvent un effectif trop nombreux. Le dossier souligne d'ailleurs que les EC chevronnés innovent par la manière de penser et d'aborder l'étude des textes. La nouvelle bibliothèque du site de Nation est aussi envisagée par certains EC comme une possibilité d'expérimentations en dehors de la salle de classe. Le parcours 1 propose également la possibilité de suivre la formation entièrement en distanciel asynchrone, possibilité qui sera étendue partiellement à des UE d'autres parcours. Mais supprimer la relation pédagogique présentielle pour « innover » n'est pas forcément un gage d'amélioration de la formation. L'épisode de la COVID-19 devrait inciter à réfléchir aux risques du distanciel.

La formation jouit déjà d'une bonne ouverture à l'international, même si le nombre de mobilités sortantes est peu élevé, indice que les dispositifs mis en place sont efficaces mais pourraient être améliorés. Les étudiants étrangers (qui doivent avoir obtenu un test de niveau C1 pour être admis) bénéficient de cours de français langue étrangère (FLE) centrés sur le français académique, et les étudiants de la formation ont un cours de langue vivante étrangère (LVE) de 1h30 hebdomadaire sur quatre semestres. Pour les étudiants du parcours *Master européen*, où un semestre à l'étranger est obligatoire, une préparation à la mobilité sortante est organisée au sein de la formation. En revanche, l'équipe reconnaît qu'il serait utile de l'étendre aux autres étudiants, pour les encourager à profiter davantage des séjours Erasmus gérés par l'USN.

Les contenus et dispositifs de la formation ne sont adaptés que partiellement aux publics de la formation continue (FC) et en alternance. Le parcours 1 (*Langue et littérature françaises*), parcours généraliste, est entièrement ouvert à la distance, favorisant les publics en reprise d'études ou en formation continue. En M1, une capacité d'accueil de 100 places est réservée à la formation à distance ; pourtant l'effectif des stagiaires de formation continue ne cesse de décroître : 10 en 2019-2020, puis 4, puis 2. L'équipe suggère que la possibilité de suivre ce parcours en FC n'est peut-être pas assez mise en valeur, et qu'il faudrait une meilleure communication. Par ailleurs, le parcours *LATERP* de M2, à visée professionnalisante, est ouvert à l'alternance ; bien que l'alternance ne soit pas obligatoire, les apprentis représentaient entre 2019-2020 et 2021-2022, 7, puis 7, puis 13 des 20 places, et actuellement, selon le DAE, l'alternance (apprentissage) est choisie par la quasi-totalité de l'effectif, indice de l'efficacité de ce dispositif. En revanche, ce parcours n'est que très peu sollicité pour des alternances en contrat de professionnalisation. La formation reconnaît qu'il faudrait aussi mieux communiquer sur les possibilités de validation des acquis de l'expérience (VAE) et professionnels (VAP). L'ouverture des parcours 2 et 3 à distance n'est pas envisagée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le flux des candidatures permet de mesurer l'attractivité du master *Lettres* auprès de ses différents publics, tandis que le nombre des admis permet de mesurer son caractère sélectif. La capacité d'accueil en M1, tous parcours confondus, étant de 459 étudiants, les candidatures, en hausse constante depuis 2020, dépassent de 10 % à 20 % le nombre de places. La formation, qui suit attentivement ses effectifs, opère une sélection rigoureuse parmi les candidats, puisque les admis ne représentent qu'environ 35 % des candidatures reçues (ainsi, 204 en 2021-2022, pour 558 candidats), cette sélection se fondant sur la qualité des dossiers, quelle que soit la capacité d'accueil restant disponible. Le nombre d'admis dans les parcours varie de façon importante d'une année à l'autre, sans que la formation puisse déterminer les raisons de cette variation. La formation n'a cependant pas les indicateurs nécessaires pour connaître la provenance des néo-entrants, ni même le nombre des diplômés de la licence *Lettres* de l'USN, pour lesquels une journée d'information sur le master est spécialement organisée en avril. Le secteur étant concurrentiel (puisque des masters *Lettres* sont offerts par Sorbonne Université et

Université Paris Cité (Paris Diderot), sans compter l'ENS qui draine les étudiants de CPGE), il serait intéressant pour les responsables de pouvoir disposer d'indicateurs plus précis pour comparer l'attractivité de ces différentes formations sur les diplômés de l'USN même.

La formation tente de suivre les résultats des étudiants, mais reconnaît n'avoir pas assez d'éléments d'analyse.

Les indicateurs quantitatifs du DAE ne prennent en compte que l'obtention de la totalité des crédits ECTS, alors qu'un certain nombre d'étudiants choisissent d'effectuer leur master en trois ans, souvent pour terminer leur mémoire (même en M1) dans de bonnes conditions, selon le conseil de perfectionnement. Selon les chiffres indiqués, seuls 35 à 50 % réussiraient à passer en M2 au terme de l'année de M1. Des indicateurs plus précis (abandons, nombre de redoublants n'ayant validé qu'une partie des UE, redoublants n'ayant plus que le mémoire de M1 à valider) sont nécessaires pour mesurer avec finesse le taux réel d'échec ou de réussite partielle.

La formation n'offre pas réellement d'analyse sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi, faute d'indicateurs sur les diplômés de la période de référence.

Les données chiffrées du DAE n'indiquent en effet que le taux de réponse aux enquêtes (environ la moitié des diplômés), mais ne donnent aucune précision sur leur insertion. Les annexes fournissent cependant le résultat détaillé des enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), pour deux parcours (le parcours 1 généraliste, et le parcours professionnalisant *LATERP*), pour les promotions de 2018 et 2019 : on constate que pour la promotion 2018, en emploi avant l'épidémie de la COVID-19, les retours sont plus nombreux et les taux d'insertion de 75 % environ à 30 mois, mais pas nécessairement dans les débouchés prévus pour ces formations. En revanche, il est impossible de savoir le nombre des poursuites d'études en doctorat, alors que c'est la priorité de la formation. Pour les diplômés de la promotion de 2019-2020, le DAE indique que sept poursuivaient en N+1 des études doctorales à l'USN, mais seulement deux de la promotion de 2020-2021, et aucun pour la promotion 2021-2022. Ces indicateurs, trop maigres pour être interprétés, gagneraient à être complétés (et analysés) avec des enquêtes plus approfondies.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master *Lettres* dispose de moyens humains conséquents pour assurer et encadrer la formation, bien que l'équipe pédagogique fasse part, régulièrement, de la surcharge de travail que représente l'encadrement des mémoires.

Pour un effectif total de 450 masterants en moyenne, le nombre de personnels intervenant dans la formation est de 66 enseignants et EC (et sept enseignants non permanents, auxquels il conviendrait d'ajouter les EC des institutions partenaires pour les parcours en partenariat avec d'autres établissements), ce qui représente un ratio important en comparaison d'autres formations de master ; toutefois, les centaines de mémoires ne pouvant être assurés que par les EC titulaires de l'établissement, soit une cinquantaine, cette charge à peine rémunérée constitue un facteur de tension. Le nombre total d'heures de la formation n'est pas indiqué, et la formation indique que les instances de l'USN ne sont pas encore en mesure de calculer le coût des formations, la méthode de calcul du taux d'encadrement étant encore en discussion. Faute de ces indicateurs, le suivi et la maîtrise de la soutenabilité de son modèle pédagogique ne peuvent pas être assurés par la formation. Des discussions en conseil de perfectionnement envisageaient de repenser l'actuel mémoire de M1, trop chronophage pour les encadrants. La prochaine accréditation pourrait être l'occasion d'envisager des répartitions plus équilibrées de l'offre des divers parcours.

Le processus d'évaluation interne n'est que partiellement défini par la formation.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement, composé de deux représentants étudiants (bien qu'il y ait huit parcours), de l'ensemble des responsables pédagogiques (un par parcours), ainsi que des responsables administratifs de la formation, sans professionnels extérieurs, ce qui n'est pas conforme aux règles de composition de ces conseils. Il se réunit périodiquement pour faire le point sur la rentrée ou le semestre, résoudre les problèmes, et contribuer à l'amélioration de la formation. D'après le compte-rendu de ses séances, il ne dispose pas, et par conséquent n'analyse pas les données chiffrées attendues (candidatures, admissions, taux de réussite, redoublement, échec), alors qu'avec ses huit parcours, il serait très utile de suivre ces indicateurs, de même que de pouvoir comparer le taux d'encadrement de chaque parcours ramené à ses effectifs réels. Les étudiants font part de quelques demandes (repousser les dates de soutenance, par exemple) mais semblent avoir un rôle peu actif. Le rôle du conseil de perfectionnement n'est que consultatif : les décisions sont votées en conseil de gestion de l'UFR et dans les conseils centraux. L'évaluation des enseignements et des formations n'existait pas encore à l'USN sur la période de référence ; il est prévu qu'elle soit mise en place à partir de 2023.

Conclusion

Points forts

- Une formation d'une richesse exceptionnelle, avec des spécialités uniques en France et des partenaires prestigieux ;
- Des enseignants-chercheurs hautement spécialisés, très investis dans l'encadrement individualisé de deux mémoires de recherche par étudiant, en M1 et en M2 ;
- Une ouverture à l'international riche de nombreux partenariats.

Points faibles

- Un modèle pédagogique peu adapté à des capacités d'accueil élevées ;
- Un manque d'indicateurs pour calculer le taux réel d'encadrement et le coût de ses différents parcours et de la formation, ne permettant guère de visibilité sur les décisions à adopter ;
- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une faible représentation des étudiants en conseil de perfectionnement (deux pour huit parcours), et une absence de professionnels extérieurs dans ce conseil ;
- Une approche par compétences non mise en place ;
- Une mobilité sortante faible, malgré un très grand nombre de conventions Erasmus et un double master international.

Recommandations

- Repenser le modèle pédagogique de la formation (ou de certains de ses parcours), afin de dégager des heures pour l'encadrement des mémoires, et envisager une répartition plus équitable de ces encadrements.
- Améliorer le pilotage, une fois les indicateurs de soutenabilité fournis par les instances centrales.
- Mettre en place l'évaluation de la formation par les étudiants.
- Rendre conforme la composition du conseil de perfectionnement (proportion de représentants étudiants en fonction du nombre de parcours, inclusion de professionnels extérieurs), et s'assurer qu'il joue pleinement son rôle.
- Mettre en place l'approche par compétences.
- Développer davantage la mobilité sortante.

MASTER LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE

Établissements

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le master *Littérature générale et comparée* (LGC) est co-accrédité entre l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 (USN) et Université Paris Cité (UPCité), de création récente (2019). Côté USN, il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Littérature, linguistique, didactique (LLD), côté UPCité, à l'UFR Lettres, arts et cinéma (LAC). Il se compose de deux parcours-types, portés par chacun des deux établissements partenaires : le parcours 1, offert en présentiel et à distance, porté par l'USN, est intitulé *Littératures comparées européennes et extra-européennes* (nouvel intitulé (2023) remplaçant celui sous lequel il avait été accrédité lors de sa création, *Théorie, traduction, circulations* ; le parcours 2, porté par UPCité, *Littératures du monde, études comparatistes*, n'est ouvert qu'en présentiel. Les cours sont localisés sur le site de chacun de ces établissements (Campus Nation pour l'USN, Campus Grands-Moulins, pour UPCité). En 2019, l'année de sa création, il comptait 209 inscrits et en 2021-2022, le nombre total d'inscrits dans la mention était de 176 étudiants (132 dans le parcours 1, 44 dans le parcours 2). La formation comporte 390 heures équivalent TD sur l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Littérature générale et comparée* est en forte adéquation avec la stratégie formation de l'USN, « université des cultures ». Par son objet même, la littérature générale et comparée (LGC) s'attache à étudier les cultures du monde, l'interculturalité, l'intermédiarité (les relations entre les diverses expressions esthétiques). Non seulement la pluridisciplinarité mais encore l'interdisciplinarité sont le cœur même de sa discipline, qui croise dans ses méthodes les apports théoriques et critiques de diverses sciences humaines et sociales. Les problématiques sociétales contemporaines et leurs diverses approches culturelles relèvent également de son champ de réflexion. Cette formation est donc construite en parfaite cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, offrant une spécialisation aux diplômés de la licence *Lettres* et de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* au niveau local et national, et aussi de licences relevant des Sciences humaines et sociales (SHS) (condition étant faite que ces derniers puissent attester, pour candidater, de compétences suffisantes dans les études littéraires). Ce master s'inscrit dans le *continuum* LMD (licence - master - doctorat), ouvrant sur une poursuite d'études en cycle doctoral. La co-accréditation entre les deux universités à l'origine de ce master constitue pour la formation une réelle valeur ajoutée, les étudiants d'un parcours pouvant choisir comme « séminaires extérieurs » (à raison d'un par semestre) des séminaires de l'autre parcours, ou même des masters du domaine Arts, lettres, langues (ALL) ou SHS de l'autre établissement (même si ce mélange des étudiants reste à améliorer, comme le souligne le dossier d'autoévaluation).

Le cours magistral (du tronc commun) est partagé par des enseignants des deux établissements, et des actions communes sont envisagées (notamment un séminaire de recherche commun), afin de renforcer la collaboration entre les enseignants des deux établissements.

Le master *Littérature générale et comparée* est très ouvert à l'international, en cohérence avec les priorités définies par l'établissement et avec les objets et finalités mêmes de sa discipline ; son attractivité internationale est excellente, et les mobilités, fragilisées par la pandémie, ont retrouvé une volumétrie satisfaisante. Étant donné son existence récente et le contexte pandémique, la formation n'a pas pu mettre en place de parcours internationaux qui lui soient propres pendant la période de référence, mais elle mène une politique active de « professeurs invités » (trois ont été invités depuis 2018 : l'un venant du Chili, un autre d'Écosse, le troisième de Biélorussie), leurs enseignements assurés sur l'ensemble d'un semestre représentant un véritable atout (approches de recherche différentes) tant pour les enseignants-chercheurs (EC) de la formation que pour les étudiants. La formation entretient également, en propre, quelques partenariats à l'international (l'un, avec l'université d'Oxford, et un autre avec le programme d'excellence « Paris Program in Critical Theory » de l'université Northwestern (Chicago) : les cours étant dispensés en anglais, cette expérience vaut comme une mobilité sortante sans mobilité cependant, ce programme étant basé à Paris). En ce qui concerne les mobilités étudiantes, seuls ont pu être fournis les chiffres du parcours 1 porté par l'USN, ceux d'UPCité n'étant pas disponibles. Les mobilités entrantes encadrées (huit étudiants) représentaient 8 % de l'effectif (102 étudiants) en

2019 (année d'ouverture de la formation) et, après une chute drastique pendant la pandémie, elles sont repartiées à la hausse (cinq à la rentrée 2021). Cependant, l'attractivité internationale du master LGC s'apprécie surtout au nombre important d'étudiants étrangers inscrits hors échanges dans la formation : ils représentaient déjà 12 à 22 % de l'effectif total pendant la période de référence (donc aussi pendant la pandémie), et représentent depuis la rentrée 2022 un bon tiers de l'effectif, selon le dossier d'autoévaluation (DAE), soit une trentaine d'étudiants. La mobilité sortante, elle aussi en chute pendant la pandémie, a retrouvé un effectif satisfaisant : en 2022-2023, dans le parcours de l'USN (les chiffres d'UPCité n'étant pas disponibles), huit étudiants ont bénéficié d'un séjour à l'étranger, soit plus de 25 % des étudiants locaux en seconde année de master (M2) (hors formation à distance), taux particulièrement important pour un effectif d'une quarantaine d'étudiants (locaux et internationaux). La formation, qui évalue à 3/5 son ouverture à l'international, souligne que des efforts d'information et d'incitation vont être faits pour informer les étudiants dès leur entrée en première année de master (M1). Cependant, ce parcours totalisant désormais près de 40 % d'étudiants internationaux, il est mentionné dans le DAE qu'il y aurait un risque de déséquilibre pédagogique à augmenter drastiquement la mobilité sortante des étudiants français, notamment en M1.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche, tant par la haute spécialisation de ses EC que par son rattachement à des unités de recherche spécialisées, même si la participation des étudiants aux activités de ces unités doit être renforcée. Les étudiants apprécient la qualité et la diversité des séminaires de spécialité de l'offre de formation. Les EC qui assurent la formation sont tous des spécialistes de LGC (10^e section du Conseil national des universités (CNU)) ou de Langues, littératures et civilisations étrangères (11^e, 12^e, 13^e, 14^e sections du CNU), en cohérence avec l'objectif d'interculturalité de la formation. 228 heures de la formation relèvent de la formation à et par la recherche (méthodologie de la recherche, séminaires), sur un total de 390 heures de formation. Les étudiants peuvent assister aux séminaires et colloques des équipes d'accueil (EA) de rattachement de la formation, dont l'un, le Centre d'études et de recherches comparatistes (CERC) de l'USN, est la seule EA en France entièrement consacrée aux études comparatistes, mais la maquette pédagogique actuelle ne comporte aucun dispositif (pas d'unité d'enseignement (UE) spécifique ni crédit ECTS) pour rendre leur participation plus active ni la valoriser. Des projets sont cependant en cours pour assurer une meilleure articulation entre enseignement et activités de recherche : en 2021, des étudiants de M2 ont été associés pour l'organisation du Congrès de la Société française de littérature générale et comparée (SFLGC) au Campus Condorcet, et la prochaine maquette devrait organiser et formaliser ce type de participation.

Le master LGC entretient actuellement peu de relations avec le monde social, économique et culturel, et intègre peu d'éléments de professionnalisation dans ses maquettes pédagogiques. La formation a pris en compte, lors de sa création récente, les importants besoins culturels et éducatifs du territoire francilien pour définir ses débouchés et ses contenus en cohérence avec sa fiche du Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). Toutefois, elle reconnaît qu'elle n'associe pas assez de professionnels extérieurs à ses formations. En effet, aucune UE n'est assurée par des professionnels non enseignants ou chercheurs, en dehors de la formation aux outils bibliographiques assurée par des personnels de bibliothèque. Cependant, une UE de professionnalisation, « Clefs de contact », existe dans le parcours 2 (UPCité), offrant aux étudiants des conférences où différents professionnels viennent présenter leur métier, tandis que dans le parcours 1 (USN), des traducteurs, écrivains, etc. interviennent ponctuellement dans les séminaires à l'initiative des enseignants. La formation prévoit dans les futures maquettes de rendre systématique une UE de professionnalisation, sur le modèle du parcours 2. La préparation à l'insertion professionnelle est également jugée insuffisante par la formation. Outre une formation aux cultures numériques, il existe des enseignements obligatoires de langues étrangères et de latin, notamment en vue des concours de l'enseignement, qui constituent pour des étudiants de LGC un débouché professionnel important ; mais aucun stage n'y est actuellement obligatoire, même si la possibilité en est offerte et permet de valider jusqu'à deux UE. En 2021-2022, seuls 7 étudiants de la mention (sur 176) ont validé un stage. Le cadrage national du diplôme de master rendant obligatoire un stage (professionnalisant ou de recherche) d'au moins 70 heures, il revient à la formation de diminuer ou d'organiser autrement les heures d'enseignement pour permettre aux étudiants de bénéficier de cette expérience professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master Littérature générale et comparée met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées à ses objectifs, même si une approche par « blocs de compétences » n'est pas encore mise en œuvre au niveau des deux établissements co-accrédités. Le document annexe où la formation a défini ses objectifs en vue de sa création en 2019 est très explicitement défini en termes de compétences à acquérir, les programmes d'étude et contenus étant pensés en vue de ces connaissances et savoir-faire, mais la maquette n'est pas déclinée en « blocs de compétences », les établissements attendant l'élaboration des maquettes du prochain contrat pour s'y conformer. Outre le mémoire de recherche (à élaborer en deux ans), nécessaire à la maîtrise de l'écriture scientifique, divers modes d'évaluation des enseignements (exposés, recherche-création) valorisent diverses

compétences (oral, pédagogie de projet) ; l'incitation à maîtriser au moins deux langues vivantes étrangères est en cohérence avec les compétences attendues d'un comparatiste ; des UE de littéracie numérique offrent des compétences transversales professionnalisantes. C'est au niveau licence que les compétences acquises dans le cursus ou en-dehors sont valorisées par l'obtention de crédits ECTS (le PIX, mais aussi l'engagement étudiant) ; l'équipe pédagogique du master LGC réfléchit à la possibilité de valoriser aussi ce type de compétences dans ses prochaines maquettes.

Le master LGC développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, la pandémie ayant amené les enseignants-chercheurs à pratiquer diverses modalités pédagogiques distancielles, qui en retour permettent de diversifier l'enseignement en présentiel. Ainsi, l'utilisation des plateformes pédagogiques permet à de nombreux séminaires de fonctionner sur le modèle de la « classe inversée ». La recherche-création est également intégrée aux évaluations. Outre l'existence d'une formation entièrement à distance dans le parcours 1 (50 places offertes, à parité avec la formation présentielle), qui bénéficie d'une très bonne évaluation par les étudiants, il est prévu au niveau de l'USN de donner la possibilité aux étudiants de suivre deux UE par an en « présentiel enrichi ».

Étant donné la nature même de la formation (la littérature générale et comparée), les contenus de ce master sont étroitement fondés sur l'interculturalité et l'ouverture à l'international, et l'équipe pédagogique est attentive à l'efficacité de ses dispositifs en vue de la mobilité. Les étudiants de la mention ont l'obligation de suivre au moins une langue vivante étrangère (LVE) pendant les trois premiers semestres (S1, S2, S3) et sont encouragés à en étudier plusieurs, en lien avec l'aire culturelle de leur mémoire de recherche, ce qui favorise fortement leur possibilité de poursuite d'études au niveau doctoral ainsi que leurs chances d'insertion professionnelle, en particulier à l'international. Des partenariats existent avec l'Institut national des Langues et civilisations orientales (Inalco) pour les langues rares. Dans les actuelles maquettes pédagogiques, aucun cours n'est toutefois dispensé en LVE, bien que la plupart des enseignants soient bilingues ou trilingues ; un développement en ce sens est envisagé pour les futures maquettes. L'accompagnement à la mobilité sortante existe, mais au niveau du département pédagogique ou de l'UFR, non au niveau de la formation. Bien que l'enseignement de l'interculturalité constitue une bonne préparation à des séjours à l'étranger et que la mobilité sortante des étudiants de M2 soit très satisfaisante (25 % des étudiants locaux, hors formation à distance), l'équipe réfléchit à des dispositifs pour inciter davantage à la mobilité dès le M1 et mieux l'accompagner.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue, mais non à l'alternance. Le parcours 1, offert à distance (50 places) comme en présentiel (50 places également), permet l'accès effectif du master LGC à des publics de formation continue : ils ne suivent pas de formation « spécifique » mais bénéficient des mêmes enseignements et de la même ingénierie de formation que les autres étudiants à distance. En revanche, la formation n'est pas accessible à l'alternance, comportant un nombre d'heures d'enseignement important, auquel s'ajoute le travail de recherche personnelle pour le mémoire, ce qui la rend difficilement compatible avec le modèle de l'alternance. L'ouverture à l'alternance des masters orientés vers les métiers de la recherche devrait être envisagée au niveau de l'établissement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité du master LGC est assez bonne. Par ailleurs, la formation étant récente (2019), elle examine de près le flux des candidatures et des inscriptions afin de mesurer et d'améliorer son attractivité auprès de ses différents publics. Dans le DAE, le nombre de candidatures en première année ne concerne malheureusement que le parcours 1 (USN). Le master LGC étant unique en France, récent, et très spécialisé, la stabilité des candidatures (133 à 140 candidats en M1 chaque année) témoigne de sa visibilité et de son attractivité, malgré une sélection importante (seulement 40 à 55 admis, selon les années, soit un ratio d'environ 35 % des candidatures). Si, par le dispositif des « Journées Portes ouvertes », une majorité des étudiants viennent du bassin parisien, une partie significative de l'effectif est constituée d'étudiants internationaux (12 % à la rentrée 2019 ; 30 % actuellement) : des capsules vidéo de présentation à l'intention de ce public ont été réalisées à l'USN, et les EC d'UPCité assurent une session d'information en ligne. Afin d'améliorer encore l'attractivité (déjà bonne) de la formation, une réflexion est en cours quant à l'ouverture d'un troisième parcours (« Asies ») pour mieux répondre aux attentes des étudiants d'aujourd'hui, attirés par les productions culturelles asiatiques, ainsi qu'aux nouveaux développements de la recherche en LGC (émergence de l'étude des relations culturelles inter-asiatiques, qui décentre les traditionnelles études Orient-Occident). Ce troisième parcours renforcerait en outre l'attractivité du master auprès des étudiants internationaux, notamment provenant d'Asie, aucune offre de ce genre n'existant en France. La remontée des effectifs, nationaux mais surtout internationaux, depuis la rentrée 2022, confirme l'attractivité de la formation à l'international.

La formation présente de bons taux de réussite. Elle suit effectivement et analyse la réussite de ses étudiants, et s'appuie sur leurs avis pour l'améliorer. Les données quantitatives, pour l'ensemble des deux parcours, indiquent que le taux d'abandon est faible, surtout dans le parcours 2 qui bénéficie d'un très petit effectif (une vingtaine d'étudiants par niveau, sur une capacité de 30 en M1). Le taux de réussite est très satisfaisant dans le parcours 2 (80 %) et satisfaisant dans le parcours 1 (50 à 60 %) si l'on tient compte que dans ce parcours les étudiants à distance (la moitié des effectifs) choisissent souvent de valider chaque année en deux ans. Les indicateurs chiffrés du DAE ne permettent pas de différencier les résultats de la formation à distance de ceux de la formation présentielle. Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place pendant la période de référence : tutorat ; remédiation en langue pour les étudiants allophones (supprimée en 2022 pour être mise en place au niveau de l'établissement) ; refonte des deux mémoires pour n'en faire qu'un sur les deux années, conformément au cadrage national des masters. Un soutien spécifique à la rédaction du mémoire est également prévu dans les prochaines maquettes au vu du nombre d'étudiants de M2 qui peinent à écrire leur mémoire en un an.

Vu sa création récente, le master LGC est particulièrement attentif à suivre et analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés qui sont satisfaisantes. Les seuls résultats disponibles actuellement concernent les diplômés de 2018 et 2019, c'est-à-dire les étudiants du parcours de LGC de l'ancien master *Lettres*, avant la création de la mention. Les résultats de l'insertion à 30 mois montrent un bon taux d'insertion des étudiants : 1/3 en poursuite d'études doctorales, 1/3 dans l'enseignement secondaire, 1/3 dans des emplois relevant majoritairement de la culture, confirment globalement l'adéquation de cette spécialité de master à ses objectifs vers le marché de l'emploi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master *Littérature générale et comparée* dispose des moyens nécessaires à ses objectifs pédagogiques, bien que le coût global de la formation (qui s'appuie partiellement sur des enseignements d'autres masters, par mutualisation) ne puisse être chiffré, faute d'outils de calcul de coûts. L'équipe pédagogique se compose de 30 enseignants et EC permanents, et ne fait pas appel à des vacataires, ce qui suggère que son effectif suffit à assurer l'ensemble des activités pédagogiques. La formation note avec satisfaction que tous les postes des EC partants ont été renouvelés, ces recrutements permettant en outre de diversifier les compétences de l'équipe. Ainsi, le recrutement de deux EC spécialistes de l'aire culturelle asiatique, rend soutenable le projet de développer un troisième parcours (*Asies*) qui renouvellerait les contenus de la formation, en rapport avec son souci de l'adosser aux recherches les plus actuelles. Toutefois, du fait des mutualisations de certains séminaires avec d'autres masters, et de la nécessité pour les étudiants de suivre, chaque semestre, un séminaire « extérieur » à la formation, il faudrait des indicateurs plus précis pour évaluer le coût réel de la formation, et le pourcentage de couverture des enseignements par l'équipe pédagogique du master, ces calculs de coût et de soutenabilité n'étant pas actuellement possibles par manque de données au niveau de la gouvernance des établissements (la procédure du calcul des coûts est en cours).

La formation utilise partiellement les éléments d'évaluation interne qui sont à sa disposition pour faire évoluer ses procédures et sa maquette d'enseignement dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements et de la formation n'a pas encore été mise en place à l'USN (mais le sera à partir de 2023). À UPCité, en 2022-2023, a commencé à se mettre en place une évaluation des enseignements par questionnaires anonymes, transmis pour analyse aux enseignants concernés, la concertation avec les responsables de la formation devant intervenir ultérieurement pour en tirer le bilan et améliorer ce qui doit l'être : on voit que la culture de l'évaluation par les usagers est en cours de mise en place. Actuellement, les demandes d'améliorations des étudiants sont transmises aux responsables de la formation par le truchement de leurs représentants au conseil de perfectionnement. La formation dispose, depuis 2022, d'un conseil de perfectionnement, commun aux deux parcours, composé de façon équilibrée d'enseignants responsables (deux par parcours), de représentants étudiants (deux par parcours), et de professionnels extérieurs à la formation (un par parcours). Le compte rendu de la réunion du début 2023, qui pourrait servir de modèle aux conseils de perfectionnement de bon nombre de formations, fournit et analyse de manière rigoureuse les indicateurs quantitatifs disponibles, et s'appuie sur les retours d'expérience de toutes les parties prenantes (en particulier les étudiants) pour proposer des améliorations de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un master spécialisé en littérature générale et comparée unique en France ;
- La pluridisciplinarité, l'interdisciplinarité, les études culturelles, la prise en compte des problématiques sociétales contemporaines, au cœur même de la discipline LGC et de la formation ;
- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une très forte internationalisation ;
- Un taux de poursuite d'études en doctorat très satisfaisant ;
- Une insertion professionnelle à 30 mois en parfaite adéquation avec les objectifs visés.

Points faibles

- Une professionnalisation insuffisante en dehors de la formation aux concours de l'enseignement et aux métiers de la recherche ;
- Une absence d'évaluations systématiques de la formation et des enseignements par les étudiants, privant le conseil de perfectionnement d'indicateurs qualitatifs nécessaires à l'amélioration de la formation ;
- Un manque d'outils de calcul des coûts de la formation, les instances centrales des deux établissements partenaires ne les ayant pas encore fournis ni même établis.

Recommandations

- Faire intervenir des professionnels du monde socio-économique et culturel de façon systématique (exemple du parcours 2 d'UPCité) et inclure un stage obligatoire en milieu professionnel dans les prochaines maquettes.
- Mettre en œuvre dans toute la mention une évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants afin de nourrir la réflexion du conseil de perfectionnement.
- Mettre en place dans les deux établissements des indicateurs fiables pour mesurer précisément les coûts réels de la formation.

MASTER THÉÂTRE

Établissement

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Présentation de la formation

Le master *Théâtre*, de l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts et médias de l'université Sorbonne Nouvelle (USN) est une formation en « Y » avec une première année (M1) en tronc commun et cinq parcours de spécialité en deuxième année (M2) : *Théâtre, écritures et représentations (TER)* en partenariat avec l'université Paris Nanterre ; *Théâtre et autres arts (TAA)*, parcours disciplinaire en partenariat avec plusieurs établissements de Paris et de l'Île-de-France (l'École normale supérieure [ENS], l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université, Université Paris Cité [Paris 7], l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis) ; *Théâtre en création* ; *Mémoire et archives de la scène* (dont la création récente date de 2022) ; *Métiers de la production théâtrale (MPT)*, parcours pluridisciplinaire et intensif (517 heures), et proposé en alternance. Il accueille 150 étudiants sur les deux années de master.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Théâtre est en très bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans les ambitions, et priorités thématiques de l'établissement et dans le projet de l'« université des cultures » en ce qui concerne les approches artistiques et culturelles. Le master prévoit des mutualisations et des séminaires ou dialogues de coordination avec un ensemble d'établissements du site parisien ainsi que des actions conjointes entre la formation et des structures publiques (théâtres, bibliothèques et centres d'archives). Le master s'inscrit également dans la continuité de la licence *Études théâtrales* de l'USN, et présente une formation complémentaire aux autres masters proposés en Arts, lettres et langues.

Le master Théâtre est ouvert à l'international, mais principalement pour un seul des cinq parcours. En effet, l'ouverture à l'international est principalement portée par l'activité du parcours *Métiers de la production théâtrale (MPT)*, pour lequel les étudiants sont membres d'un programme européen YPAL (Young Performing Arts Lovers) qui permet des échanges et courts séjours à l'étranger pour des festivals ou des rencontres artistiques. La formation bénéficie également du réseau d'écoles et d'universités que l'IRET entretient mais les partenariats ne sont pas spécifiques à la mention *Théâtre*. Des étudiants étrangers sont accueillis chaque année au sein de la formation (19 étudiants en 2021-2022) et des étudiants français rejoignent les établissements de ce réseau via les protocoles d'échanges Erasmus, les actions pédagogiques menées à l'international sont de bonne qualité mais restent très ponctuelles. L'équipe pédagogique mentionne cependant qu'il est difficile d'organiser de manière correcte des mobilités en raison d'un manque de moyens humains et financiers. En 2021-2022, seuls 10 étudiants sont recensés en mobilité sortante et neuf étudiants en mobilité entrante.

La formation bénéficie d'un adossement avéré à la recherche. Le master est adossé à deux unités de recherche, l'Institut de recherches en Études théâtrales (IRET) et le Laboratoire International de Recherche en Arts (LIRA). L'inscription du master au sein de l'IRET (unique unité de recherches dédiée au théâtre, en France) est un signe notable de l'adossement de la formation à la recherche et plus précisément de son orientation scientifique privilégiée dans les domaines suivants : histoire, théorie et esthétique, dramaturgie et mise en scène, représentations, écritures et performances contemporaines, etc. Trente enseignants-chercheurs (EC) assurent un total de 90 heures d'enseignements en lien avec la recherche mais ce nombre d'heures paraît faible alors que 264 heures de formation à la recherche sont dispensées. Le peu d'heures d'enseignement dispensé par les EC est expliqué dans le dossier par le fait que certains enseignements sont partagés avec des professionnels. En revanche, 100 % des intervenants dans les séminaires de recherche sont des enseignants-chercheurs. L'invitation d'enseignants-chercheurs d'universités françaises (du site parisien mais également d'autres villes en France) contribue à diversifier l'enseignement à et par la recherche. L'obtention de contrats doctoraux (un à deux par an) est également le signe de la vitalité de la formation dans l'environnement de la recherche scientifique.

La formation entretient des relations notables avec le monde social, économique et culturel, notamment grâce aux éléments de professionnalisation. Grâce à l'investissement et la renommée de ses enseignants-chercheurs et intervenants, le master bénéficie du soutien de plus d'une vingtaine de théâtres et entreprises de spectacles parisiens et franciliens qui sont autant de structures qui accueillent chaque année des étudiants de la formation.

Au-delà des seuls théâtres (logiquement très nombreux), le master se tourne également vers les milieux professionnels des arts lyriques, de la danse, du cirque ou des marionnettes. Un total de 14 professionnels assurent 300 heures de formation en lien avec la professionnalisation des étudiants, qui est présente tout au long du cursus. Des stages en milieu professionnel sont également priorités grâce à la possibilité de regrouper l'ensemble des enseignements obligatoires sur un seul semestre. Les modalités (durée du stage, validation) sont variables selon les parcours choisis par les étudiants et les étudiants ont également la possibilité de choisir un stage dès le M1.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques partiellement adaptées aux compétences visées. La maquette est adaptée aux objectifs de la formation qui tient compte de la fiche RNCP nationale pour identifier les compétences transversales, et disciplinaires utiles aux étudiants. Des évaluations adaptées sont également proposées. Cependant, l'approche par compétences n'est pas mise en place et bien que des compétences soient listées, la maquette (présentée pour les différents parcours de master 2) est classique et ne comporte aucune correspondance entre les unités d'enseignements (UE) et les compétences à acquérir. Le master *Théâtre* n'a pas encore mis en place un système de e-portfolio.

La master *Théâtre* développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. En M1, les enseignements de tronc commun prennent des formes différentes avec des ateliers, des séminaires de recherche, des cours magistraux de méthodologie notamment, des modules de langue vivante ou encore de recherche documentaire. En M2, les modalités pédagogiques sont variables selon les parcours. Par exemple, le présentiel enrichi est notamment pratiqué dans un cours d'anglais en deux niveaux dans le parcours *MPT*. Ce parcours propose des pratiques pédagogiques différentes privilégiant une « pédagogie de projet de convergence adossée au parrainage de la promotion » qui consiste en un événement artistique confié, pour sa réalisation intégrale, à la promotion. Bien qu'une partie importante des enseignants se soit formée à la pédagogie numérique pendant la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, le tout distanciel n'est pas appliqué dans la formation. Les étudiants du master ont accès à tous les types d'espaces nécessaires à l'université (dont deux studios de pratique et un théâtre de 100 places) et ont également des locaux disponibles dans les structures partenaires où sont délocalisés certains cours ou événements culturels comme le Scénoscope (qui associe les parcours *MPT* et *Théâtre en création*). Le nouveau campus de Nation est également un nouveau lieu propice aux enseignements.

Les contenus et les dispositifs du master *Théâtre* ne sont pas spécifiquement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation n'a pas de double diplôme ni même de valorisation (crédits ECTS) dans le cas de séjours à l'étranger. Une langue obligatoire est à choisir parmi toutes les langues proposées par le Bureau des enseignements transversaux de l'USN : Anglais, Allemand, Espagnol, etc. Cependant, pour répondre aux besoins réels des étudiants, la formation souhaiterait pouvoir assurer elle-même ces enseignements de langue, et ce au moins à titre expérimental en M1. Chaque année, en M2, deux à trois séminaires sur le théâtre dispensés par les départements de langues de l'USN sont mutualisés. Par ailleurs, les étudiants bénéficient du Centre de Ressources en Langues (CRL), en complément des cours LANSAD et les étudiants volontaires ont la possibilité d'avoir une certification TOEFL. Un enseignement de 36 heures en anglais est dispensé sur l'interculturalité, la littérature dramatique britannique et la préparation à la vie professionnelle dans le monde anglophone mais seulement dans le parcours *MPT*. Son organisation est sous la forme d'une alternance, un cours en présentiel une semaine, et une séance de préparation du cours suivant en autonomie. L'équipe pédagogique aimerait prendre exemple sur cet enseignement pour intégrer des enseignements de langue disciplinaire.

Les contenus et les dispositifs du master *Théâtre* ne sont pas adaptés aux publics de formation continue mais le sont pour les publics en alternance. Le parcours *Métiers de la production théâtrale* permet une inscription en alternance – la formation étant ainsi habilitée par le CFA Formasup Paris – île-de-France pour encadrer des contrats d'apprentissage (15 contrats pour l'année 2021-2022). Les cours sont concentrés les lundis et samedis afin de laisser l'essentiel de la semaine à l'immersion en entreprise. La formation est également accessible en validation des acquis professionnels (VAP) ou validation des acquis de l'expérience (VAE). Pendant la période d'évaluation, une seule VAE et une seule VAP ont été délivrées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité du master *Théâtre* auprès de ses différents publics. La formation est attractive en raison de sa spécificité. Le nombre de candidatures dépasse en effet largement le nombre de places offertes. Les promotions du M1 et des parcours du M2 sont ouvertes aux étudiants de licence *Études théâtrales* mais également aux étudiants qui n'ont pas

suivi ce cursus. La commission pédagogique, chargée du recrutement, se réunit en juin et en septembre pour deux sessions de recrutement. Elle est constituée du responsable du master et des responsables de parcours. La formation est présentée aux journées portes ouvertes de l'université, et une communication sur la formation est faite via le site Internet de l'Institut d'Études Théâtrales (brochures de présentation du master). Des capsules vidéos sont également disponibles sur le site de l'université.

La formation suit et analyse partiellement la réussite de ses étudiants, avec des taux de réussite élevés. Les taux de réussite des étudiants sont fournis pour les parcours *MPT*, *TER* et *TAA*, aucune donnée n'étant fournie pour le parcours *Théâtre en création*. Les taux de réussite sont excellents pour *MPT*, avec 95 % de réussite pour 18 diplômés, et bons pour *TER* : 69 % de réussite pour 22 diplômés, et *TAA*, sur 25 diplômés, 67 % de réussite. Des ateliers collectifs pour la préparation des mémoires en M1 sont proposés aux étudiants, comme dispositifs d'aide pour intégrer la méthodologie appliquée à la recherche.

Le suivi et l'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés du master sont partiellement réalisés. En effet, les données sur l'insertion professionnelle des étudiants sont fournies, mais pour trois des cinq parcours seulement (en comptant qu'un des parcours *Mémoires et archives de la scène*, a été ouvert en 2022). Le suivi est assuré pour les parcours *MPT* (enquêtes complémentaires par le responsable pédagogique), *TER* et *TAA*, aucune donnée n'étant fournie pour le parcours *Théâtre en création*. Globalement, l'insertion professionnelle est très bonne (*MPT*, *TER*) voire bonne (*TAA*), sur le pourcentage d'étudiants ayant répondu aux enquêtes. Les enquêtes de 2022 sur la promotion de 2019 indiquent 30 mois après l'obtention du diplôme, pour *MPT* : une insertion quasi parfaite : sur 10 répondants, 9 sont en emploi, pour *TER*, sur 7 répondants, 6 sont en emploi et pour *TAA*, sur 16 répondants, 11 sont en emploi, avec des emplois dans le secteur culturel.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose que partiellement des moyens humains nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'USN laisse une large marge de manœuvre à la formation pour déterminer ses maquettes et ses outils pédagogiques. De nombreux collègues se sont formés au sein du bureau d'Appui à la Pédagogie et aux Projets (APP) ou ont eu recours aux tutoriels sur iCampus pendant la pandémie. Cependant, le tout distanciel n'est pas un choix pour l'équipe pédagogique. La formation fait principalement appel à des enseignants non permanents dans le parcours *MPT* (292 heures sur les 517 heures de la maquette), ainsi que dans le parcours *Théâtre en création*. L'équipe pédagogique fait état d'un sous-encadrement qui ne permet pas d'organiser dans de bonnes conditions les mobilités sortantes.

La formation définit partiellement un processus d'évaluation interne dans la perspective d'une amélioration continue de la formation. Le conseil de perfectionnement, s'il se réunit deux fois par an, n'est pas conforme par sa composition, ne comprenant pas de personnalités extérieures. Des « bilans de parcours » sont obligatoires à la fin du M2 : réunions incluant les étudiants pour discuter des améliorations qui pourraient être apportées à la formation. Ces bilans sont effectués pour chaque parcours, et sont ensuite discutés en conseil de perfectionnement. Des réflexions/discussions avec les étudiants sont également proposées pour le parcours *MPT*. L'évaluation des enseignements par les étudiants a été lancée, parmi des enseignants volontaires, au second semestre 2021-2022 mais aucune évaluation systématisée n'a été faite durant la période d'évaluation. Cependant, la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du 13 janvier 2023 a voté la charte, les principes, le calendrier et l'organisation de cette évaluation qui va donc être formalisée par l'USN.

Conclusion

Points forts

- Une formation réellement pluridisciplinaire, qui permet une formation de haut niveau avec une dimension théorique mais également très professionnalisante ;
- Un bon adossement à la recherche (et notamment, à deux unités de recherche en arts et théâtre) ;
- Un bon suivi et une bonne analyse de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Une insertion professionnelle des étudiants excellente (notamment pour le parcours *MPT*) ;
- Des partenariats à la fois internes et externes très riches permettant de fournir de nombreuses ressources.

Points faibles

- Une absence de personnalité extérieure dans le conseil de perfectionnement ;
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants systématisée ;
- Une approche par compétences non mise en œuvre ;
- Une internationalisation faible (à l'exception du parcours *MPT*).

Recommandations

- Rendre conforme la composition du conseil de perfectionnement en incluant des personnalités extérieures.
- S'assurer de la mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants systématisée ;
- Mettre en place une approche par compétences.
- Développer des partenariats internationaux à dimensions pédagogique et professionnalisante et renforcer la mobilité.

MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Établissement

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Présentation de la formation

Dispensé au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues, littératures, cultures et sociétés étrangères (LLCSE), le master *Études européennes et internationales* est composé de trois parcours : *Études européennes* ; *Études européennes - mondes germanophones* ; *Études internationales - aire anglophone*. La mention a accueilli 194 étudiants en 2021-2022. Certains cours sont mutualisés avec d'autres établissements : l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), Sciences Po, ESCP Europe, et Université Paris Cité.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La master *Études européennes et internationales* est en parfaite adéquation avec la stratégie formation de l'établissement et avec l'offre de master dans le domaine des langues. La mention complète de façon judicieuse l'offre de master en proposant un domaine de formation et une possibilité d'insertion professionnelle complémentaire des poursuites d'études en master au sein de l'établissement. La mention emprunte par ailleurs un certain nombre d'enseignements aux mentions adjacentes dans un louable souci de mutualisation. Professionnalisation, adossement à la recherche, internationalisation et interdisciplinarité sont dûment intégrés au dispositif de formation.

La formation est ouverte de façon perfectible à l'international, avec des marges de progression en matière de mobilités entrantes comme sortantes. Sur la totalité de la période d'observation, 53 étudiants internationaux ont été accueillis, soit 17 par an en moyenne. On relève un nombre de mobilités sortantes assez faible si on le rapporte aux effectifs (19 étudiants sur les trois années, soit 2,6 % de la population étudiante au total, ce qui est d'ampleur réduite eu égard à l'objet même de la formation). Les mobilités entrantes sont elles aussi d'ampleur assez limitée eu égard à l'objet même de la formation et à sa dimension internationale (16 mobilités entrantes en tout, soit 2,2 % de l'effectif). La part des enseignements de et en langue étrangère dans le parcours *Études européennes* (54 heures prévues dans la maquette) et l'absence de cours de français langue étrangère pour les candidats non francophones natifs sont deux éléments à revoir dans le dispositif de formation, ainsi que l'absence d'une unité d'enseignement dédiée en master 1 (M1) à la préparation à une mobilité. Des partenariats internationaux sont en cours d'élaboration pour le parcours *Études européennes*. Des précisions sur la nature des partenariats en vigueur pour le parcours *Études internationales - aire anglophone* auraient été bienvenues.

L'adossement du master *Études européennes et internationales* à la recherche est réel, mais améliorabile. Le nombre d'enseignants-chercheurs permanents (PRAG-PRCE et contractuels en CDI inclus) prenant part à la formation est de 42 (dans le domaine sur le pilotage), mais le nombre d'enseignants-chercheurs est établi à 54 (dans le domaine sur la politique et caractérisation de la formation). Il y a sans doute une erreur factuelle à rectifier. Pas moins de 10 sections CNU sont ainsi représentées, ce qui atteste d'une interdisciplinarité conséquente. La formation est adossée à des unités de recherche, dont le nombre précis n'est pas fourni. Les étudiants ont la possibilité de suivre les séminaires proposés par les unités de recherche, mais il n'y a pas explicitement dans la maquette de possibilité de faire participer les étudiants à l'organisation de manifestations scientifiques, même s'il est fait état du fait que des stages ou missions menées en unités de recherche sont prévus. Le cours d'épistémologie, dont le positionnement actuel dans la maquette est questionné par les représentants étudiants en conseil de perfectionnement, et la présence d'un mémoire en M1 et en master 2 (M2) témoignent d'une intégration convenable de la formation à et par la recherche. L'équipe manifeste de façon judicieuse son souhait d'améliorer les interactions entre doctorants et mastérants. L'unité de recherche pourrait être davantage mobilisée dans l'accueil et l'accompagnement des étudiants, notamment en ouvrant la possibilité à ces derniers de prendre une part plus active dans l'organisation des activités et manifestations.

La formation entretient des relations avérées avec le monde social, économique et culturel, mais le dossier d'autoévaluation aurait gagné à être plus précis sur la nature de cette participation des milieux professionnels. Elle intègre de façon tout à fait satisfaisante des éléments de professionnalisation. Des professionnels prennent part au dispositif de formation, mais pas au conseil de perfectionnement si on se réfère à la composition du

document fourni sur la maquette 2019-2023. Par ailleurs, le nombre d'intervenants professionnels (issus des institutions publiques et du monde associatif) n'est pas spécifié. On peut supposer qu'ils représentent une part importante des 15 enseignants non permanents intervenant dans la formation. La nature des partenariats avec le monde socio-économique n'est pas non plus précisée. La formation n'est pas ouverte à l'alternance, même si le format hybride pratiqué dans le parcours *Études internationales - aire anglophone* permettrait d'envisager à terme le déploiement d'une telle possibilité. L'insertion professionnelle a toute sa place dans la maquette, avec des stages (de deux mois à six mois selon les parcours) représentant 39 crédits ECTS en moyenne, ce à quoi on doit ajouter des unités d'enseignement destinées à la préparation à l'insertion professionnelle à hauteur de 12 crédits ECTS. On note la possibilité non réglementaire de stages ne donnant pas lieu à délivrance de crédits ECTS en M1, anomalie à laquelle il conviendrait de remédier. Des unités d'enseignement de montage et de suivi de projets sont prévues. Il conviendrait de compléter le dispositif en prévoyant la possibilité de montage de projets en groupe, sous le format de projets tutorés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques classiques adaptées aux compétences visées, mais l'équipe pédagogique ne s'est pas encore approprié l'approche par compétences et pourrait expérimenter des formes d'évaluation sur projet. La formation propose de façon classique des séminaires disciplinaires, des enseignements liés à l'insertion professionnelle, des stages et la rédaction d'un mémoire en M1 comme en M2, mais l'approche par compétences n'est en effet pour le moment pas formalisée, car c'est un objectif fixé pour le prochain contrat. Rien n'est prévu pour la valorisation des compétences acquises hors cursus, même si le parcours *Études internationales - aire anglophone* prévoit déjà la possibilité de valoriser l'expérience professionnelle. Une unité d'enseignement portant sur la culture numérique est obligatoire, mais la formation ne dispose pas d'un outil de type portefeuille de compétences. Une piste d'amélioration du dispositif d'évaluation pourrait consister à intégrer la possibilité pour les étudiants de se former au travail en groupe et sur projet en prévoyant une unité d'enseignement de type projet tutoré.

Le master *Études européennes et internationales* développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, notamment via la possibilité de suivre un nombre important d'enseignements en distanciel. Ceci est le cas en particulier dans le parcours *Études internationales - aire anglophone*, offert en enseignement à distance, mais également dans le parcours *Études européennes* (144 heures ouvertes en distanciel). On relève que 2120 heures en tout sont potentiellement offertes à distance, ce qui excède le volume total d'enseignements (1620 heures) et conduit à comprendre le chiffre comme incluant des cours mutualisés avec d'autres mentions ou d'autres établissements. Les étudiants peuvent prendre part à des ateliers, des concours de plaidoirie, des débats ou des simulations, mais la place de ces activités dans la maquette n'est pas visible. De même, les ateliers offerts au semestre 3, qui correspondent selon les choix à 12 ECTS et six heures d'enseignement ou huit ECTS et quatre heures offrent pour certains des contenus (Techniques de négociation, Montage et suivi de projets) qui pourraient se prêter à une approche d'apprentissage par montage de projets.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La situation est en effet très différente entre les deux parcours mis en œuvre. En *Études européennes*, la part d'enseignement de langue et en langue étrangère gagnerait à être rapprochée de ce qui se pratique dans le parcours *Études internationales - aire anglophone*, comme le relève à juste titre le rapport d'autoévaluation. Il conviendrait par ailleurs de prévoir pour les étudiants en mobilité entrante non francophones natifs la possibilité de suivre des cours de français langue étrangère ou de français sur objectifs spécifiques. Il n'y a pas à l'heure actuelle de dispositifs de préparation à la mobilité prévus dans la maquette, ce à quoi la prochaine offre pourrait utilement remédier.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont potentiellement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance dans le parcours *Études internationales - aire anglophone*, où une telle évolution est envisagée à l'avenir, et de façon plus partielle dans le parcours *Études européennes*. L'équipe pédagogique pourrait utilement expérimenter une ouverture à l'alternance, ce qui requiert un travail d'ingénierie pédagogique et de prospection auprès des employeurs dont on ne minimise ni l'ampleur ni la complexité et qui justifierait par ailleurs le renforcement de l'équipe administrative que l'équipe pédagogique appelle de ses vœux.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions ne permet que partiellement de mesurer et d'améliorer l'attractivité du master. Environ un candidat sur deux dans le parcours *Études européennes* et un candidat sur cinq dans le parcours *Études internationales - aire anglophone* bénéficie à l'issue du processus de sélection d'une inscription. Cela témoigne d'une attractivité assez différente selon les parcours, surtout si l'on prend en

compte le parcours *Études européennes - mondes germanophones*, qui n'a accueilli aucun étudiant en trois ans et seulement trois candidats sur la même période. Par ailleurs, la décreue significative du nombre d'inscrits à la mention (de 260 inscrits en 2019-2020 à 194 inscrits en 2021-2022) n'est pas interrogée dans le rapport d'autoévaluation, ce qui surprend car une baisse des inscrits de l'ordre de 25 % devrait alerter l'équipe.

Le master *Études européennes et internationales* suit la réussite de ses étudiants, mais l'analyse des disparités de résultats selon les années aurait gagné à être étoffée. Les rédacteurs du rapport d'autoévaluation invitent les évaluateurs à la prudence dans la lecture de chiffres dont ils doutent de la fiabilité eu égard à la manière dont le système d'information minorerait la réussite. On relève en M1 une oscillation de 36 % d'inscrits validant la totalité des crédits ECTS en 2019-2020 à 44 % en 2020-2021 (et 38 % en 2021-2022). En 2019-2020 et en 2021-2022, la réussite dans le M1 du parcours *Études internationales - aire anglophone* (47 % et 48 %) est significativement plus élevée que dans le parcours *Études européennes* (32 % pour ces deux années). Cette disparité interroge et aurait dû être davantage analysée.

La formation dispose des outils nécessaires au suivi du devenir de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. L'insertion professionnelle et la poursuite en doctorat sont de qualité. L'analyse des résultats détaillés fournis par les enquêtes fouillées menées par l'Observatoire de la vie étudiante gagnerait toutefois à être approfondie. On note qu'il n'y a pas d'enquête 12 mois après la diplômation sauf dans le sous-parcours du M2 *Métiers internationaux* ou via des enquêtes réalisées de façon informelle par le réseau d'alumni. Les enquêtes à 30 mois sont d'excellente qualité, avec des taux de réponse qui vont de 64 à 76 % selon les promotions interrogées. Pour les trois enquêtes fournies (promotions 2019, 2020, 2021), un nombre faible de diplômés est en recherche d'emploi (4 sur 36 en 2019, 2 sur 30 en 2020, 0 sur 35 en 2021). On note en tout 12 poursuites d'étude en doctorat, presque exclusivement de la part d'étudiants issus du parcours *Études internationales - aire anglophone* (10 thésards sur les 11 ou 12 poursuites en thèse recensées). Pour l'enquête sur la promotion 2019 réalisée en 2021-2022, on note que seuls 11 répondants estiment qu'ils occupent un emploi correspondant à leur domaine de formation. Il y a matière à réflexion dans ces enquêtes, qui témoignent d'un accès à des emplois correspondant au niveau et au domaine de formation dont on peut considérer qu'il pourrait être amélioré, notamment si l'équipe pédagogique tisse davantage de liens avec ses anciens diplômés et les professionnels issus des divers secteurs (pouvoirs publics, associations et secteur privé) vers lesquels s'insèrent les diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master *Études européennes et internationales* ne dispose pas des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. En effet, il aurait besoin de moyens renforcés en matière d'encadrement administratif dans l'hypothèse où les équipes tentent de se lancer dans l'accès à la formation par alternance. Le non-remplacement des titulaires suite aux départs à la retraite risque de fragiliser à court terme également la formation. Aucun suivi régulier du coût de la formation n'est mis en œuvre en dehors des phases de préparation de la nouvelle offre.

L'équipe pédagogique gagnerait à davantage faire sien le souci d'amélioration continue de la formation et de davantage formaliser ses procédures dans ce domaine. La formation dispose par exemple d'un conseil de perfectionnement qui se réunit régulièrement mais où on regrette l'absence de professionnels, dont la présence est pourtant prévue dans la réglementation. Les étudiants sont actifs et forces de proposition au sein du conseil de perfectionnement. Leur regard sur la formation et les enseignements pourrait être sollicité de façon plus formalisée et systématique par la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation en ligne annuel et anonymisé. Les anciens diplômés pourraient à ce titre être mobilisés, car leur regard sur la formation plusieurs années après la diplômation pourrait être d'une grande utilité aux équipes pédagogiques.

Conclusion

Points forts

- Un dispositif réellement interdisciplinaire reposant sur des mutualisations judicieuses ;
- Des dispositifs de professionnalisation inventifs et bien pensés (plaidoiries, simulation) ;
- Un taux et une qualité d'insertion professionnelle à 30 mois tout à fait satisfaisants ;
- Un nombre de poursuites en doctorat significatif.

Points faibles

- Un parcours *Études européennes - mondes germanophones* qui ne trouve pas son public et dont la pérennisation doit être questionnée ;
- Une baisse d'attractivité récente qu'il faut analyser ;
- Des taux de réussite dont la fiabilité doit être améliorée pour en permettre un meilleur suivi ;
- Une participation des étudiants dans les activités des unités de recherche à étoffer ;
- Une maquette qui n'intègre pas la possibilité de mener des projets tutorés et collectifs ;
- Une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants qui demande à être formalisée et pérennisée ;
- L'absence de professionnels au sein du conseil de perfectionnement.
- Une internationalisation de la formation à conforter, notamment dans le parcours *Études européennes* où la part d'enseignement de et en langue étrangère est à améliorer, et globalement dans la mention, en augmentant les mobilités entrantes comme sortantes.

Recommandations

- Envisager la suspension ou la refonte du parcours *Études européennes - mondes germanophones*.
- Mieux analyser le suivi des candidatures et conforter des initiatives de valorisation de la formation auprès des publics de licence.
- Fiabiliser les données concernant les taux de réussite.
- Envisager l'introduction d'évaluations sous la forme de projets tutorés
- Envisager le déploiement, en lien entre autres avec les unités de recherche, d'activités permettant de faire participer les étudiants à la vie des unités de recherche (sous la forme de mastérialisées par exemple ou d'organisations par des groupes d'étudiants de manifestations telles que les concours de plaidoirie déjà mis en place).
- Mettre en œuvre dans toute la mention une évaluation des enseignements par les étudiants de façon à nourrir la réflexion du conseil de perfectionnement.
- Intégrer et fidéliser des professionnels au sein du conseil de perfectionnement.
- Poursuivre les efforts en direction de doubles diplômes et/ou de diplômes internationaux, justifiés eu égard à la teneur même de la formation, en particulier en revoyant la maquette du parcours *Études européennes* en y augmentant, comme envisagé par l'équipe, la part d'enseignement de et en langue étrangère, ce qui aurait par ailleurs le mérite d'améliorer la cohérence globale de la mention.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Le défaut d'attractivité du parcours *Études européennes - mondes germanophones* (aucun étudiant au cours de la période de référence).

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Présentation de la formation

Le master *Information-communication* de l'université Sorbonne Nouvelle (USN) est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts et médias et est intégré au département Institut de communication et des médias (ICM). Son architecture est en « Y ». La première année (M1) est un tronc commun qui regroupe des enseignements pluridisciplinaires fondamentaux et transversaux, dans les champs de l'information-communication et des Sciences humaines et sociales (SHS), et permet un accès aux six parcours du master 2 (M2) : *Communication des entreprises et des institutions (CEI)* ; *Communication interculturelle et ingénierie de projets (CIIP)* ; *Communication et information en santé et environnement (CISE)* ; *Communication numérique et analyse des données (CNAD)* ; *E-formation, communication / Systèmes d'information, médias (E-COSIM)* ; *Médias, genre et cultural studies (MGCS)*. Ces trois derniers parcours ont été créés récemment. L'effectif d'étudiants, inscrits en 2021-2022, s'élevait à 282.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Information-communication* est en forte adéquation avec la stratégie formation de l'USN. Fort de son ouverture pluridisciplinaire et de son déploiement sur six parcours, le master *Information-communication (IC)* de l'ICM, s'inscrit dans les orientations pédagogiques et priorités thématiques de l'USN. Des synergies existent entre les niveaux ou les parcours, et avec d'autres formations sous forme notamment d'enseignements mutualisés : au sein du département ICM (M1 partiellement commun aux mentions *Information-communication* et *Journalisme*), au sein de la mention *Information-communication* (M1 commun à tous les parcours, unités d'enseignements [UE] mutualisées entre différents parcours [CNAD et E-COSIM]), ou avec d'autres formations issues d'autres départements de l'UFR Arts et médias, comme la mention *Cinéma et audiovisuel*, par exemple. La mention *IC* dote les étudiants d'une culture en sciences de l'information et de la communication et dans les disciplines fondamentales des Sciences humaines et sociales (SHS) prenant pour objet la communication. L'acquisition de ces connaissances, centrale en première année, se double progressivement de compétences complémentaires (démarche scientifique via la réalisation d'un mémoire, applications méthodologiques via des ateliers, savoir-faire professionnels via les stages). Quelques enseignements ont offert aux étudiants concernés une découverte des enjeux du développement durable (DD) et de la responsabilité sociale. L'ouverture du parcours *CISE* constitue le premier pas d'une prise en compte plus systématique et concertée des enjeux du DD par la formation. L'université n'a pas obtenu de moyens dans le cadre du PIA.

La formation est ouverte à l'international par la diversité de ses partenariats, mais le nombre d'étudiants en mobilité est faible. La formation ne dispose pas de parcours diplômants européens ou internationaux mais l'équipe pédagogique a pour volonté d'en développer de nouveaux via les nouveaux parcours créés. Jusqu'en 2020, le parcours-type *CEI* offrait la possibilité d'une double diplomation aux étudiants de l'université Sorbonne Nouvelle et à leurs homologues de l'université EuroMed de Fès (Faculté EuroMed des Sciences Humaines et Sociales), université publique de haut niveau parrainée par l'Union européenne, ayant bénéficié depuis 2017 de l'aide au développement pédagogique et scientifique du département. Actuellement, deux des nouveaux parcours développent des partenariats pour une internationalisation des diplômes (*MGCS*, avec Louisiana State University, New York University, University of Arts [Londres] et *CISE* avec le Réseau européen COST, et le master en santé publique de l'université UCAD au Sénégal). La formation mentionne avoir plusieurs accords et partenariats avec de nombreuses universités étrangères (27 universités dans 14 pays européens pour les seuls Erasmus). Au-delà de la période de pandémie, on peut donc s'étonner du faible nombre de mobilités entrantes qui a fortement diminué durant la période d'évaluation (22 en 2019-2020, 3 en 2020-2021 et 5 en 2021-2022), sans une reprise plus importante en 2021-2022. En 2021-2022, la mobilité sortante, faible également, reste stable durant la période de référence, elle est de sept en 2019-2020, quatre en 2020-2021 et six étudiants en 2021-2022. Onze étudiants étaient inscrits dans l'offre de formation spécifique à international. L'ouverture à l'international, par une plus grande incitation aux mobilités, devrait donc être une des priorités de la formation pour le prochain contrat.

Le master *Information-communication* bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Ce fort adossement est une priorité pour la formation. En effet, à chaque niveau (M1, M2) les enseignements disciplinaires en

sciences de l'information et de la communication (SIC) et en sciences humaines et sociales (SHS) représentent jusqu'à 50 % des enseignements (848 heures de formation à et par la recherche) et sont pris en charge majoritairement par les enseignants-chercheurs (EC), maîtres de conférences (MCF), maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (MCF-HDR), et professeurs des universités (PU) de l'ICM, qui sont au nombre de 21 sur un total de 80 enseignants permanents et non permanents qui interviennent dans la formation. La formation à la recherche inclut des UE dédiées, la réalisation de mémoires (en M1 et M2), l'implication et la participation des étudiants aux travaux et activités des unités de recherche (UR) ainsi qu'aux événements dans lesquelles elles sont impliquées. L'intégrité scientifique et la déontologie sont également abordées de façon ponctuelle au cours du cursus (propriété intellectuelle, lutte contre le plagiat, protection des personnes et des données personnelles, etc.). Tous les EC titulaires intervenant dans le master IC sont actifs dans les différentes UR de rattachement (Communication, Information, Médias [Cim, UR 1484], Institut de Recherche, Médias, Cultures, Communication et Numérique [Irmeccen], Centre de Recherche sur les Liens Sociaux [Cerlis, UMR]). Les implications des étudiants dans les dispositifs et manifestations scientifiques donnent lieu à l'obtention de crédits ECTS.

La formation entretient des relations avérées avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation. La politique d'ouverture au monde socio-économique et culturel constitue un axe fort de la formation, et elle a été la pionnière dans la mise en place de l'alternance et de l'apprentissage. 59 professionnels dispensent 1609 heures d'enseignements et trois postes de professeurs associés (PAST) ont été créés. La formation a pour objectif d'ouvrir un large éventail de débouchés pour les étudiants (fonctions de direction ou de cadres), mais également de leur permettre de se lancer dans une poursuite d'études en troisième cycle. Un cycle annuel de conférences professionnelles, sur les deux années du master, est mis en place. Tous les parcours sont ouverts à la reprise d'études et aux dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP). La formation n'intègre pas à ce jour de dispositif dédié préparant à l'entrepreneuriat culturel, artistique et médiatique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met en œuvre que partiellement des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. En effet, la formation n'a pas encore mis en œuvre l'approche par compétences (qui devrait être mise en place accompagnée par l'établissement pour le prochain contrat), mais la structuration de la formation bien que classique est claire et cohérente et conduit les étudiants à une spécialisation de plus en plus poussée.

Le master développe ses pratiques pédagogiques. Les étudiants se voient proposer différents formats d'enseignements, et une grande variété de méthodes pédagogiques : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), ateliers, conférences en présentiel ; s'y ajoutent des cours en distanciel (*E-COSIM*, entièrement à distance). Des mises en situation et/ou créations d'événements sont proposées (voyage d'étude [*CEI*] ; Tables rondes [*CISE*], semaine des Arts et médias). Les nouveaux locaux du campus Nation renforcent l'accessibilité et la diversité des espaces possibles pour une pédagogie innovante, contribuant ainsi à une meilleure inscription de la formation dans son écosystème.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont globalement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les étudiants se voient proposer un enseignement de langue (anglais) sur les deux années du cycle, anglais appliqué à la communication en M1, parfois plus spécialisé en fonction des spécificités d'un secteur (par exemple, *CNAD* ou *E-COSIM*) en M2, sous forme de cours de langue, ou d'enseignements en anglais (*CNAD*, *CEI*, *MGCS*, *CIIP*), majoritairement pris en charge par des enseignants titulaires du département ICM ou de l'UFR Arts et Médias. Ils bénéficient des ressources du Centre de Ressources en Langues de l'USN. La formation ne propose pas de certification en langues, ce qui est regrettable pour un master en information et communication, les étudiants internationaux ont une mise à niveau, par des ateliers méthodologiques de formation aux méthodes disciplinaires, mais aucun dispositif de préparation à la mobilité sortante n'est indiqué dans le dossier.

Les contenus et les dispositifs du master sont fortement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. En effet, la formation développe l'alternance et l'apprentissage, en partenariat avec le centre de formation d'apprentis (CFA - Formasup Paris Île-de-France). Chaque étudiant en apprentissage (12 en formation continue, 63 alternants en 2021-2022) est sous la double responsabilité d'un tuteur en entreprise (ou institution) et d'un EC référent. Les apprentis ont deux rencontres annuelles, le plus souvent sur site pour s'assurer de leur bonne intégration dans la structure d'accueil, et des progrès réalisés, ces rencontres peuvent également permettre de pointer et gérer les problèmes éventuels rencontrés. Chacune de ces rencontres donne lieu à un rapport co-signé. Le nombre de VAE et de VAP est faible (une VAE et une VAP lors de la dernière année de la période de référence).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité du master auprès de ses différents publics, attractivité qui est bonne. La formation recueille un nombre important et toujours croissant de candidatures (plus de 1000 candidatures en M1 pour 158 places disponibles en 2021-2022), avec près d'un tiers des candidatures déposées par des étudiants extérieurs à l'USN. L'augmentation continue de ce nombre de candidatures conduit l'équipe pédagogique à mettre en place une sélection de plus en plus sévère, avec une des pièces principales du dossier de candidature qui concerne le projet professionnel. Une grille détaillée d'analyse et d'évaluation des dossiers reçus a été conçue par les enseignants-chercheurs de la formation, l'équipe pédagogique constatant un nombre important de désistements tardifs de candidats admis. La formation communique sur le site internet de l'USN (architecture du master, parcours du M2, pré-requis, modalités d'inscription, etc.). Le partenaire Formasup participe à la visibilité des formations (une page dédiée à chaque parcours en alternance) ainsi qu'aux journées portes ouvertes (JPO).

La formation suit et analyse régulièrement la réussite de ses étudiants. Une analyse des taux de réussite est effectuée à trois reprises dans l'année (lors des deux jurys de semestre et lors du jury de diplôme). Les résultats de ces analyses sont discutés collectivement par l'équipe pédagogique. Un renforcement du suivi des étudiants en décrochage a permis de réduire le nombre d'abandons définitifs. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement individuel et collectif tout au long de l'année porté par le responsable du M2 et l'équipe enseignante. Ils bénéficient également d'un suivi personnalisé lié à l'apprentissage en entreprise et de temps d'échange dédié si des problèmes adviennent au cours de leur année. Le taux de réussite au diplôme est plutôt élevé (60 %), mais aucune précision n'est donnée sur les taux de réussite aux différents parcours.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés ne sont pas suffisamment analysés au regard de objectifs du master et du marché de l'emploi. Pourtant, le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants et des trajectoires est assuré par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). La dernière enquête en date (2022) portait sur la promotion 2019. Si le taux relativement modeste des retours (autour de 30 %) obère quelque peu les résultats, ces derniers sont toutefois encourageants, révélant pour l'ensemble des parcours des taux d'insertion proches des 90 %, majoritairement sur des postes à responsabilités, et dans les secteurs visés par les spécialités.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique a proposé plusieurs restructurations de la formation, mais ces restructurations se sont effectuées « à moyens constants ». Si la formation est décrite comme étant en sous-encadrement, les fonds recueillis de l'apprentissage ont néanmoins pu être utilisés pour différents projets (achat d'équipements, aménagements de salles, des déplacements d'étudiants, et ont également permis le recrutement de personnels (deux enseignants et un personnel BIATSS). Le bureau d'appui à la pédagogie et aux projets (APP) de l'USN propose des ateliers de formation sur des thématiques variées. Le passage au « tout distanciel » pendant la pandémie a également accéléré la généralisation de nouvelles pratiques pédagogiques, grâce notamment à de nombreux tutoriels mis à disposition sur la plate-forme iCampus pendant cette période. Le taux d'encadrement de la formation n'est pas encore fiabilisé, l'université ayant mis en place un groupe de travail pour le calcul de ce taux et pour fiabiliser sa définition et sa méthode de calcul.

La formation définit partiellement un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Des conseils pédagogiques, et des conseils de perfectionnement (mis en place depuis mai 2021) sont opérationnels. Pour certaines de ses missions, le conseil de perfectionnement du master IC bénéficie de l'appui technique, opérationnel et pédagogique de l'OVE, de la DEVU, de l'APP et de l'ENEAD. Cependant, l'évaluation des enseignements par les étudiants est à mettre en œuvre.

Conclusion

Points forts

- Des modalités de communication et d'articulation des formations opérantes ;
- Un lien fort avec les domaines de la recherche ;

- Une forte professionnalisation de la formation ;
- Forte cohérence autour de l'architecture en « Y » du master et forte identité de chaque parcours de M2 ;
- Une formation bien adaptée aux publics de formation continue et en alternance.

Points faibles

- Un suivi et une analyse de l'insertion professionnelle insuffisants ;
- Un processus d'évaluation interne perfectible, notamment en lien avec l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Une absence de mise en place de l'approche par compétences ;
- Un nombre de mobilités faible.

Recommandations

- Créer les conditions d'observation et de suivi des étudiants à la fin du master, en matière d'employabilité, de trajectoires et d'insertion professionnelle.
- Mettre en œuvre et systématiser les évaluations des enseignements par les étudiants pour renforcer le processus d'évaluation interne.
- Mettre en œuvre l'approche par compétences.
- Développer l'ouverture à l'international, notamment en encourageant les mobilités entrantes et sortantes.

MASTER JOURNALISME

Établissement

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Présentation de la formation

Le master *Journalisme*, rattaché à l'Institut de la Communication et des Médias (ICM) est organisé sur la base de deux parcours : l'un relève du secteur culturel au sens artistique (parcours *Journalisme culturel*), l'autre sous forme d'un parcours transnational ouvert sur des cultures étrangères (parcours *Master franco-allemand de journalisme transnational*). Il associe deux départements rattachés à des unités de formation et de recherche (UFR) différentes, à savoir le département Institut de la communication et des médias - UFR Arts et médias, et le département Études germaniques et franco-allemandes - UFR Langues, littératures, cultures et sociétés étrangères. La capacité générale d'accueil est de 64 places dont 32 en première année du master (M1).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Journalisme* est en bonne adéquation avec la stratégie formation de l'université Sorbonne Nouvelle.

Les priorités retenues par l'USN sont globalement considérées. Un effort est mené pour former aux problématiques professionnelles contemporaines comme les discriminations, le traitement médiatique de la diversité, du genre, le développement durable, etc. Les étudiants entrants sont issus de diverses licences. Un ensemble d'enseignements des deux parcours sont mutualisés.

La formation est globalement ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La master *Journalisme* compte désormais près de 5 % de ses étudiants en situation de mobilité entrante (15 % pour l'ensemble des mobilités), ce qui reste à renforcer à l'avenir. La formation propose également une co-diplomation avec l'université de Mainz (Allemagne). La part attendue d'enseignements en langue étrangère (anglais) est assurée.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Vingt-cinq pour cent des enseignements sont dédiés à la recherche et à la découverte des résultats de la recherche et un tiers des enseignements sont proposés par des enseignants-chercheurs (principalement en 12^e - Langues et littératures germaniques et scandinaves et en 71^e sections - Sciences de l'information et de la communication du CNU). On assiste à des programmations concertées de cycles de conférences « recherche » sur le journalisme et les médias. Une méthodologie commune du mémoire est menée au sein des équipes pédagogiques. Des cycles de conférences partagés sont également offerts tout au long du cursus donnant une tribune aux experts des questions journalistiques. Des enseignements de méthodologie de recherche documentaire (module de 12 heures en M1) sont également proposés. Enfin, le Labex ICCA - Industries culturelles et création artistique-facilite et aide les étudiants du master qui souhaitent entrer en doctorat.

Le master entretient des relations moyennes avec le monde social, économique et culturel, mais intègre des éléments de professionnalisation, et de nombreux professionnels. Trente-deux professionnels participent à la formation pour 915 heures d'enseignements. Dans l'ensemble de la formation, en M1 et en deuxième année du master (M2), et pour les deux parcours, des stages de plusieurs mois ou apprentissage sur toute une année sont proposés. Le M2 du parcours *Journalisme culturel* est habilité pour les contrats d'apprentissage, par l'intermédiaire du CFA Formasup Île-de-France. Un lien et une organisation avec les organismes professionnels sont factuels (groupes de presse, médias télévisuels ou radiophoniques, agence de presse, etc.), avec des dispositifs d'échange et de concertation. Cependant, le vivier des partenaires engagés n'est pas suffisamment étoffé et il serait nécessaire de le renforcer et le diversifier à l'avenir.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, bien que l'approche par compétences ne soit pas totalement mise en place. Élaborée en 2020, une fiche formation en blocs de connaissances et compétences pour le parcours de M2 *Journalisme culturel* est en phase de mise en œuvre, sur la base de la fiche RNCP nationale *Journalisme*. Le CFA FormaSup Paris IDF a demandé à développer et mettre en œuvre les approches par connaissances et compétences. Une réflexion pédagogique est en cours

afin de développer des référentiels spécifiques aptes à décliner les deux parcours complets (M1 et M2) de la mention. L'accompagnement pédagogique est engagé via la mise en ligne de différentes productions médiatiques, qui font l'objet d'enseignements spécifiques, ce qui permet de traiter, de suivre et de conserver les réalisations des étudiants dans le cadre de leurs ateliers pratiques.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. On note une diversité de méthodes pédagogiques : au-delà des modalités habituelles d'enseignements (cours magistral, séminaire, travaux dirigés - TD, pédagogie de projets), des ateliers thématiques permettent aux étudiants de réaliser des productions individuelles et collectives. Des enseignements et modalités de travail en distanciel sont également inscrits dans l'offre de formation. Les lieux et espaces de formation sont également multiples et variés dans et hors l'université. On constate l'existence d'un enseignement correspondant à une certification niveau 3 de culture numérique sur le référentiel Pix.

Les contenus et les dispositifs du master *Journalisme* sont bien adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Pour le parcours *Master franco-allemand de journalisme transnational*, notamment, trois langues de référence sont proposées aux étudiants : français, allemand et anglais. L'anglais est de niveau B2-C1. Les étudiants germanophones recrutés à l'université de Mayence bénéficient d'heures de français langue étrangère. La mobilité étudiante est préparée en amont du séjour à l'étranger. Le partenariat et la co-diplomation avec Mayence sont robustes et cogérés, notamment le parcours *Master franco-allemand de journalisme transnational* qui est particulièrement ouvert à l'internationalisation en associant des équipes de l'USN et de l'université de Mayence. Une démarche commune est engagée comme le recrutement de concert entre Paris-Mayence, la mobilité en M2 entre les deux universités, les échanges entre chercheurs et enseignants des deux universités, le co-encadrement des mémoires professionnels, etc.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. En 2021-2022, 13 alternants ont participé à la formation. La formation est ouverte aux validations des acquis de l'expérience (VAE) et aux validations des acquis professionnels (VAPP) (dispositifs proposés en lien avec le Service formation continue [SFC] de l'université), mais seule une VAP a été validée au cours de la période d'évaluation (en 2020-2021).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité du master *Journalisme* auprès de ses différents publics. Pour ce qui concerne sa communication nationale, la formation s'appuie principalement sur les dispositifs de l'établissement : Journée portes ouvertes (JPO) et relais sur le site Internet de l'université abritant notamment des vidéos de présentation. On note une forte attractivité puisqu'environ 300 dossiers de demande d'entrée en master sont déposés par année universitaire.

La formation analyse et suit régulièrement la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont bons, oscillant autour de 80 % à l'issue du master (deux parcours considérés), et on notera peu d'abandons en cours de cursus. Les données sont recueillies au sein de la formation via des enquêtes qualitatives internes (comptes alumni sur LinkedIn, rencontres lors de stages, moments de regroupements, etc.). Le parcours *Master franco-allemand de journalisme transnational* est apprécié par les homologues de Mayence avec des données plus précises. Les données affichées sont issues des vagues d'enquêtes de l'OVE menées en 2019-2020, 2020-2021, et 2021-2022, auprès des diplômés à 30 mois. Elles concernent par conséquent les diplômés de 2017, 2018 et 2019, qui n'étaient pas inscrits dans la mention *Journalisme*, créée et mise en œuvre à compter de 2019-2020.

La formation analyse partiellement l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les données quantitatives issues d'enquêtes externes sont absentes, dès lors, des renseignements sont recueillis au sein de la formation via des enquêtes qualitatives internes. Pour le parcours *Journalisme culturel* : consultation des comptes d'alumni sur LinkedIn ainsi que sur Twitter, plateforme de visibilité dans les mondes professionnels des médias et de la culture ; échanges lors de cérémonies de remise de diplôme témoignant de plusieurs embauches à la suite de la diplomation, et d'événements alumni renseignant sur les trajectoires de carrières ; visites d'entreprise pouvant informer de propositions d'emplois à la suite du contrat d'apprentissage. Bien que ces modes de recueils soient multiples, ils restent fragiles et aléatoires. Pour le parcours *Master franco-allemand de journalisme transnational* : enquête par la gestionnaire de Mayence sur les diplômés 2020-2021 où l'on note une bonne insertion professionnelle dans le secteur visé du journalisme transnational. Mais les données restent là encore fragiles et ne reposent pas sur une stratégie commune.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master *Journalisme* dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les équipes pédagogiques sont suffisantes tant en personnels enseignants-chercheurs qu'enseignants. Un bureau d'appui à la pédagogie et aux projets (APP) aide et accompagne les deux parcours de la mention selon les demandes et les besoins des équipes. Toutefois, à l'échelle de l'établissement, l'université n'est pas encore en mesure de rendre compte du coût précis de ses formations.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Les jurys de parcours, un conseil de perfectionnement et des réunions pédagogiques structurent les temps de concertation et de travail collégial chaque année universitaire. À l'échelle de l'établissement, un observatoire de la vie étudiante et des questionnaires individualisés aux étudiants permettent de donner des indicateurs de ressenti et d'aide au pilotage des formations et de l'amélioration continue des formations. Cependant, il n'y a pas d'évaluation des enseignements par les étudiants systématisée.

Conclusion

Points forts

- Une bonne articulation entre recherche et professionnalisation faisant que les étudiants abandonnent peu en cours de cursus, favorisant ainsi leur réussite ;
- Une ouverture globale à l'international et une co-diplomation pertinente avec Mayence pour le parcours du master franco-allemand de journalisme transnational ;
- Une variété de dispositifs et de pratiques pédagogiques au cours du cursus.

Points faibles

- Des partenariats faibles avec le monde socio-économique ;
- Des dispositifs pour mesurer et objectiver l'insertion professionnelle effective des étudiants fragiles ;
- Une non-mise en place de l'approche par compétences.

Recommandations

- Renforcer les liens avec le monde socio-économique.
- Mettre en œuvre des dispositifs de production de données quantitatives issues d'enquêtes externes pour mesurer et objectiver l'insertion professionnelle des étudiants diplômés afin de connaître leur trajectoire professionnelle.
- Mettre en place une approche par compétences.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissements

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
Institut national des langues et cultures orientales - Inalco

Présentation de la formation

Le master *Sciences du langage* est une formation co-accréditée et entièrement mutualisée entre l'université Sorbonne Nouvelle (USN) et l'Institut national des langues et cultures orientales (Inalco) pour quatre parcours et offerte en partenariat avec Université Paris Cité pour le parcours *Phonétique et phonologie*. Le master comprend cinq parcours, les quatre premiers étant communs en première année (M1), puis spécialisés en deuxième année (M2) : 1/ *Linguistique et diversité des langues* ; 2/ *Linguistique : textes, discours, corpus* ; 3/ *Sociolinguistique et approches sociales du langage* ; 4/ *Linguistique, acquisition et pathologies du langage* ; 5/ *Phonétique et phonologie*) localisés au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Littérature Linguistique Didactique (LLD), département « Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées » (ILPGA) à Paris, sur le Campus Nation. Le master offre une formation à distance pour trois de ses parcours, les deux autres n'étant ouverts qu'en présentiel. Ce master qui compte 223 étudiants (23 inscrits principalement à l'Inalco avec une langue de spécialisation orientale et 200 inscrits à l'USN) en 2021-2022 depuis son ouverture en distanciel, offre une formation en sciences du langage et propose des cours de synthèse faisant le bilan des connaissances et problématiques dans les principaux champs des sciences du langage et des enseignements outils, portant notamment sur l'anglais pour la recherche, la méthodologie de la recherche et les débouchés professionnels.

Propos liminaire :

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans six thématiques et ne permet pas de procéder à une évaluation de celles-ci ni à une évaluation complète de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master Sciences du langage est en bonne adéquation avec la stratégie formation des établissements. La formation s'inscrit dans les ambitions, orientations pédagogiques et priorités thématiques de l'établissement, de par le domaine de la culture et des langues, selon la devise de l'USN : « Université des Cultures » et la diversité des langues et des civilisations promue par l'Inalco. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les formations du premier cycle du département Littérature et Linguistique Française et Latine (LLFL) pour la licence *Lettres*, et de l'Institut de Linguistique et Phonétique Générales et Appliquées (ILPGA) pour la licence *Sciences du langage*. À l'Inalco, elle se situe dans le prolongement de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER). Elle est élaborée en articulation avec celles d'autres établissements, notamment Université Paris Cité. La formation intègre l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans sa finalité et son contenu par les mutualisations de différents enseignements communs à des mentions distinctes (*Lettres*, *Traitement automatique des langues* et *Humanités numériques* de l'USN). Ce master propose également des mutualisations entre les différents parcours pour certaines unités d'enseignement (UE) et entre les séminaires de la mention *Humanités numériques* et de la mention *Lettres*. À l'Inalco, la formation concerne 57 langues de spécialisation orientales es (enseignements communs avec la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* [LLCER]). L'obtention de bourses pour les étudiants méritants participe de la dimension internationale de l'établissement.

La formation est ouverte à l'international mais la mobilité sortante est très faible. La formation inclut des mobilités entrantes (une dizaine d'étudiants en mobilité entrante par an, ce qui représente un chiffre assez élevé), mais la mobilité sortante des étudiants reste très limitée (deux mobilités sortantes sur trois ans, entre 2019 et 2022), même si l'équipe pédagogique indique souhaiter développer les mobilités sortantes en M2. En juillet 2020, un accord-cadre a été signé avec l'université de Sherbrooke (Québec).

Si le dossier mentionne une formation à et par la recherche effective, aucune donnée n'est apportée sur le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, ni sur le nombre d'heures de formation à et par la recherche. La formation intègre une formation à et par la recherche par le biais de cours sur la méthodologie de la rédaction du mémoire de recherche, et la possibilité de faire un stage dans une unité de

recherche. Douze unités de recherche structurent cette formation de master. La formation et les unités de recherche auxquelles elle est adossée mettent en place, à l'intention des étudiants, un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants, notamment par le biais de journées de présentation de l'avancement des travaux de M2, de cours sur l'éthique scientifique et les ressources bibliographiques. Il est mentionné que des enseignants-chercheurs et des chercheurs des disciplines de la formation participent aux enseignements, mais le dossier d'autoévaluation ne précise ni le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation ni le nombre d'heures de la maquette assurées par les enseignants-chercheurs, ce qui rend l'évaluation difficile.

La formation entretient peu de relations avec le monde social, économique et culturel, même si elle intègre des éléments de professionnalisation. La formation est intégrée à *Paris Graduate School of Linguistics* mais les liens avec le monde professionnel (acteurs sociaux, économiques et culturels) sont limités : le dossier d'autoévaluation n'indique pas le nombre de professionnels intervenant dans la formation, et leur présence est limitée aux stages que peuvent effectuer les étudiants. Le dossier d'autoévaluation considère qu'un étudiant qui travaille est forcément en formation continue, ce qui n'est pas le cas. Aucune mention dans le dossier d'autoévaluation n'est faite de la préparation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Il est difficile de savoir si la formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le dossier d'autoévaluation n'explicite nullement les méthodes pédagogiques mises en œuvre, aussi bien au niveau de l'enseignement-apprentissage que de l'évaluation pour l'acquisition de compétences. L'approche par compétences n'est pas mentionnée, et on doute alors que les enseignants s'en soient emparés.

La formation indique développer et diversifier ses pratiques pédagogiques, mais aucun exemple concret n'est proposé. Cette dernière peut être suivie en présentiel ou à distance, ce qui facilite l'accueil de ses différents publics, mais le dossier d'autoévaluation est très succinct sur ce point.

Il est difficile de savoir si les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Le dossier d'autoévaluation ne fournit aucune donnée chiffrée, mais se contente de mentionner la possibilité de suivre des cours en langues étrangères, sans donner le volume horaire ou le nombre de crédits ECTS. Il est fait mention de « nombreux contacts internationaux » entre les unités de recherche, mais ces derniers n'irriguent pas l'enseignement en tant que tel.

Il est impossible de savoir si les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Si la formation peut effectivement permettre l'accès effectif des publics de formation continue ou en alternance par l'offre en distanciel, le dossier d'évaluation ne fournit aucun chiffre, et la notion de « formation continue » est confondue avec celle d'enseignement à distance, qui ne sont pas nécessairement synonymes.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions ne permet pas, au vu du dossier d'autoévaluation, de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. Rien n'est indiqué sur les dispositifs d'information sur la formation mis en place par l'établissement ou la formation. On ignore si la formation mesure son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions de ses différents types de publics.

La formation ne possède pas encore d'outils de suivi et d'analyse de la réussite de ses étudiants. En effet, le master suit et analyse la réussite de ses étudiants uniquement par le biais des conseils de perfectionnement, sans que de réels outils de suivi existent au niveau de l'établissement ou de la composante de rattachement. Là encore, le dossier d'autoévaluation est bien trop lacunaire pour se faire une idée du suivi des étudiants et de leur réussite.

Le master Sciences du langage n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation ne dispose pas des outils nécessaires pour l'analyse de la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études. Il n'est fait mention d'aucune enquête de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes (seuls quelques chiffres sont proposés,

mais ces chiffres proposés au niveau de la mention, et non des parcours respectifs, ne permettent pas de juger l'insertion professionnelle des étudiants issus des différents parcours dans leurs spécificités).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens nécessaires logistiques pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le dossier d'autoévaluation fait état d'un sous-encadrement en personnels statutaires, mais aucune donnée chiffrée n'est indiquée dans le dossier, qui indique cependant que l'équipe pédagogique n'a aucune visibilité sur les coûts (absence d'outils et d'indicateurs mis à disposition).

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, au moins dans le cadre des conseils de perfectionnement. On ignore si la formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution. En revanche, la formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation qui se réunit très fréquemment (14 réunions depuis 2017, en moyenne 3 fois par an) pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne.

Conclusion

Points forts

- Une formation complète, avec cinq parcours variés ;
- Une formation ouverte en présentiel et en distanciel ;
- Un conseil de perfectionnement fonctionnel qui se réunit très régulièrement.

Points faibles

- L'impossibilité de mesurer la participation effective des enseignants-chercheurs dans la formation en raison de l'absence de données chiffrées ;
- Les très faibles contacts de la formation avec le milieu socio-économique (absence de données sur la participation des professionnels à la formation) ;
- Une absence de mesure et d'analyse de l'attractivité de la formation ;
- Une absence de suivi de la poursuite d'étude et d'insertion professionnelle des étudiants ;
- Une formation non adaptée aux publics de formation continue et en alternance ;
- Une absence d'outils et d'indicateurs pour le pilotage financier de la formation ;
- Une approche par compétence inexistante ;
- Une ouverture internationale trop peu développée concernant en particulier la mobilité sortante pour un master de ce type.

Recommandations

- S'assurer d'une participation effective, et quantifiable, des enseignants-chercheurs à la formation.
- Développer les contacts de la formation avec le milieu socio-économique, car la discipline s'y prête totalement.
- Mettre en place un suivi des flux des candidatures pour mesurer et analyser l'attractivité de la formation.
- Mettre en place un suivi de la poursuite d'étude et d'insertion professionnelle des étudiants.

- Engager rapidement une réflexion sur la formation continue et l'alternance.
- Se doter d'outils et d'indicateurs pour le pilotage financier de la formation.
- Mettre en place une approche basée sur les compétences.
- Renforcer la politique de développement international en encourageant la mobilité sortante.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une participation des enseignants-chercheurs à la formation et un nombre d'heures réalisées par les professionnels non attestés
- Une absence de suivi de l'attractivité de la formation et du devenir (poursuite d'études et insertion professionnelle) des étudiants.

MASTER SCIENCES SOCIALES, COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT EN AMÉRIQUE LATINE/LATIN AMERICAN STUDIES

Établissement

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Présentation de la formation

Le master *Sciences sociales, coopération et développement en Amérique latine/latin american studies* est proposé par l'Institut des Hautes Études de l'Amérique latine (IHEAL) de l'université Sorbonne Nouvelle (USN). Il est adossé au Centre de Recherche et de Documentation sur les Amériques (CREDA - unité mixte de recherche CNRS - Université Sorbonne Nouvelle), et est bâti sur la base d'une tradition de formation en sciences sociales. La mention s'articule autour de trois parcours-types : 1) *Sciences sociales de l'Amérique latine* en partenariat avec Université Paris Cité (Paris Diderot) (avec comme sous-parcours le *Parcours général pluridisciplinaire, Sciences sociales sur et de l'Amérique latine, les Métiers de la coopération et du développement de l'Amérique latine*, le master international *Études latino-américaines* en co-diplomation avec les universités de Salamanca, Varsovie, Stockholm et Vienne et le master *Études latino-américaines* en co-diplomation avec l'université de l'Externado en Colombie, avec une capacité d'accueil de cinq étudiants) ; 2) *Métiers du développement et de la coopération en Amérique latine*, en master 2 (M2) uniquement avec 77 inscrits ; 3) *Latin America and Europe in a Global World (LAGLOBE)* avec les universités de Salamanca et Stockholm avec une capacité d'accueil de 30 étudiants et une co-diplomation entre les universitaires partenaires. Le nombre d'heures étudiant de la maquette de formation dans tout le cycle est de 1886 heures. Les effectifs en première année sont de 90 étudiants (sur 200 candidatures reçues), le nombre total d'inscrits dans le cycle est de 247 étudiants (dont 57 internationaux) et le nombre de diplômés s'élève à 84 pour l'année 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en parfaite adéquation avec la stratégie formation de l'établissement qui se définit comme « université des cultures » dans laquelle la mention s'inscrit naturellement du fait de ses priorités thématiques en sciences humaines et sociales et en langues étrangères ainsi que de son offre complémentaire à celles des formations du même cycle. Tous les parcours-types diplômants de la formation sont en partenariat avec des établissements parisiens et internationaux : sur le plan pédagogique et de la recherche, la mention bénéficie d'un partenariat notamment, avec le parcours *Sociologie et philosophie politique* du master *Sciences sociales* d'Université Paris Cité (mutualisations de certains enseignements et co-suivi des étudiants) et bénéficie des activités culturelles et scientifiques organisées par le CREDA ainsi que de son réseau. La mention intègre, dans sa finalité et son contenu, l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité en sciences humaines et sociales (anthropologie, économie, géographie, histoire, science politique et sociologie) sur les sociétés latino-américaines, dans une perspective d'analyse comparée transnationale. Elle s'inscrit en continuum avec les licences en sciences sociales (anthropologie, économie, géographie, histoire, science politique / droit public, sociologie), les licences *Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* et *Langues étrangères appliquées (LEA)*, et particulièrement avec le parcours *Études européennes et internationales* mis en place conjointement par l'IHEAL et l'Institut d'Études européennes (chaque année, 10 à 15 étudiants de cette licence intègrent le master de l'IHEAL). La mention réserve une belle place aux enseignements sur les enjeux énergétiques, gestion des ressources naturelles rurale et urbaine et l'accès à l'eau potable dont un cours spécifique sur les transitions écologiques américaines, dans une démarche prospective et critique.

Le master est largement ouvert à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La mention bénéficie de plusieurs partenariats internationaux : des co-diplomations avec l'Instituto de Altos Estudios para el Desarrollo (Université de l'Externado, Colombie), avec l'université de Varsovie (Pologne) et l'université de Vienne (Autriche) et un Master conjoint Erasmus+ (Master Laglobe) avec les universités de Salamanca (Espagne) et Stockholm (Suède), ainsi que de partenariats avec 14 institutions associées (universités et institutions publiques et privées en Amérique latine et en Europe). Par ailleurs, le master finalise le montage de nouvelles co-diplomations avec l'UNAM au Mexique et l'Universidad Buenos Aires en Argentine. Les équipes pédagogiques reçoivent chaque année huit professeurs invités d'Amérique latine, d'Amérique du Nord et d'Europe ainsi que trois chercheurs invités qui participent aux séminaires de recherche et aux enseignements.

La formation bénéficie des ressources supplémentaires grâce au master Laglobe, entièrement financé par l'Union européenne (deux supports de contractuels, un support ATER et 300 000 euros sur quatre ans). Si les étudiants bénéficient, sur demande, des aides à la mobilité de l'USN, les étudiants Laglobe sont entièrement financés pendant deux ans. La formation affiche une bonne mobilité sortante des enseignants (six par an) grâce notamment aux accords de co-diplomation, au master européen Erasmus Mundus et à un financement de l'Ambassade de France à Bogota. La mobilité étudiante sortante se maintient à un niveau correct (30 étudiants) mais la mobilité entrante est très faible (trois étudiants) du fait, en partie, de la suspension des mobilités suite à la crise sanitaire. Sur la période 2019-2022, les étudiants internationaux représentent 23 % environ des effectifs (contre 30 % pour la période précédente), accusant une légère baisse due à la crise sanitaire, l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants hors Union européenne et le déménagement sur le Campus Condorcet. Rappelons le très bon recrutement à l'international des candidats : 40 % des étudiants du master proviennent de l'Amérique latine et 10 à 15 % sont ressortissants d'autres pays européens.

Le master Sciences sociales, coopération et développement en Amérique latine/latin american studies jouit d'un excellent adossement à la recherche. Il est bâti en étroite collaboration avec le Centre de recherche et de documentation sur les Amériques, CREDA (UMR 7227) et bénéficie ainsi du séminaire central du CREDA et des séminaires de discipline (M2-S4) des chercheurs et doctorants du CREDA. La formation est assurée par 50 enseignants permanents et non permanents. En sus des 12 enseignants-chercheurs permanents de l'IHEAL-CREDA, des professionnels et des chercheurs CNRS affiliés au CREDA participent activement aux enseignements ainsi que quatre chercheurs invités (deux par semestre) en provenance de l'Amérique latine et de trois à quatre professeurs invités par semestre qui assurent une part importante de la formation. Le nombre d'heures de formation à et par la recherche s'élève à 115 heures (hors formation en recherche documentaire : 2 heures / étudiant). Les étudiants disposent d'un solide encadrement (accueil, accompagnement et suivi) ; ils sont associés à toutes les activités scientifiques organisées par les axes du CREDA et ils organisent, avec les doctorants, des ateliers, des conférences et des journées d'études. Signalons enfin que les étudiants de la formation bénéficient des ressources documentaires et bibliographiques uniques en France de la Bibliothèque Pierre Monbeig, versées aujourd'hui aux collections du Grand équipement documentaire (GED) du Campus.

La formation jouit d'une très bonne visibilité auprès d'acteurs tels que l'Agence française de développement (AFD), la Maison de l'Amérique latine, un certain nombre d'ONG et d'acteurs du monde culturel (partenariat avec le Festival de cinéma latino-américain de Biarritz) et les collectivités territoriales, ce qui favorise la recherche de stages et l'insertion professionnelle. Depuis son implantation au Campus Condorcet, la formation a développé des liens multiples avec différents acteurs de l'Île-de-France (interventions dans les établissements scolaires, programme théâtre-formation avec Plaine Commune, coopération avec l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis). Le programme de pré-rentrée permet aux étudiants d'appréhender les caractéristiques et les mutations de l'environnement urbain du Campus. Selon les parcours-types, les stages sont soit obligatoires soit optionnels et sont réalisés dans les des musées (ex. Fondation Cartier), ONG internationales, françaises et locales de différents pays latino-américains, dans des ministères et organismes publics (ambassades incluses), dans des organismes internationaux (UNESCO), mais aussi dans des associations franciliennes et des collectivités territoriales. Les sept intervenants professionnels sont à la fois relais et force de propositions pour la formation dans la mention ; dans le parcours *Métiers de la coopération et du développement de l'Amérique latine*, ils assurent 96 heures de cours (sur un total de 180 heures en M2) et ils participent aux conseils de gestion et d'orientation stratégique de la mention.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, son offre de formation est organisée en blocs de connaissances et de compétences. En effet, chaque UE fait l'objet d'une fiche descriptive en fonction du référentiel RNCP et la formation s'inscrit dans une dynamique de réflexivité continue pour la visibilité de l'articulation entre recherche en sciences humaines et sociales et monde professionnel. La politique pédagogique se définit au niveau de trois instances : le comité de direction (mensuel), le conseil de gestion (bi-annuel), et le conseil de perfectionnement. La formation permet aux étudiants de développer des compétences complémentaires dans le domaine artistique (théâtre, photographie, écritures hors travaux académiques) et dans les humanités numériques (systèmes d'information, carnets, base de données, time machines, réalité virtuelle/augmentée, web-doc, etc.) donnant lieu, au cours du semestre, au développement d'une base de données numériques collective.

Le master développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation diversifie ses pratiques (travaux dirigés [TD] et cours classiques) par la mise en place d'ateliers divers, des séminaires intra et extra-muros, des méthodes interactives et participatives, des jeux de rôle, une veille médiatique sur les élections en Amérique latine, l'élaboration d'un scénario de BD à partir d'une enquête en sciences sociales, des ateliers de théâtre ethnographique à partir de carnets de recherche et des sorties sur le terrain ou dans des institutions. Certains

enseignants pratiquent la classe inversée et la co-construction de séminaire de recherche en master de deuxième année (définition du programme, choix des intervenants, fabrication des supports de communication, communication et animation de la séance par les étudiants). L'enseignement en présentiel est privilégié pour favoriser l'intégration et la sociabilité des étudiants, notamment étrangers qui sont en nombre, et la dynamique de groupe.

La formation exige des compétences linguistiques d'excellence et ses contenus et dispositifs sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'offre de cours est adaptée à la diversité des profils étudiants et aux objectifs de la formation. Les débouchés professionnels de la formation pleinement tournés vers l'international et la coopération UEAL requièrent un haut niveau en compétences linguistiques, à l'écrit et à l'oral et la maîtrise de deux langues étrangères est obligatoire. Les enseignements sont dispensés en anglais, espagnol, portugais et français, notamment par les huit professeurs invités (144 heures / étudiant enseignées en langues étrangères). Le bilinguisme français espagnol ou français portugais est exigé pour permettre aux étudiants de faire des séjours d'enquête, de formation professionnelle et de recherche en Amérique latine et aux étudiants en provenance de l'Amérique latine (30 %) de renforcer sur place leurs compétences en français. Des renforcements en langues étrangères et en Français langue étrangère (FLE) sont offerts en M1 et en M2. La majorité des étudiants se déplace en Amérique latine en M2.

Si l'alternance n'est pas possible pour un diplôme d'études internationales qui comprend un séjour long en Amérique latine (terrain, échange universitaire ou stage), les contenus et les dispositifs de ce master sont adaptés au public de la formation continue, sur la base d'une longue expérience. L'IHEAL a une longue pratique de la formation continue car, à l'origine, il a été créé pour dispenser des conférences grand public toute l'année avant de se transformer en diplôme universitaire (DU) pour la formation continue et enfin en diplôme d'État. La formation continue est donc fortement encouragée grâce au DU ouvert, le *Diplôme d'études latino-américaines (DELA)* qui existe sous deux modalités : à distance et en présentiel, avec un effectif de 27 étudiants (22 en distanciel et 5 en présentiel). L'équipe pédagogique n'est pas assez étoffée pour l'enseignement à distance et le recrutement d'un ingénieur pédagogique spécialisé permettrait de mieux adapter l'offre proposée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. La formation dispose d'un poste en communication, d'un site Internet, d'un bulletin d'actualités et de réseaux sociaux actifs (Facebook, Instagram, Twitter et YouTube) en plusieurs langues. La formation jouit d'une excellente présence en Amérique latine ainsi que dans l'espace universitaire des *Latin American Studies* et dans l'espace européen d'études latino-américaines (Allemagne, Autriche, Espagne, Suède) ; elle participe aux Journées portes ouvertes de l'établissement et en organise une supplémentaire dans ses locaux sur le Campus Condorcet. La formation reçoit en moyenne 200 candidatures qui sont soit des titulaires d'une licence en sciences sociales pour une spécialisation en Amérique latine soit des titulaires d'une licence en langue, littérature et civilisation espagnoles pour une spécialisation en sciences sociales. En 2021-2022, la première année du cycle compte 95 inscrits (chiffre stable sur trois ans) et la deuxième année enregistre 152 inscrits, un chiffre en légère baisse par rapport à l'année précédente (178). Pour rappel, certains sous-parcours ne sont ouverts qu'en M2 et 40 % des étudiants sont latino-américains (Colombie, Brésil, Mexique, Pérou).

Le master affiche un bon taux de réussite en M1 mais un taux faible en M2 ; il suit de près et analyse la réussite de ses étudiants. Chaque année, l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) analyse les taux de réussite des étudiants et la formation adapte son suivi pour placer les étudiants en situation de réussite. Le taux de réussite en première année est d'environ 92 %. Un certain nombre d'étudiants choisissent de faire leur deuxième année en deux ans, pour trois raisons : faire plus de stages, avoir plus de temps pour faire un terrain en Amérique latine ou préparer un projet de thèse ou un projet professionnel. Le taux de réussite des M2 en une année est d'environ 33 % et de 50 % en deux ans, soit un taux de réussite global de 83 %, ce qui est plus faible qu'en M1. L'équipe pédagogique devrait donc analyser les raisons de ce taux et mettre en place des dispositifs pour y remédier.

La formation analyse de près la qualité de l'insertion professionnelle de ses diplômés ou de la poursuite d'études au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les débouchés professionnels de la formation sont nombreux et diversifiés : ONG et associations (France et Amérique latine), agences de coopération (France, Union européenne), collectivités territoriales, réseau diplomatique, enseignement, journalisme, institutions culturelles, recherche. Les débouchés des diplômés sont obtenus à partir d'enquêtes et du réseau des anciens. Les enquêtes à 30 mois menées en 2020 et 2021 ont consulté 86 diplômés de 2018. Quarante-sept questionnaires ont été rendus (dont 26 français et 21 internationaux) : 14 diplômés sont en poursuite d'études, 33 sont en emploi (20 en France et 13 à l'étranger) dont 18 en emploi stable et 15 en emploi précaire avec un salaire médian à

1594 euros. En général, l'emploi (cadres et intermédiaires) correspond au domaine du diplômé et au niveau bac+5.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et son pilotage s'inscrit dans un fonctionnement cohérent et efficace des formations. En tant qu'institut ordonnateur secondaire de droit, le conseil de gestion de l'IHEAL valide l'ouverture et la fermeture de parcours diplômants et les modifications de maquette, sur la base d'un rapport élaboré conjointement par la direction et la scolarité sur les effectifs, les taux de réussite aux diplômes et la connaissance personnalisée de l'insertion professionnelle des étudiants sur la durée. L'équipe pédagogique de la mention se compose de 12 enseignants-chercheurs, de 2 ATER, 7 professionnels et de 8 professeurs et chercheurs invités (36 mois attribués) par voie de concours international auprès d'universités latino-américaines, nord-américaines et de l'espace européen afin de guider une politique d'excellence ouverte aux pays, thématiques et disciplines les moins souvent représentés.

La formation est dotée d'un processus d'évaluation interne à plusieurs niveaux (un conseil de gestion, un comité de direction et un conseil de perfectionnement) qui lui permet d'évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement, institué depuis le début de la formation, se réunit deux fois par an, et est composé de sept enseignants (directeur de la formation, responsables d'année de diplôme et responsables de parcours), de deux personnels bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé (BIATSS), de trois élus étudiants et de trois personnalités extérieures. Les comités de direction mensuels réunissent tous les enseignants et les élus étudiants sur des questions pédagogiques. Le conseil de gestion bi-annuel est composé par des élus BIATSS, des étudiants, des enseignants et des personnalités extérieures (les questions pédagogiques y occupent une place importante). Enfin, tous les deux ans se tient l'équivalent d'un conseil de perfectionnement, réunissant les personnes précédemment citées, plus la ministre des Relations extérieures de la Colombie, l'ambassadeur de France et le conseiller de coopération et d'action culturelle (COCAC). L'évaluation des enseignements est pratiquée dans la mention, mais pas encore systématisée.

Conclusion

Points forts

- Un pilotage solide au niveau de la mention et dans les parcours-types ;
- Une formation attractive réellement pluridisciplinaire ;
- Une formation largement ouverte à l'international et à la professionnalisation ;
- Une formation fortement articulée à la recherche ;
- De très bon taux d'insertion professionnelle ;
- Une équipe pédagogique très impliquée dans la formation et dans la réussite des étudiants.

Points faibles

- Un taux de réussite faible en M2.
- Une évaluation des enseignements par les étudiants non systématisée.

Recommandations

- Analyser les raisons pour lesquelles les taux de réussite en M2 sont faibles et mettre en place des dispositifs pour les améliorer.
- Mettre en place une évaluation des enseignements par les étudiants généralisée et systématisée.

MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissement

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Présentation de la formation

Le master *Traduction et interprétation* est proposé par l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (ESIT) de l'université Sorbonne Nouvelle (Campus Nation) et s'articule autour de quatre parcours-types : *Traduction éditoriale, économique et technique (TEET)* ; *Interprétation de conférence* ; *Interprétation et traduction français/langue des signes française (LSF) et LSF/français* et *Recherche en traductologie (master 2)*. L'objectif de la mention est de former des étudiants francophones et non francophones à la traduction et à l'interprétation vers leur langue maternelle, et ce pour plus de dix langues. En 2021-2022, la mention enregistre 250 inscrits administratifs dont 44 étudiants internationaux et 7 étudiants à besoins spécifiques (effectifs relativement stables durant les quatre années de référence). Le nombre d'heures étudiant de la maquette de formation dans tout le cycle est de 2148 heures (1045 heures en première année et 1103 heures en deuxième année).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Traduction et interprétation* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans les orientations de l'établissement. La formation est construite selon les standards et référentiels de compétences nationaux et internationaux (AFFUMT, EMT, EMCI). Elle complète l'offre de formation de l'université Sorbonne Nouvelle en proposant, au niveau master, un accès à des métiers comme l'interprétation de conférence, l'interprétation en langue des signes française, la traduction dans les institutions internationales ou encore la recherche en traductologie. La formation est en continuum avec l'offre globale proposée par l'établissement au niveau des licences. Les enseignements du tronc commun du parcours en traduction sont pluridisciplinaires : droit, économie, etc. La recherche en traductologie, intrinsèquement fondée sur une vision pluri-, poly- et transdisciplinaire (linguistique, linguistique textuelle, terminologie, analyse du discours, sociologie, anthropologie, littérature, sciences de l'information et de la communication, psychologie, etc.) constitue une poursuite logique des études pour des étudiants issus d'autres masters en langues, quelles que soient les aires linguistiques et culturelles concernées. Pour mieux communiquer sur son offre de formation, l'équipe pédagogique propose, depuis la rentrée 2022-2023, un module d'enseignement transversal en L1, intitulé *Découverte des métiers de la traduction*.

La dimension internationale est intrinsèque au master *Traduction et interprétation* qui jouit d'une grande visibilité sur la scène internationale. Plusieurs conventions-cadres lient la formation aux établissements universitaires d'une quinzaine de pays, dont la Russie, la Chine, l'Argentine et le Liban, dans le cadre d'échanges d'étudiants et d'enseignants et de formations de formateurs. Elle développe un grand nombre de formations spécifiques sur objectifs professionnels ouverts à tous les pays qui accueillent de nombreux fonctionnaires européens interprètes de conférence, des fonctionnaires interprètes et traducteurs de l'Union africaine, de parlements africains ainsi que des enseignants d'Égypte, d'Éthiopie, d'Iran, du Maroc et de Chine. Dans le cadre des réseaux Master européen en traduction (EMT) et Master européen d'interprétation de conférence (EMCI), la formation entretient une collaboration étroite avec la Commission européenne, le Parlement européen, l'ONU, l'OCDE et l'OTAN, dont des représentants interviennent dans les enseignements. Le parcours *Traduction éditoriale, économique et technique (TEET)* est labellisé EMT par la Direction générale de la traduction de la Commission européenne et le parcours *Interprétation de conférence* est conforme aux spécifications du réseau européen EMCI, dont l'ESIT est membre fondateur.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche ; le lien entre recherche et pratique est constant dans la formation. La mention est adossée au laboratoire CLESTHIA, Langage, systèmes, discours – EA 7345. Si le parcours *Recherche en traductologie* est entièrement consacré aux méthodes et principes de la recherche en traductologie, chaque parcours intègre une dimension recherche : dans le parcours *TEET*, les étudiants rédigent un mémoire de terminologie et de traduction, un travail de réflexion sur l'auto-formation (portfolio) dans le parcours *Interprétation de conférence* et un mémoire dans le parcours *Interprétation et traduction français/LSF et LSF/français*. La plupart des cours intègrent des éléments consacrés aux principes et aux outils de la recherche documentaire et les étudiants sont régulièrement amenés à participer à des enquêtes ou projets de recherche. Tous les parcours intègrent un cours magistral de « théories de la traduction et pratiques

professionnelles » qui vise d'une part, à mettre en lien des notions théoriques avec leurs applications pratiques pour la traduction et l'interprétation et inclut d'autre part, une réflexion sur l'éthique et la déontologie, ainsi que sur les notions de compétences et d'habitus professionnels. Des stages doctoraux sont proposés aux doctorants étrangers souhaitant développer leurs recherches dans le domaine de la traductologie. La mention organise régulièrement des journées d'étude et des colloques internationaux.

La professionnalisation est l'atout principal du master qui fait intervenir une centaine de professionnels en exercice des métiers de la traduction et de l'interprétation pour assurer l'adaptation permanente aux évolutions des métiers visés, des contenus de cours en phase avec les méthodes et les technologies les plus récentes. La présence de sept enseignants-chercheurs invités ou associés (PAST) au sein de l'équipe pédagogique vient renforcer ce lien avec le monde professionnel. Plus de 50 % des enseignements sont couverts par des professionnels, en fonction des parcours et du nombre de groupes par combinaison linguistique. Par ailleurs, tous les enseignants-chercheurs titulaires sont issus des milieux de la traduction et de l'interprétation professionnelles, en France ou à l'étranger. Un enseignement d'ouverture professionnelle et des séminaires de préparation à la vie professionnelle sont assurés par de potentiels recruteurs. Le master entretient des relations étroites avec près de 200 entreprises, administrations et institutions internationales qui accueillent les stagiaires, souvent recrutés une fois diplômés, en France et à l'étranger. Tous les étudiants du master doivent suivre au moins un stage. Dans le parcours *TEET*, le stage de six semaines au minimum est validé par deux crédits ECTS et les étudiants peuvent cumuler plusieurs stages durant le cycle. La formation prévoit d'étendre la durée des stages en leur attribuant davantage de crédits. La formation dispose d'une Junior entreprise qui facilite l'insertion professionnelle des étudiants du fait de l'expertise acquise avant l'embauche. Les débouchés sont nombreux, que ce soit dans l'enseignement, les métiers de l'édition, les professions libérales, les entreprises, les grandes organisations internationales en France et à l'étranger (ONU, UNESCO, UE, OCDE, ONG, etc.), ou sur le marché privé de l'interprétation (congrès, colloques, etc.), entre autres exemples.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les expériences acquises en dehors du cursus sont valorisées, notamment par la Junior entreprise Lingua ESIT et si la formation est organisée par parcours - et non par blocs de compétences- elle est néanmoins construite en articulation avec des référentiels de compétences européens (condition de sa labellisation). Bien que l'accent soit mis sur les compétences tout au long de la formation (du fait notamment des enseignements dispensés par des professionnels qui permettent de détailler l'offre en termes de compétences), le master envisage la mise en place dans la nouvelle offre de formation d'une déclinaison par compétences pour rendre plus visible la cohérence pédagogique de son offre, aider les étudiants à mettre en valeur leurs acquis et faciliter les démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) en rendant les équivalences plus visibles. La structure tubulaire de la mention ne permet pas la mise en place de passerelles entre les parcours et les enseignements de tronc commun sont en nombre limité (cinq). Bien que les compétences numériques soient largement prises en compte et appliquées dans la formation, elles ne font pas l'objet d'une certification spécifique.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques par des dispositifs pédagogiques novateurs. Les évolutions extrêmement rapides des métiers de la traduction et de l'interprétation incitent l'équipe pédagogique à adapter en permanence les contenus et les méthodes d'enseignement (organisation d'un mini-colloque « approches sociologiques », projets de traduction immersifs pour des clients réels comme l'OCDE et les maisons d'édition Gremese et Grenelle, etc.). Les étudiants sont formés aux nouvelles technologies de la traduction (Traduction assistée par ordinateur (TAO), Traduction automatique (TA) et Post-édition (PE). La grande diversité des intervenants nationaux et internationaux confronte les étudiants à plusieurs méthodes d'enseignement. Si les modalités pédagogiques privilégient le présentiel, le parcours *Recherche en traductologie* est offert en distanciel synchrone intégral (à l'exception d'un cours magistral, en asynchrone) depuis 2020, ce qui a permis d'en augmenter les effectifs. La formation dispose d'espaces et d'équipements adaptés.

La dimension internationale est omniprésente dans la formation, cette dernière exigeant des compétences linguistiques de haut niveau dans dix langues proposées. La faible mobilité des échanges Erasmus (quatre étudiants en mobilité sortante) est compensée par la mobilité au sein des réseaux internationaux de la formation. Membre actif de plusieurs réseaux internationaux (European Masters in Conference Interpreting, European Masters in Translation, Fédération Internationale des Traducteurs, Conférence Internationale permanente d'Instituts Universitaires de Traducteurs et Interprètes, etc.), le master *Traduction et interprétation* développe des partenariats privilégiés internationaux qui favorisent la mobilité de ses étudiants. En ce qui concerne la mobilité entrante, de nombreux étudiants d'établissements partenaires sont accueillis pendant un semestre (universités de Trieste, Heidelberg, Beyrouth, Perm, Ramallah, etc.) et des échanges ont également lieu dans le cadre de conventions avec des organisations professionnelles, comme le Colegio de Traductores

Públicos de la Ciudad de Buenos Aires (CTPCBA) qui finance un stage de trois mois pour un ou deux traducteurs professionnels argentins. Des partenariats de même type sont également en place avec Cuba. Dans le cadre de collaborations internationales spécifiques à la formation, des enseignants et professionnels étrangers sont également accueillis pour des stages de formation ciblés et personnalisés (pilotage de création de formations, formation de formateurs pour les institutions internationales et les universités étrangères, etc.). Dans le cadre des labellisations EMT et EMCI, une évaluation des formations par des experts internationaux est obligatoire pour déterminer leur conformité aux standards de qualité de la profession. Le dossier ne mentionne pas les différentes langues qui complètent les combinaisons linguistiques choisies en fonction de critères variés (besoins du marché, l'offre linguistique nationale au niveau licence et classes préparatoires, demandes de publics spécifiques). Il est donc difficile d'évaluer la pertinence de la carte géopolitique des langues choisies, leur éventuelle stabilité ou l'évolution des choix.

La formation est ouverte à la formation continue mais les moyens et l'organisation de la mention ne lui permettent pas la gestion d'une formation en alternance. L'ouverture à la formation continue est encouragée à travers différents dispositifs (stages d'observation intégrée, formation de formateurs, VAE, VAPP). Les parcours *TEET* et *Interprétation de conférence* ont mis en place une procédure de stage d'observation de deux à quatre semaines qui accueillent des stagiaires venus du monde entier. Les *Interprétation et traduction français / LSF – LSF/français* et *Recherche en traductologie* accueillent régulièrement des stagiaires de la formation continue, via le diplôme d'université (DU). Des jurys de VAE et VAPP sont régulièrement mis en place pour les différents parcours, en lien avec la politique de l'établissement. Des responsables identifiés pour chaque parcours accompagnent les demandeurs de VAE et VAPP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master *Traduction et interprétation* jouit d'une excellente attractivité. La communication sur la formation s'effectue essentiellement via les réseaux internationaux dont la formation est membre, par le réseau des anciens, par les canaux classiques (site internet, Journées portes ouvertes, Salon des Masters, etc.) et les réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn). La baisse du nombre de néo-entrants en 2021-2022 suite à la pandémie (85 contre 121 en 2019-2020) est due, en grande partie, au prérequis du parcours *Interprétation de conférence* qui exige un séjour de 12 mois consécutifs à l'étranger préalable à l'admission et au plafonnement de la capacité d'accueil du parcours *Traduction éditoriale, économique et technique* afin de l'adapter aux ressources humaines disponibles et aux capacités du marché à absorber des néo-diplômés.

La formation affiche un bon taux de réussite et suit de près la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite pour l'ensemble des parcours-types est à 71,8 % et la formation suit de près la réussite de ses étudiants grâce notamment au réseau très actif des anciens étudiants diplômés qui fournit également des informations complémentaires concernant l'inscription et maintient le lien pour un suivi de l'évolution de la profession.

Les anciens diplômés sont tous en situation d'emploi à 24 mois, ce qui atteste de la qualité de l'insertion professionnelle au regard des objectifs de la formation et du marché de l'emploi. Bien que la formation ne dispose pas de chiffres précis (uniquement des données ad hoc), l'étroite collaboration avec les diplômés, le contact permanent au sein des réseaux et les résultats des enquêtes en annexe attestent d'un taux d'insertion élevé (100 % en langue des signes, cinq répondants sur six sont employés en *Interprétation de conférence* et 22 répondants sur 24 en *TEET*). Pour le parcours *Recherche en traductologie*, les étudiants poursuivent leurs études en doctorat, dans la mesure du possible (à cause du nombre réduit d'encadrants habilités à diriger des recherches), souvent après obtention de contrats doctoraux ou de bourses diverses.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le pilotage de la formation s'inscrit dans un fonctionnement cohérent et efficace des parcours mais la formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et alerte sur le nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs, compte tenu des besoins croissants en matière d'encadrement des travaux de recherche (mémoires, portfolios, thèses) et de suivi des étudiants. Le nombre d'enseignants-chercheurs (EC) est relativement faible (au nombre de 10) par rapport aux besoins d'encadrement de la formation et inégalement réparti parmi les différents parcours. Si les séminaires du parcours *Recherche en traductologie* sont entièrement assurés par des EC, dans les autres parcours, la majorité des cours sont couverts par les 99 chargés de cours, issus de milieux professionnels. Les EC sont souvent invités à assurer des formations à l'étranger ou pour un public étranger et encadrent également des mobilités de type stages d'observation intégrés (SOI) ou encore des mobilités doctorantes. Des enseignants-chercheurs étrangers sont accueillis dans le cadre de conférences ponctuelles. Les échanges internationaux sont réguliers même si les mobilités enseignantes de type Erasmus sont peu fréquentes dans le cadre de la formation. Ils constituent un axe de

développement prioritaire de la formation et de l'ESIT. Les mobilités entrantes constituent un axe à développer car elles sont bien moins fréquentes que les mobilités sortantes. Le dispositif de professeur invité n'est pas fréquent à l'ESIT. La formation est mise à jour régulièrement sur la base des évolutions du métier et des résultats des questionnaires d'évaluation remplis par les étudiants chaque année, ainsi que sur avis des conseils de perfectionnement et du conseil de gestion.

La formation est dotée d'un processus d'évaluation interne à plusieurs niveaux (un conseil de gestion, un comité de direction et un conseil de perfectionnement) qui lui permet d'évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Les outils de gestion de la formation sont les conseils de perfectionnement dûment constitués, le comité de direction et le conseil de gestion. Toute évolution de la maquette de formation est soumise au vote du conseil de gestion. Les propositions de changements sont déterminées par l'évolution de l'environnement économique, les enquêtes de satisfaction auprès des étudiants et les discussions avec les acteurs pédagogiques. Des réunions pédagogiques au sein des parcours contribuent également aux discussions sur les éventuels changements à proposer. L'évaluation des enseignements a été mise en place au second semestre 2021-2022, parmi des enseignants volontaires, mais n'est pas encore systématisée.

Conclusion

Points forts

- Un domaine d'expertise reconnu sur le plan national et international ;
- Une formation de qualité largement ouverte à l'international et à la professionnalisation, notamment via la Junior entreprise ;
- Une formation fortement articulée à la recherche ;
- Un très bon taux de réussite et d'insertion professionnelle ;
- Une équipe pédagogique très impliquée dans la formation et la réussite des étudiants.

Points faibles

- Des parcours en tension du fait du sous-encadrement ;
- Une absence d'évaluation systématisée des enseignements par les étudiants ;
- Une approche par compétences insuffisamment instituée.
- Une faible mobilité sortante ERASMUS ;
- Manque de visibilité sur les langues proposées, et sur leur pertinence par rapport aux objectifs de la formation.

Recommandations

- Renforcer le taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs titulaires.
- Mettre en place un dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants dans une visée d'amélioration continue de la formation.
- Former les équipes pédagogiques à l'approche par compétences.
- Développer la mobilité sortante ERASMUS.
- S'assurer de la pertinence des langues proposées conformément aux objectifs de la formation.

MASTER TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES LANGUES

Établissements

Institut national des langues et civilisations orientales - Inalco

Université Paris Nanterre

Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Présentation de la formation

Le master *Traitement automatique des langues (TAL)* fait l'objet d'une co-accréditation entre l'Institut national des langues et cultures orientales (Inalco), l'université Sorbonne Nouvelle (USN) et l'université Paris Nanterre. Cette formation recouvre quatre parcours : un parcours commun (en première année M1) : 1/ *Traitement automatique des langues (TAL)*, deux parcours professionnels : 2/ *Ingénierie multilingue* et 3/ *Technologie de la traduction et traitement des données multilingues* ; ainsi qu'un parcours recherche : 4/ *Recherche et développement*. Le dernier parcours est mutualisé entre l'université Sorbonne Nouvelle et l'Inalco et le parcours TAL est opéré à l'université Paris Nanterre. La formation est localisée au sein du département Textes, informatique, multilinguisme (TIM) à Paris. Le master offre une formation uniquement en présentiel. Ce master qui compte environ 60 étudiants (58 en 2021-2022), dont une vingtaine d'étudiants internationaux (23 en 2021-2022), propose une formation en traitement automatique du langage visant les métiers des industries de la langue comme les métiers de la traduction, de l'édition et de la gestion de contenus multilingues, mais aussi de l'ingénierie linguistique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master TAL est en bonne adéquation avec la stratégie formation des établissements. La formation s'inscrit dans les ambitions, orientations pédagogiques et priorités thématiques de l'Inalco et de l'USN en ce qu'elle concerne avant tout les langues, et est plus particulièrement une formation technologique pour les sciences humaines et sociales (SHS). La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations des sites (co-accréditation entre l'Inalco, l'université Sorbonne Nouvelle et l'université Paris Nanterre depuis 18 ans). Le master TAL s'assure ainsi de la réalité et de la valeur ajoutée de ses partenariats académiques locaux de par la mutualisation des enseignements. La formation est par nature pluridisciplinaire (SHS, mais aussi sciences dites « dures » : mathématiques, statistiques, informatique, etc.) et intègre l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans sa finalité et son contenu.

Le master TAL est peu ouvert à l'international. Si la formation accueille 30 % d'étudiants internationaux, elle ne dispose pas de partenariats internationaux, et n'inclut aucune mobilité sortante des étudiants sur les trois années de référence (2019-2022), ce qui est surprenant pour un master orienté vers les langues-cultures.

Le master TAL bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Il intègre une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité par le biais des séminaires et des cours de recherche (48 heures). Des enseignants-chercheurs et des chercheurs au nombre de 13 participent aux enseignements, ainsi que des extérieurs au nombre de 10. La formation et les unités de recherche (UR) auxquelles elle est adossée mettent en place dès le M1, à l'intention des étudiants, un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche, essentiellement pas le biais de stages dans les UR. Dans tous les parcours, il est demandé aux étudiants un mémoire de recherche susceptible de faire l'objet d'une publication.

Le master TAL entretient des relations avérées avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation. La formation prend en compte les besoins sociaux, économiques et culturels du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, en cohérence avec les métiers visés. Elle associe des acteurs économiques à cette démarche par le biais de professionnels et valorise auprès d'eux les compétences auxquelles elle forme par le biais des stages. La formation associe également des acteurs professionnels à ses activités pédagogiques (25 professionnels sur les 1500 heures que compte la formation). Le master accueille sept alternants (un des parcours est proposé en alternance), mais rien n'est mentionné sur la formation continue dans le dossier d'autoévaluation. La bonne insertion professionnelle (beaucoup de stages aboutissant à un recrutement) et la poursuite d'étude en doctorat montrent que la formation prépare bien à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Il est difficile de dire si le master TAL met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, en ce que ce dernier n'a pas encore effectué une quelconque démarche pour la présentation de ses unités d'enseignement (UE) en compétences. Il n'est pas fait mention d'une approche par compétences dans l'avenir, ce qui va poser problème.

Il est impossible de savoir si la formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, le dossier d'autoévaluation étant très lacunaire sur ce point. La formation ne propose que la modalité présente pour ses enseignements, et aucune mention n'est faite de l'accueil de ses différents publics.

Les dispositifs du master TAL ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Si la formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études par le biais de cours de langue étrangère, aucune certification linguistique n'est proposée. La formation n'inclut aucun dispositif de préparation à la mobilité sortante de ses étudiants, et il n'y a aucune mobilité internationale sortante pendant les trois années de référence.

Les contenus et les dispositifs du master TAL sont bien adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation permet l'accès effectif des publics de formation continue ou en alternance par la mise en place de modalités adaptées d'accueil et d'encadrement (possibilité d'effectuer la formation en trois ans), même si le nombre d'étudiants accueillis au titre de la formation continue reste faible (un seul au cours des trois ans) ; ceci est compensé par le nombre d'alternants qui est satisfaisant (sept chaque année).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Il est impossible de dire si le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité du master TAL auprès de ses différents publics. Le dossier d'autoévaluation (DAE) ne fait pas mention de dispositifs d'information sur la formation, mis en place par l'établissement ou la formation, qui contribueraient à améliorer la connaissance et l'attractivité de celle-ci, ainsi que la qualité de l'orientation et du recrutement de ses différents types de publics. La formation ne mesure pas son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions de ses différents types de publics, et les données chiffrées sont manquantes dans le dossier DAE.

La formation ne peut pas suivre et analyser la réussite de ses étudiants en raison de l'absence d'indicateurs chiffrés. Aucun chiffre n'est fourni dans le DAE.

Le master TAL analyse en partie l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Il est surprenant que ce soit l'association des alumni Nextal qui s'occupe du suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, et non l'établissement ou l'équipe pédagogique. Des données chiffrées sont fournies en annexe pour l'université Sorbonne Nouvelle et l'université Paris Nanterre – où le taux d'insertion est plutôt bon -. Cependant, pour l'Inalco, elles sont fournies pour l'ensemble des masters et non pas pour la formation en tant que telle. Le DAE n'étant pas renseigné pour l'Inalco, l'absence de ces données quantitatives rend impossible l'évaluation de la qualité de l'insertion professionnelle et de la nature des poursuites d'études, ce qui est regrettable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master TAL dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La politique de ressources humaines de l'établissement, en matière de recrutement, de promotion et de reconnaissance des activités, tient compte des besoins d'encadrement de la formation. Le master n'assure pas le suivi et la maîtrise de sa soutenabilité, car ceci est délégué à chacun des établissements partenaires.

La formation définit a minima un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation n'organise pas l'évaluation des enseignements/des enseignants et de la formation par les étudiants. Elle dispose en revanche d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment pour les trois établissements (Inalco, USN, université Paris Nanterre) des enseignants-chercheurs et des représentants étudiants à la formation qui se réunit une fois par an, à la fin de l'année, pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. Cependant, il n'y a pas de personnalité extérieure, ce qui est dommageable, surtout pour la professionnalisation de la formation.

Conclusion

Point fort

- Une formation complète, fortement professionnalisante sur des secteurs porteurs et s'appuyant sur des liens avérés avec le milieu socio-économique.

Points faibles

- Aucun suivi ni analyse de la réussite des étudiants ;
- Une quasi-absence de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle à l'Inalco par l'établissement ou par l'équipe pédagogique ;
- Un conseil de perfectionnement non conforme en raison de l'absence de personnalités extérieures ;
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Une absence de réflexion sur l'approche par compétences ;
- Une absence totale de mobilité étudiante sortante, et, plus généralement, de politique d'internationalisation.

Recommandations

- Mettre en place un suivi et analyser la réussite des étudiants.
- Mettre en place à l'Inalco un suivi de l'insertion professionnelle par l'équipe pédagogique de la formation, et pas seulement par une association d' alumni.
- Compléter la composition du conseil de perfectionnement par des professionnels/personnalités extérieures pour qu'elle soit conforme.
- Mettre en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Initier rapidement une réflexion sur l'approche par compétences.
- Réfléchir à développer une mobilité étudiante sortante, et, plus généralement, une politique d'internationalisation pour l'instant quasi inexistante.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Absence d'analyse et de suivi de la réussite des étudiants.

Observations de l'établissement

Paris, le 15 février 2023

Le Président de la Sorbonne Nouvelle
à
HCERES
Département d'évaluation des formations
À l'attention de Madame Lynne FRANJIE
Directrice

Objet : transmission des observations sur le rapport définitif d'évaluation des formations du second cycle

Madame la Directrice,

Je vous prie de trouver ci-jointes les observations de la Sorbonne Nouvelle sur le rapport d'évaluation de nos formations du second cycle, rapport que vous nous avez transmis le 9 février 2024.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations les meilleures,

Daniel MOUCHARD
Président



OBSERVATIONS

Sur le rapport définitif d'évaluation des formations du second cycle de l'USN

En premier lieu, la Sorbonne Nouvelle tient à remercier le comité d'experts pour le travail d'évaluation qu'il a mené dans un esprit à la fois exigeant et collégial. Le présent rapport constitue un outil précieux d'amélioration, dont les conclusions sont d'ores et déjà intégrées à la réflexion des équipes, à tous les échelons de l'université (formation, département, UFR et équipe de direction).

Le rapport confirme l'excellence des formations du niveau master à la Sorbonne Nouvelle, fortement adossées à la recherche, riches et cohérentes, très attractives à l'international. Il nous conforte dans notre volonté de maintenir nos domaines de spécialité et nos formations, dans la mesure où elles s'avèrent fortement professionnalisantes.

Volontairement peu nombreuses, les observations qui suivent se proposent de contribuer à l'amélioration du processus d'évaluation mis en place par l'HCERES, de nuancer certains constats et d'indiquer les principaux aspects sur lesquels l'établissement entend travailler, à la lumière des suggestions faites par les experts.

Mieux articuler données et rédaction dans le processus d'évaluation

Tout en saluant la volonté d'appuyer l'analyse qualitative sur des données chiffrées, la Sorbonne Nouvelle tient à souligner le manque d'ergonomie des fichiers Excel utilisés pour les rapports d'autoévaluation. Le nombre important de colonnes et les restrictions inhérentes liées au format même des tableurs (nombre de caractères très contraint) ont rendu malaisé le lien entre l'information et son interprétation. Plus largement, le format du DAE présupposait une culture, ou du moins une familiarité, avec la pratique du *reporting* que peu de collègues responsables de formation possèdent, surtout dans une université spécialisée dans les sciences humaines et sociales. L'absence de certaines données ou l'absence d'interprétation de certaines données, soulignée par les experts en lien avec l'une ou l'autre des formations évaluées, s'expliquent ainsi, du moins en partie : quand on doit renseigner 138 lignes et 13 colonnes, certains oublis sont inévitables, comme par exemple celui du nombre d'enseignants-chercheurs impliqués dans le master « Sciences du langage », un des plus riches en la matière en France.

Comme d'autres universités, l'USN a été surprise par le calcul de la réussite sur la base de l'indicateur « Nombre d'étudiants ayant validé tous les ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits ». Cet indicateur minore de façon importante la réussite de nos étudiants, que nous calculons en tenant compte des compensations possibles entre unités d'enseignement. Tout en affirmant sa volonté de tirer les conclusions qui s'imposent de cet indicateur, l'établissement exprime son souhait de revenir, pour les futures campagnes d'évaluation, à une mesure de la réussite qui reflète le cadre légal, selon lequel les étudiants ont le droit à la compensation, et qui est plus conforme aux pratiques dans la plus grande partie des universités françaises, et même européennes et internationales.

Enfin, il nous semble que s'intéresser au nombre et au pourcentage de diplômés ayant répondu aux différentes enquêtes (à 18 ou à 30 mois) ne répond pas exactement à l'objectif d'analyser la qualité de l'insertion professionnelle. Si ces informations sur les répondants sont importantes pour évaluer la signification statistique des données, elles paraissent en l'occurrence moins adaptées que le taux d'insertion professionnelle ou la satisfaction par rapport à l'emploi exercé, qui n'étaient pas recueillis au moyen du tableau fourni. Nous espérons pouvoir, à l'avenir, discuter avec nos pairs évaluateurs sur la base de tels chiffres, y compris et même *a fortiori* dans le contexte d'un passage à l'observation du taux d'emploi salarié (croisement de données Inser-sup).

Des constats à nuancer

Il importe de souligner que trois des cinq formations placées en « points d'attention » présentent *de facto* des pratiques et des caractéristiques qui permettent de dissiper les réserves exprimées par les évaluateurs, sans changements structurels profonds. Ainsi, le master LEA ne demande plus la co-accréditation avec l'université de Paris Nord, avec qui la collaboration n'a jamais été effective, tandis que le master Études européennes et internationales a fait dès mi-parcours le constat du manque d'attractivité du parcours « Mondes germanophones », qui sera fermé. Quant au master « Sciences du langage », comme indiqué plus haut, il réunit une des plus larges palettes, en France, de spécialistes de la linguistique.

Comme en licence, la mobilité sortante des étudiants a été affectée, au cours du quinquennat, par le contexte de pandémie, puis par la crise économique, deux facteurs qui nous semblent avoir peu été pris en compte dans l'évaluation. Par ailleurs, il convient de rappeler que le développement de l'alternance en master, qui a été un choix fort de l'USN, mène *de facto* à une diminution des possibilités de mobilité, le volume horaire imposé par la loi et la nécessité de présence en entreprise étant difficilement compatibles avec des séjours à l'étranger.

Quant à l'adaptation à la formation continue, son moindre développement est également à mettre en perspective avec le choix de développer l'apprentissage. *De facto*, l'ingénierie pédagogique qu'il implique, avec par exemple le regroupement des enseignements sur une partie de la semaine ou en format intensif, est bénéfique également aux étudiants en reprise d'études, dans la mesure où il leur permet de conserver une activité professionnelle. L'augmentation des ressources en autoformation au cours de la période évaluée va également dans le même sens, servant de support pour combler les lacunes de ces publics spécifiques, ou leur permettant de rattraper des cours manqués pour cause d'activité salariée. Toutefois, l'USN reconnaît l'absence de formalisation de ces différents dispositifs, dans le cadre d'une politique globale d'adaptation et d'ouverture à la FC, qui est encore en cours d'affermissement.

Des pistes d'amélioration déjà mises en pratique

L'USN partage le constat des experts au sujet de l'appropriation insuffisante, par les équipes pédagogiques, des indicateurs d'insertion professionnelle pour le pilotage des formations, et plus largement des données issues de notre système d'information. Des réunions régulières sont désormais programmées avec les responsables de formation afin de fournir une aide à la compréhension et à l'analyse des données. Une première clarification des obligations légales et des attentes en matière de composition et de fonctionnement des

conseils de perfectionnement a été faite en CFVU. Des documents de cadrage plus clairs seront, par ailleurs, fournis aux responsables de formation et aux directeurs des conseils de perfectionnement.

Parallèlement, un effort particulier a été fait, dans le cadre de la construction de la nouvelle offre de formation, pour évaluer le coût des formations. Une cible de soutenabilité du modèle pédagogique a été fixée par une délibération du conseil d'administration en novembre 2023. Elle a fait l'objet de plusieurs discussions et donnera lieu à des points d'étape réguliers au cours de la prochaine période d'habilitation.

L'USN reconnaît également son retard en matière d'approche par compétences ; toutefois, au cours des derniers mois l'acculturation des équipes pédagogiques avec cette approche a fortement progressé, ce qui se traduit d'ores et déjà dans le plus grand nombre de mentions et/ ou de parcours ayant conçu leur maquette par blocs de compétences et de connaissances.

Enfin, l'établissement réaffirme sa volonté, exprimée dans le rapport d'autoévaluation, de généraliser l'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants, selon une approche progressive et fondée sur la discussion avec les équipes pédagogiques.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)